

f r a n c e
o r u m

NOUVELLE SÉRIE • n° 16 10 €

ff

La fin du social ?

REVUE TRIMESTRIELLE - DECEMBRE 2004

S o m m a i r e

France-Forum • n° 16 • Nouvelle série • décembre 2004

Éditorial	3
-----------------	---

LA FIN DU SOCIAL ?

Social : le chantier est ouvert PAR CHARLES DELAMARE	4
Vers une atomisation du social ? PAR CHRISTIAN SAVÈS	10
Social : de quoi parle-t-on ? PAR HENRI CATHERIN	15
La loi sur la cohésion sociale PAR JEAN-MARIE VANLERENBERGHE (AVEC ANTOINE BUENO)	18
La politique familiale, pilier du « social » PAR BRUNO BÉTHOUART	21
Le « social » en France et aux États-Unis : la réalité des faits PAR NICOLAS LECAUSSIN	27
Le « social model » de Tony Blair PAR DAVID WALKER	32
La troisième voie en Grande-Bretagne PAR AU KRIKEB	35
L'Agenda 2010 en Allemagne et le « social » PAR MICHAEL ZENNER	43
Fonction publique : une syndicalstructure ? PAR GÉRARD VANIER	48

DOSSIERS ET ÉTUDES

Les Semaines Sociales : le centenaire PAR JEAN AUBRY	55
Le devoir d'État PAR MAURICE BLIN	60
La fin du « beurre et des canons » PAR MARC VARANGOT	65

*
* *

La chronique des Lettres PAR PHILIPPE SÉNART	71
--	----

MOTS ET HUMEURS

Le dictionnaire du sens interdit PAR ANDRÉ LE GALL	75
--	----

NOTES DE LECTURE

Le Sursaut, Vers une nouvelle croissance pour la France DE MICHEL CAMDESSUS, PAR CHARLES DELAMARE	76
Histoire des Gauches en France SOUS LA DIRECTION DE JEAN-JACQUES BECKER ET GILLES CANDAR, PAR ALBERT KALAYDJIAN	76
France : la réforme impossible ? DE NICOLAS TENZER PAR CHRISTIAN SAVÈS	78
Choc ou dialogue des civilisations ? DE RENÉ LENOIR, PAR CHARLES DELAMARE	79
Appauvrissez-vous ! DE FRANÇOIS DE WITT, PAR CHARLES DELAMARE	80
Les richesses de la pauvreté D'UN CHARTREUX, PAR LUC PINSON	80
Allemagne, chronique d'une mort annoncée DE YVES-MARIE LAULAN, PAR CHARLES DELAMARE	81
Fima, guerre au cœur de l'islam DE GILLES KEPEL, PAR RENÉ FOCH	82
L'autre mondialisation DE DOMINIQUE WOITON, PAR LUC PINSON	84

La fin du social ?

Le « social » irait-il sur sa fin ? Ce terme n'a pas seulement une signification politique. Il est chargé aussi d'une valeur affective. Il traduit l'effort doctrinal qui s'est incarné au bout de longs combats pour établir une société plus juste, plus humaine. Les démocrates-chrétiens, les socialistes démocratiques ont été depuis cinquante ans les principaux artisans des réalisations en faveur des familles, des malades, des pauvres. En France, en Allemagne, en Belgique, partout en Europe.

Aujourd'hui, avec l'accélération de la mondialisation, ces acquis sociaux paraissent fortement menacés. Le poids des charges liées à la redistribution des revenus en faveur des moins favorisés nuirait gravement, nous dit-on, à la compétitivité des économies européennes par rapport aux autres régions du monde. N'est-ce pas un prétexte, brandi par une pensée réactionnaire ? Les Etats-Unis réputés propager « l'ultralibéralisme » ne sont-ils pas, comme on le lira ci-après, au moins aussi « redistributeurs » que l'Union européenne ? Ne faut-il pas plutôt incriminer une fatigue de la vie, un relâchement du désir de fraternité ?

Les liens communautaires se dénoueraient-ils en raison d'un délitement de l'inspiration religieuse ou philosophique ? N'est-on pas las de supporter « tout le malheur du monde » ?

Le malaise est évident. Il a été évoqué au cours des Semaines sociales de France, à Lille. Il apparaît en arrière fond de la Loi de cohésion sociale défendue par Jean-Louis Borloo.

Le « social » se trouve à un tournant dangereux. Va-t-il se diriger vers sa suppression ? Ou au contraire va-t-il reprendre un nouveau souffle ? Nier l'évolution en s'agrippant aux réalisations passées ne permettrait pas de sauver ces dernières. Le « marché » imposera partout de plus en plus les règles de la rentabilité. Mais le souci de l'homme nous paraît toujours plus nécessaire, plus urgent.

Notre revue pose aujourd'hui cette double question. Elle ouvre un débat douloureux, mais aussi elle indique de nouvelles directions. Ceux qui partagent notre espérance doivent partager aussi notre inquiétude.

Le comité de rédaction

Social : le chantier est ouvert

par Charles DELAMARE

Le « social » est devenu la bête noire de ceux qui veulent relever le défi du mondialisme. Il sera, au contraire, le ciment de la nouvelle société européenne, si celle-ci a le courage de l'adapter aux nécessités irréversibles.

Le « social » fut au XIX^e siècle une idée plus neuve encore que le bonheur. Il risque au début du XXI^e siècle de devenir une idée fausse.

La naissance du « social »

Pourquoi et comment ce concept inconnu jusqu'alors a-t-il éclos dans les esprits, autour de 1830 ? Parce que la révolution industrielle, déjà entamée donnait aux nouvelles générations la possibilité de transposer dans le réel, sous forme de groupements politiques et sociaux, puis de lois et de mécanismes administratifs des sentiments qui avaient relevé pendant des millénaires de la pure, ou impure, charité. Le bien-être, fragile conquête sur une pénurie générale, réservé jusqu'alors par force et nécessité à une toute petite minorité commençait à se répandre. On (et pas des moindres, Hugo, Michelet, Darwin, Humboldt), on a magnifié cette stupéfiante nouveauté sous le vocable du « Progrès ». L'exploitation de la connaissance, de la science, de la technique créa en quelques décennies une plus-value gigantesque. De bons esprits eurent alors l'inspiration de répartir cette dernière de manière plus équitable. De Lamennais à Karl Marx en passant par Stuart Mill, l'accroissement des richesses engendrées par l'utilisation de la vapeur et des métiers à filer a paru soudain pouvoir servir à lutter contre des maux affligeant l'humanité de manière immémoriale. Ils s'appelaient chômage, maladie, pauvreté, vieillesse, pléthore d'enfants (voir les contes de Perrault). Au fur et à mesure que la croissance dégageait de nouvelles ressources, le champ du « social » s'élargissait. Après la Deuxième Guerre mondiale le mouvement fut irrésistible. Il était entretenu d'une part par la compassion, la fraternité qu'inspiraient aux privilégiés les enseignements de la civilisation judéo-chrétienne, d'autre part par la crainte d'une révolution sanglante à

l'image de celle qui avait instauré le communisme en URSS et dans les pays limitrophes. Issu des réflexions de Lord Beveridge, de la doctrine démocrate-chrétienne ou socialiste, le « *social* » fournit l'axe politique principal dans la reconstruction de l'après-guerre. Il donna la réponse la mieux adaptée aux déchirements qui avaient bouleversé l'Europe du Traité de Versailles jusqu'à la capitulation de la Wehrmacht à Reims. Près de soixante ans après, l'architecture du « *social* » reste charpentée, pour l'essentiel, par ces idées avancées pour faire face aux malheurs de la guerre, à ses causes et à ses conséquences.

Un remède à la souffrance humaine

Le « *Social* » tente de remédier à trois souffrances majeures : celle de la maladie, celle de la pauvreté, celle de la vieillesse. Il y a bien longtemps que ces défis ont été lancés à l'humanité ! Depuis la malédiction d'Adam et Eve ! Mais à l'époque de la reconstruction et des « Trente glorieuses » les hommes politiques n'ont pas craint de s'attaquer à ces plaies persistantes. Leur ambition n'allait pas jusqu'à tenter de les guérir définitivement. Mais ils espéraient obtenir une profonde amélioration en donnant à tous les citoyens l'égalité des moyens dans la lutte contre ces malheurs, entre les citoyens d'une même nation. En 1945 les carences dues à la guerre frappaient particulièrement les plus démunis, à travers l'anémie, la tuberculose, les taudis, les maladies infantiles. La Sécurité Sociale assurant la gratuité des soins se finance par un transfert des salariés bien portants vers les malades ou les accidentés. Elle a repris en l'amplifiant la solidarité que les mutuelles ouvrières avaient instaurée dès le milieu du XIX^e siècle. Celle-ci a été généralisée par la mise à son service de l'appareil d'Etat, avec les obligations légales, l'organisation de la collecte et de la répartition des fonds, le cas échéant par le déclenchement de la répression. La pauvreté a été combattue d'abord par la politique du plein emploi. Celle-ci répondait à la vague de chômage qui avait submergé l'Occident après 1929. Il n'avait été supprimé que par Hitler, ce qui avait permis au Führer d'asseoir son pouvoir totalitaire ! Les démocraties se devaient de faire aussi bien tout en promouvant la paix. Par la suite, en France, notamment grâce à Joseph Fontanet, l'instauration d'un salaire minimum détermina une base commune de dignité. A travers les prix et l'impôt les consommateurs sont venus soutenir les travailleurs les moins qualifiés. La vieillesse enfin, dans de larges couches d'anciens salariés, terminait la vie dans le dénuement. Elle scandalisa Giscard d'Estaing qui en fit une des principales pré-occupations de son septennat. Elle se déroule désormais dans des conditions acceptables grâce à la solidarité des plus jeunes en faveur des anciens.

Ces différentes actions impliquent un transfert monétaire des plus favorisés vers les moins heureux dans l'existence. On ne prend pas seulement aux riches, mais surtout à ceux qui en raison de leur âge et de leurs capacités se

trouvent en pleine période de production, d'action, de vie. C'est sur cette partie active de la population que repose l'édifice du « social ». Cette remarque en entraîne une autre. Tout a été bâti sur la solidarité. Mais celle-ci est essentiellement nationale. La mutualisation des risques n'a connu le succès d'aujourd'hui que lorsqu'elle est passée du plan professionnel et corporatiste au plan national, quand on a appuyé sur le levier de l'Etat pour rendre obligatoire les cotisations et pour arbitrer la répartition.

Un changement profond

De nos jours, les conditions d'éclosion du « social », telles qu'elles existaient en 1945, ont profondément changé, à tel point que celui-ci peut apparaître aujourd'hui à certains comme une idée fausse. C'est la grave question qu'il faut se poser aujourd'hui en raison des critiques portées contre le poids des étouffantes charges sociales. Les trois fléaux de l'humanité ne se sont pas évanouis, mais ils se sont transformés, ce qui remet en question le cadre d'action qui avait été adopté pour leur faire face. Si les maladies ont beaucoup reculé, les malades eux ont beaucoup augmenté. Dans une enquête récente seuls 25% des Allemands s'estiment bien portants ! Il en va probablement de même chez les Français, les plus grands consommateurs au monde de tranquillisants et d'antibiotiques ! Les malades souvent imaginaires et certains médecins émules du Dr Knock nuisent par le gaspillage des ressources aux progrès de la recherche médicale et à l'amélioration du traitement des vrais nécessiteux. Parce qu'ils consomment pour leurs lubies ou leur profit une part substantielle des fonds destinés à la santé publique.

Il en va de manière similaire en ce qui concerne le retour au plein emploi : l'accumulation des aides et l'enchevêtrement des réglementations stérilise l'embauche et engourdit le désir de travailler. Au même moment l'Asie accroît sa concurrence et déborde de zèle. Quant à la vieillesse, l'effort de solidarité, à cause de la diminution relative mais rapide des actifs et à cause du retournement démographique touche aux limites du supportable. Ces dernières seront franchises inexorablement dans une dizaine d'années. Et le système des retraites s'écroulera... Car les temps changent. Le « social de Papa » n'est pas loin d'être défunt ! Deux facteurs nouveaux ne sont pas pris (encore) en compte, tant leur simple révélation effraie les responsables administratifs et politiques : la fin du privilège des Occidentaux et la détérioration de la solidarité nationale.

La fin de la rente de l'Occident

Si la révolution industrielle a entraîné l'essor du « social », c'est qu'elle a engendré une rente alimentée par l'avance technologique de l'Occident, Europe et Amérique. L'enrichissement des sociétés blanches a donné à

celles-ci les moyens d'établir enfin une égalité relative entre les citoyens. A peu près au même moment où les marxistes dénonçaient les grandes disparités de revenus existant encore, celles-ci, en fait, par rapport aux sociétés antérieures ou extérieures, étaient en train de s'amenuiser. D'une manière jamais vue dans l'Histoire ! Avec le mondialisme, les pays restés en arrière dans l'évolution technique sont en passe aujourd'hui de rattraper leur retard à grande vitesse. Tout au moins dans l'Asie du Sud-Est, en Chine et bientôt en Inde. La rente que procurait à l'Occident son avance scientifique et organisationnelle commence à en être fortement entamée. Pour la maintenir il faudrait consentir un effort d'investissement intellectuel, dans l'éducation et la recherche, qui en Europe, n'est accompli de façon suffisante qu'en Finlande et en Suède. Il est donc probable, par exemple, que la mise au travail industriel des 300 à 400 millions de Chinois encore attachés à une agriculture de subsistance, pèsera de plus en plus lourdement sur l'emploi en Occident ; de nouvelles possibilités s'ouvriront dans celui-ci par l'accroissement des échanges, mais pour les saisir il faudrait s'adapter au plus vite, produire du neuf et du meilleur. Et quand l'Inde s'éveillera...

Pourtant l'opinion publique ne se préoccupe de cette irruption des anciens sous-développés dans le modernisme que de manière sporadique. Elle repousse le problème dans un futur lointain. Et les politiques sont trop heureux de bercer d'illusions leurs électeurs assoupis. On oublie que *tout l'édifice du « social » est menacé*, qu'il risque de s'écrouler. Il repose entièrement sur le produit d'un facteur traité aujourd'hui avec dédain, si ce n'est agacement : le travail. Et le travail productif, parce que compétitif.

Affaiblissement du lien national

L'autre raison de s'inquiéter tient à l'affaiblissement du lien national. La solidarité coûte cher. Elle ampute un tiers des traitements et salaires. Cet effort pénible est encore accepté parce qu'il repose sur le calcul de la division des risques. Sa mise en jeu s'effectue dans le cadre d'une communauté unie, celle de la nation. En raison de la mondialisation affluent désormais dans nos hôpitaux les malades du Tiers-monde, dans les maternités les femmes soumises à la polygamie et les accidentés maltraités dans leurs pays respectifs. Les participants obligés au grand jeu de la communauté et de la solidarité, s'indignent déjà et le feront de plus en plus de la contribution qui est exigée d'eux dès lors qu'elle profite aussi à des individus qui ne cotisent pas à la caisse commune. Comme l'a dit Michel Rocard, la France ne peut pas prendre en charge toute la misère du monde ! Et l'économie ouverte au monde ne peut pas porter la même charge sociale qu'une économie enfermée dans ses frontières comme l'était la France de 1950 ! Et l'immigration des hommes est peu

de chose à côté de l'immigration du travail importé dans des marchandises et des services, caché dans les supermarchés, transporté clandestinement dans les caddies !

L'Union européenne est seule capable de relever ce double défi. Son poids économique énorme lui confère le moyen de s'opposer aux effets d'une mondialisation trop rapide, trop peu soucieuse de ses répercussions dans des sociétés anciennes. Sans esprit de conservatisme, en voulant encourager au contraire le développement en Asie et en Afrique, l'Union européenne, à la différence de nos nations isolées, a le pouvoir d'imposer des règles de fonctionnement équitable aux échanges mondiaux. Le « social », comme naguère le communisme, ne peut plus être construit dans un seul pays. Ceux qui souhaitent participer à la prospérité mondiale doivent se soumettre à ses règles. Le dumping des bas salaires, destructeur de notre équilibre social peut et doit être combattu par la Commission de Bruxelles ! Quant à l'affaiblissement de la solidarité nationale, il sera compensé par un accroissement des relations inter européennes. La nouvelle société qui est en train de naître ¹ sur le continent se différencie en particulier des autres blocs mondiaux, par son attachement unanime aux valeurs du « social ». Elles se sont développées depuis plus d'un siècle de manière parallèle dans les pays scandinaves, l'Allemagne, l'Italie, etc... Elles ont été inspirées par les mêmes doctrines, mais celles-ci se sont diversifiées au gré des impulsions politiques propres à chaque pays. Il est urgent de réaliser une unification des procédures et des formalités, pour que, par exemple, tout Néerlandais qui le souhaite puisse facilement jouir de sa retraite en Calabre ou pour que tout Portugais puisse se faire soigner dans une clinique à Copenhague aux mêmes conditions qu'à Lisbonne. En revanche les non-participants à l'Union n'auront plus à être accueillis à bras ouverts, à prix réduits et les yeux fermés. Le bon Samaritain n'a pas soigné des Indiens ou des Arabes, mais des hommes de sa langue et de son ethnie.

La mue du « social »

L'évolution du « social » est inévitable en raison de la poussée de la concurrence émanant des autres parties du globe. L'Union européenne nous offre l'instrument nécessaire pour affronter avec succès les drames que provoquerait le démantèlement de notre système, au nom d'un libéralisme prôné par les puissances émergentes beaucoup plus vivement encore que par les Etats-Unis. Les responsables européens nous inviteront aussi à réviser de fond en comble nos conceptions à ce sujet. Les hôpitaux maintenus à moitié vides dans des villes secondaires n'ont pas plus de justification que les lignes de

¹ « Nouvelle Europe, nouvelle société », *France-Forum*, n°15 .

chemin de fer démarquant l'ancien réseau de diligences. Pas de justification, mais un coût supporté par tous au détriment du progrès scientifique, sanitaire et social. De même, les obstacles opposés à ceux qui souhaitent travailler au-delà de 60 ans ou plus de 35 heures provoquent un grave ébranlement du socle du « social » : le goût de travailler, mieux, plus efficacement et de manière plus rémunératrice.

C'est ainsi que la rénovation du « social » passe par le retour au plein emploi. Dans l'actuel contexte de démission démagogique, cet objectif paraît inaccessible. Prononcer ces mots risque d'attirer moquerie et scepticisme. Les grands réformateurs en plein milieu de la Deuxième Guerre mondiale n'ont pas hésité, eux, à définir les voies et les moyens pour donner à chaque citoyen une rémunération conforme à ses capacités et à ses réalisations. C'est cet exemple qu'il faut suivre pour définir une nouvelle pensée sociale. L'ambition politique ne peut pas avoir de motivation plus puissante. Il est trop évident que le temps presse, qu'il faut remettre en question toutes les procédures pour rebâtir un système solide et efficace. D'ores et déjà le chantier de la rénovation du « social » est ouvert. Qui aura le courage d'y entrer ? Les retouches à la Sécurité Sociale n'ont représenté jusqu'ici que des palliatifs risibles, des « placebos » administrés à des malades inconscients. Pendant ce temps-là les déficits se creusent au point d'ouvrir des abîmes sous les pieds de la génération future. Les retraites d'ici cinq à dix ans ne seront plus couvertes. Le chômage émigrera des rizières chinoises vers les banlieues de nos villes. Et les gouvernements somnolent ! Quel programme politique proposera des réformes profondes pour empêcher qu'un pan entier de notre société s'écroule ? Pour que le social resurgisse comme un facteur de progrès, un stimulant à la recherche d'une vie nouvelle, le ciment d'une société humaine. Il faut reprendre l'Etat en main pour le pousser à travailler au renouveau. « Ma doctrine de l'Etat, disait Jean Lecanuet en 1965, c'est l'Etat au service des hommes, au service des plus humbles, au service de tous ceux qui attendent justice ». Une si longue attente !

Charles DELAMARE

Vers une atomisation du social ?

par Christian SAVÈS

L'Etat-Providence se dégrade au même rythme que l'Etat. Mais puisque le monde nous transforme, efforçons-nous de transformer le monde.

La question sociale risque d'être plus que jamais au cœur du devenir de la société de type post-industriel, dans les prochaines années et les prochaines décennies. L'Etat-Providence est toujours en crise, même si celle-ci a changé de nature. Au-delà des lancinants problèmes de financement et de gestion, au-delà des questions posées sur l'efficacité du système de redistribution, ce sont les principes organisateurs de la solidarité et la conception - même des droits sociaux qui se trouvent aujourd'hui remis en cause par l'évolution en cours. La crise est devenue d'ordre philosophique : elle est liée à l'avènement de cette « nouvelle question sociale » qu'identifiait Pierre Rosanvallon, il y a quelques années ¹.

Tout se passe comme si l'on assistait, au fil des événements, à la déconstruction graduelle, méthodique et inexorable de cet Etat-Providence séculaire. Dans ces conditions, il est permis de se demander si la nouvelle question sociale ne va pas menacer, à terme, la cohésion et la pérennité de notre société. Autant dire qu'elle va devenir un enjeu très important et pas seulement économique mais aussi, par répercussion, un enjeu politique. Il est à craindre que ce dernier ne cristallise davantage le clivage Nord-Sud, et qu'il ne souligne avec encore plus de netteté la difficulté qu'il peut y avoir à exporter un certain modèle social (le nôtre). C'est précisément autour de cette évolution qui se dessine que risque de se concrétiser la crainte ici exprimée d'une atomisation du social. Quel pourrait en être le scénario ? Tâchons ici de l'esquisser... quitte à prendre le risque d'être ensuite démenti par la tournure que prendront les événements.

¹ Pierre Rosanvallon : *La nouvelle question sociale* (Repenser l'Etat-Providence) ; Paris, Seuil, 1995.

La dégradation de l'Etat-Providence

L'idée générale autour de laquelle se structure ce scénario annonciateur d'une atomisation du social est celle d'un démantèlement de l'Etat-Providence, victime d'une logique de « moins-disance sociale ». De fait, le périmètre de notre protection sociale (et donc de nos droits) ne cesse de se réduire, voire de fondre comme neige au soleil. Plusieurs éléments concourent à cette évolution et viennent la renforcer objectivement. Il y a d'abord la menace d'implosion qui pèse sur notre système de Sécurité Sociale. L'évolution des dépenses d'assurance maladie, représentant un poids financier croissant, fait jusqu'ici un pied de nez à toute idée et même à toute tentative de réforme. D'autre part, nos régimes de retraite seront aussi menacés par une cessation virtuelle de paiement, dans les prochaines années, sous le double effet de l'arrivée à l'âge de la retraite de classes nombreuses de l'après-guerre (le baby-boom) et de l'arrivée de classes d'âge creuses (nées après 1964), dans un marché du travail restant par ailleurs très déprimé. Hélas, les périls ne sont pas limités à notre seul système de Sécurité Sociale. Ce que l'on appelle communément la « mondialisation » ou encore la « globalisation », avec son lot quotidien de déconvenues (chômage, délocalisations...) est en train de déstructurer et même de détruire lentement mais sûrement la collectivité de travail. Le monde du travail, aujourd'hui, n'a plus grand chose à voir avec ce qu'il était encore il y a trente ou quarante ans, à l'époque de ce que Jean Fourastié appelait « Les Trente Glorieuses »¹.

Cette concurrence accrue de certains pays asiatiques ou du Tiers-Monde, sur le marché du travail, se double bien entendu de pratiques de « dumping social » qui ne sont pas sans conséquences sur le financement de notre protection sociale. C'est que celle-ci repose essentiellement sur des travailleurs, notamment des salariés, qui sont aussi des cotisants assurant le financement d'un système fondé sur une logique contributive. Par ailleurs, le vieillissement démographique des pays occidentaux vient dangereusement éroder la base économique et sociale qui avait jusque-là assuré la pérennité de leur protection sociale... et leur prospérité économique. Ce, d'autant que le vieillissement démographique se double de flux migratoires problématiques. En effet, l'immigration que connaît la France est largement une immigration de pauvreté. Autrement dit, les immigrés arrivant en France (mais la remarque est aussi valable pour d'autres pays européens) sont la plupart du temps sans qualification, ou avec de faibles qualifications, et se retrouvent de ce fait cantonnés à des emplois au bas de l'échelle sociale... quand ils ne sont pas

¹ Jean Fourastié : *Les trente glorieuses*; Paris, Fayard, 1979.

contraints de rentrer dans ce que l'on appelle pudiquement « l'économie informelle » (travail au noir) ou qu'ils ne sombrent pas dans la délinquance pure et simple. Or, les immigrés qui n'exercent pas un travail légal et qui, à ce titre, ne paient pas d'impôts ou ne versent pas de cotisations sociales, ne permettent pas de compenser ce phénomène de vieillissement démographique. Ils ne seront donc pas en situation de pouvoir payer nos retraites, contrairement à ce qu'avait envisagé le démographe Alfred Sauvy, il y a un certain nombre d'années³. Enfin, et ce constat est hautement symbolique, l'Europe sociale reste désespérément en panne depuis la fin des années 80 et le projet de Charte des droits sociaux fondamentaux...

Comment inverser la tendance ?

Peut-on encore inverser la tendance ? En d'autres termes, peut-on en revenir à une logique de « mieux - disance sociale » ?

La porte est étroite et tend à l'être de plus en plus, au fil du temps. Il y faudrait une volonté politique sans faille. Or, la volonté politique est assurément ce qui fait le plus cruellement défaut à la génération d'hommes politiques actuellement au pouvoir. Tenter d'inverser la tendance (ce qui ne suppose pas nécessairement d'y parvenir) exigerait que l'on réunisse plusieurs pré requis ou conditions préalables :

- recoupler travail et protection sociale en reconstituant patiemment la collectivité de travail : il s'agirait ni plus ni moins que de remettre en symbiose le travail et la protection sociale, tant il est vrai que le rapport de l'un à l'autre a été sinistré, ces dernières décennies. Or, c'est la valeur-travail qui alimente la protection sociale. Il convient donc de ne pas voir et de ne pas traiter ces problèmes séparément, de manière un peu trop cloisonnée (comme on est peut-être tenté de le faire...), sachant que *ce sont les cotisations sociales assises sur le travail qui permettent le financement de l'effort de protection sociale*. Rappelons ici cette évidence : sans création nette d'emplois, il n'y a pas d'augmentation des ressources, sauf contribution de l'Etat. Malheureusement, la France est probablement le pays européen qui a détruit le plus d'emplois industriels, depuis trente ans (entre deux et six millions, selon les fourchettes habituellement données, la vérité se trouvant probablement à mi-chemin) ;

³ C'est en 1987 qu'Alfred Sauvy avait affirmé : « C'est trop brutal de dire aux Français que leur pays sera repeuplé par les Africains et que leurs retraites seront payées par des Maghrébins. C'est pourtant ce qui va se passer ». Son propos est rapporté par Jean-Paul Gourevitch dans *La France africaine* (Paris, Le Pré aux Clercs - Essai, 2000, p 13).

- inciter et œuvrer à la moralisation du marché du travail, au niveau international, afin d'éviter que ne se développent les pratiques de « dumping social » et de concurrence déloyale, trop souvent montrées du doigt, mais pas assez combattues, ces dernières années. L'un des moyens pour y parvenir, en sachant qu'il est nécessaire mais non suffisant, consisterait à *favoriser le développement de pratiques de « commerce équitable »* (pas de travail d'enfants en bas-âge, juste prix des produits...) des pays émergents. L'idée de base serait que ces pays-là concurrencent moins sauvagement nos produits en acceptant de payer les leurs plus cher, de manière à permettre chez eux la mise en place de vrais systèmes de protection sociale. Ce serait procéder là à une sorte de rééquilibrage social par le haut, entre les différents pays et continents de la planète ;

- promouvoir une réforme structurelle des organisations internationales en charge du travail et de la protection sociale : l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et l'Association Internationale de Sécurité Sociale (AISS) qui sont tout de même vétustes et bureaucratisées, en panne d'imagination, pourraient être avantageusement remplacées par une organisation nouvelle. Celle-ci dépendrait toujours de l'ONU (car les enjeux économiques et sociaux seront de plus en plus planétaires) et elle présenterait la particularité et l'avantage d'englober le monde du travail et celui de la protection sociale en les traitant comme deux aspects d'un même problème, d'un même phénomène ou, plus exactement, d'une même réalité. Cette nouvelle organisation internationale serait dotée de pouvoirs accrus de régulation, de contrôle et de sanction des manquements observés. C'est elle qui veillerait au respect de certaines règles élémentaires du droit du travail, dans les pays émergents, et qui s'assurerait de la mise en place de systèmes de protection sociale modernes et performants.

Pour une Constitution sociale et mondiale

En réalité, c'est peut-être bien d'une véritable « Constitution Sociale » qu'aura besoin la planète, demain ou après-demain. Celle-ci aurait alors pour vocation *de créer un socle commun de droits en matière de droit du travail et de la protection sociale*, afin de créer un effet de « clapet anti-retour » (évitant ainsi de possibles régressions sociales). Cette Constitution Sociale réaliserait ou accompagnerait une harmonisation, voire une unification planétaire du marché du travail pour que les conditions de travail et d'emploi se rapprochent tendanciuellement, sur le long terme. Il est permis de penser que cet effort de convergence aurait quelques effets bénéfiques, comme par exemple la réduction ou au moins la limitation des phénomènes de délocalisation industrielle. C'est que ceux-ci sont constitutifs de « dommages collatéraux »

de plus en plus importants, pour les pays de vieille tradition industrielle. La France en a été victime plus que d'autres, en raison du coût relatif du travail, plus élevé que chez ses partenaires (même si, ces dernières années, cet écart a eu tendance à se réduire, voire à s'inverser, par rapport à eux). L'objectif, certes utopique pour l'instant, serait d'avoir un jour un « grand marché mondial du travail » un peu comme la construction européenne s'est efforcée d'accoucher d'un « grand marché » dans le secteur économique. Cela est peut-être possible, mais seulement par le progrès social... ce qui suppose toujours une volonté politique de l'apporter à tous sans faillir, dans les pays producteurs. Seul le progrès social, et un progrès social continu peut être en mesure d'éviter ce que les économistes classiques et libéraux, à la suite d'Adam Smith, ont appelé la « détérioration des termes relatifs de l'échange ». Pour lutter activement contre cette détérioration des termes relatifs de l'échange, au niveau international, il faudrait alors rétablir les termes de l'échange en acceptant de payer plus cher les marchandises venant d'Asie ou du Tiers-Monde, de manière à leur permettre de financer des systèmes de protection sociale comparables aux nôtres, chez eux. De la sorte, et par contre-coup positif, les pays occidentaux subiraient moins cette forme de concurrence déloyale venant de pays ayant une main-d'œuvre à la fois abondante et bon marché. Ainsi, au niveau planétaire, les équilibres et les termes relatifs de l'échange (puisque toute marchandise est destinée à être échangée, un jour ou l'autre) seraient durablement rétablis... au moins peut-on l'espérer.

Il doit bien exister, quelque part, une voie qui nous offrirait l'opportunité de rapprocher durablement le Marx de la « Critique de l'économie politique » (le Marx économiste lucide et averti, critique parfois constructif du capitalisme) d'Adam Smith, l'auteur de « La richesse des nations ». Il ne saurait y avoir d'incompatibilité entre deux intelligences certes différentes mais se donnant néanmoins les moyens de converger. L'avenir du social est peut-être à ce prix. En tout cas c'est à ce prix-là qu'il sera préservé, à supposer qu'il puisse l'être, du spectre de la désintégration, de l'atomisation.

Dans un monde de plus en plus incertain, ayant un rapport toujours plus exigeant au temps et imposant des contraintes en forme de défis, il faut peut-être garder à l'esprit ce mot fameux du Duc de Broglie : « Rien n'est probable, tout est possible »...

Christian SAVÈS

Social : de quoi parle-t-on ?

par Henri CATHERIN

*Un militant syndicaliste rappelle ici le sens de son combat
et le sens de la démocratie.*

O n confond trop souvent le *social* avec le *charitable* ou avec le *syndical*. Mais comme la mode n'est plus du côté du "syndical", certains prétendent que nous sommes sous « la dictature des syndicats » 'qui doivent être combattus, non seulement par les libéraux mais aussi par les démocrates, tout en se lamentant par ailleurs du faible taux de syndicalisation, dans notre pays, démontrant ainsi leur hypocrisie. Le « charitable » montre ses limites derrière l'excuse devenue célèbre de Michel Rocard qui disait : « on ne peut supporter toute la misère du monde ». Nous sommes tous très sollicités par une multitude de causes généralement toutes dignes d'intérêt, sur le plan humain, avec avantage fiscal. Comme il est impossible d'être généreux envers toutes ces associations, un grand nombre trouve prétexte pour ne répondre à aucune sollicitation. D'autres voulant se mettre en règle avec leur conscience font leur bonne action (BA) avant Noël et peuvent ainsi dormir tranquille et vivre heureux pendant les fêtes. Mais pour ceux qui ont une longue expérience du combat syndical, ayant parfois découvert leur vocation à la suite d'un licenciement et d'une période de chômage, qui n'épargne aucune carrière et peu de familles, l'opinion n'est pas la même. Ils considèrent au contraire que face au « tout économique » et au « tout politique », *les syndicats* conservent toute leur importance, même si les adhérents sont minoritaires, tout comme ceux des partis politiques, encore plus délaissés.

Ils continuent la tradition instaurée par Victor Hugo, lorsqu'il disait : « sans perspectives sur le plan social, la politique n'est que du vent ». Il ne demandait qu'une chose, « la substitution des questions sociales aux questions politiques ». Cette apostrophe est toujours d'actualité, car selon les libéraux, l'économie considérée en elle même n'a pas besoin de contraintes sociales et politiques et c'est même la condition apparente pour qu'elle soit la plus florissante.

L'économie fille du « social »

Apparente, car si à son origine l'acte principal de l'économie était la production avec un appareil industriel plus efficace pour obtenir le meilleur rendement, le développement économique dépend désormais de la consommation, du moins pour 60% de la croissance. Les deux autres moteurs demeurant l'exportation pour 20% et l'investissement pour 20%. Mais si on se place à l'échelle d'un continent comme les Etats-Unis, les exportations ne représentent plus que 10 %, le principal moteur est bien la consommation pour 70 %.

Ce n'est pas un hasard si la première entreprise d'un continent ne soit plus aux USA et en Europe, l'automobile avec General Motors ou Volkswagen ou le pétrole avec Esso, Shell ou Total, mais la distribution avec Wall Mart avec 1.300 000 employés aux USA et Carrefour et les grands distributeurs avec leurs six centrales d'achat en France. Or, la vigueur de la consommation dépend du pouvoir d'achat des travailleurs, des salaires, revenus et retraites que perçoivent les consommateurs.

En réalité, *il n'y a pas d'économie sans le social, et vice versa, pas de social sans économie*. C'est pourquoi on ne devrait parler que de socio-économie, comme disait un universitaire de la décennie précédente, et d'*économie sociale de marché*, telle qu'elle a été désignée par les partis réformistes de l'Europe du Nord et les capitalistes rhénans eux mêmes .

En fait, ce qui est sous-jacent aux exigences sociales du développement économique, c'est l'impératif de la justice, car les pays qui ont une politique des salaires et des revenus trop restrictive, sont généralement malthusiens et compromettent l'avenir, en utilisant un pouvoir politique fort, pour ne pas améliorer les revenus du travail, au profit des actionnaires jamais satisfaits. ¹

La justice sociale, c'est la démocratie

La justice sociale prend racine dans les valeurs de base de la démocratie, de la République, liberté, égalité, fraternité et responsabilité. Si l'égalité a surtout un fondement et une finalité philosophiques à l'égard des personnes, elle n'est pas indifférente au sort qui est fait aux individus et aux familles pour qu'ils aient des conditions de vie de travail décentes. A mesure que s'accroît le PIB des Etats, le PIB moyen par habitant n'est pas accessible à cette proportion grandissante de la population que sont les 26 millions de chômeurs en

¹ Les gestionnaires de fonds de pension exigent de 10 à 15% de rendement de la part d'entreprises qui parviennent difficilement à générer 5% de profits.

Europe et le double de population pauvre, tout en ayant un travail et un bas revenu, soit plus de 50 millions en Europe et autant aux USA avec une couverture sociale dérisoire. L'idéologie ultra libérale aboutit au désastre en proposant à tous de travailler plus, tout en gagnant moins, pour rester compétitif : c'est ainsi qu'un travailleur américain peut et doit parfois cumuler plusieurs emplois pour obtenir un revenu suffisant, pourvu qu'il ne dépasse pas 24 heures sur 24, et sept jours sur sept ! ce qui est désastreux en matière de vie de famille, mais aussi de sécurité.

Au Japon, certaines entreprises dans la métallurgie ne fonctionnent qu'avec des retraités de plus de 65 ans. Ils y sont contraints, s'ils n'ont pas de retraite décente. Ils ont conservé la vieille idéologie japonaise qui voulait que la valeur d'un individu ne correspond qu'à sa capacité à produire et lorsqu'ils n'en n'étaient plus capables, ils allaient mourir dans la montagne, ou se suicidaient collectivement en mer. Dans ce cas il n'est nul besoin de financement des retraites. Tous les gains de productivité obtenus avec le progrès technique et la robotisation (le Japon a l'industrie la plus robotisée au monde), sont utilisés pour la puissance de l'économie à l'exportation . La Corée du Sud et les autres Dragons ont les mêmes comportements et des pratiques déloyales en matière de concurrence. Cela aboutit à tuer les concurrents sur le marché mondial, tout en se condamnant soi même, car la consommation interne n'a pas pu se conjuguer avec les exportations pour assurer la prospérité et ces pays ont sombré dans la stagnation avec leur conglomérat fragilisé.

La prospérité de l'Occident , tant de l'Europe que des Etats Unis, a été le résultat 1/ du génie de ses savants, ingénieurs et techniciens, 2/ du dynamisme de ses entrepreneurs, 3/ du courage de ses travailleurs, 4/ de l'engagement des militants en matière de pression syndicale depuis un siècle, sous des formes différentes. Les consommateurs ont ainsi obtenu leur part du gâteau national pour mener une vie décente, en deçà desquels la pratique de la vertu est impossible, afin de se nourrir, se loger, d'équiper et sécuriser sa famille.

La dignité de l'homme de toujours exige qu'il assume sa part de travail dans sa fonction de producteur de biens et de services, et son rôle dans la division internationale du travail pour demeurer solvable sans être assisté à perpétuité. L'être humain participe ainsi à l'œuvre de la Création sans laquelle il ne peut lui-même se réaliser.

Henri CATHERIN

La loi sur la cohésion sociale

par Jean-Marie VANLERENBERGHE

(en collaboration avec Antoine Bueno)

L'importante loi sur la cohésion sociale tend à favoriser la reprise de l'emploi plutôt que de soutenir les chômeurs. L'Etat est appelé à se porter en force pour sa mise en pratique.

Le 5 novembre 2004, le Sénat a voté en première lecture le projet de loi de programmation pour la cohésion sociale. Ce projet, au moment où nous écrivons, est examiné par l'Assemblée nationale. Malgré les nombreuses interrogations que suscite cette loi notamment sur son financement, il est intéressant de remarquer que le gouvernement a traité la question dans sa globalité et s'est efforcé de remettre le citoyen au cœur des dispositifs proposés.

Le projet de loi "Borloo" : trois grands piliers.

Premièrement, le volet "*mobilisation pour l'emploi*" redéfinit les missions du service public de l'emploi, libéralise l'activité de placement, et modifie les sanctions applicables par les ASSEDIC pour les chômeurs qui ne recherchent pas un emploi. Concernant ce dernier point, le "tout ou rien" actuellement en vigueur sera remplacé par un système de sanctions graduées prises en fonction de la situation du chômeur et de la gravité de son manquement à l'obligation de recherche d'emploi. Par ailleurs, ce texte élargit le champ de l'apprentissage et en assouplit le dispositif. Le projet de loi simplifie aussi l'architecture des contrats aidés. Il substitue aux contrats emploi consolidé et aux contrats emploi solidarité un seul contrat d'accompagnement dans le secteur non marchand pour les publics en difficulté. Ceux-ci continueront de bénéficier dans le secteur marchand du contrat initiative emploi. Pour les titulaires de minima sociaux, existeront aussi deux contrats : le contrat d'insertion-revenu minimum d'activité (RMA) pour le secteur marchand et le contrat d'avenir pour le secteur non marchand. L'objectif est d'accompagner 800 000 jeunes en difficulté vers l'emploi durable et de former 500 000 apprentis, tous « étudiants des métiers ».

Le projet de loi favorise aussi la reprise ou la création d'entreprise par des chômeurs. Enfin, le gouvernement y a inséré une lettre rectificative portant sur les règles applicables aux procédures de licenciement économique. Cette lettre porte abrogation des articles introduits dans le code du travail par la loi de modernisation sociale de 2002 dont l'application était jusqu'ici suspendue. Ses deux principaux apports sont d'étendre le droit au congé de reclassement par l'employeur aux salariés employés par les entreprises de moins de mille salariés et de rendre obligatoire les négociations portant sur la gestion prévisionnelle des effectifs et des compétences, afin d'inciter les entreprises à traiter, en amont, les évolutions de l'emploi.

Le second pilier consacré au logement social comprend trois axes. Il est d'abord proposé de résoudre la crise du logement par le rattrapage des retards en matière de logement locatif social. 500 000 logements sociaux devraient être construits en cinq ans. Pour cela, une convention-cadre sera passée entre l'Etat et l'Union sociale pour l'habitat et le programme national de rénovation urbaine sera prolongé de deux ans. Il est ensuite question de résoudre la crise du logement par la mobilisation du parc privé. Pour ce faire, l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat devra accroître la production de logements privés à loyers maîtrisés, les créances issues d'impayés relatifs au logement seront privilégiées et un dispositif opérationnel de lutte contre l'habitat indigne sera mis en place. Enfin, le projet prévoit de renforcer de façon conséquente l'accueil et l'hébergement d'urgence. Il prévoit notamment la création d'un certain nombre de places en maisons relais (4000), centres d'aide aux demandeurs d'asile (7000) et centres d'hébergement et de réinsertion sociale (1300). De plus, les personnes hébergées dans le dispositif d'urgence deviendront prioritaires pour l'attribution des logements locatifs.

Troisièmement, *le pilier "égalité des chances"* réforme en profondeur le dispositif de la dotation de solidarité urbaine. D'une part, plus de fonds seront affectés à la Dotation de Solidarité Urbaine et, d'autre part, son indice de répartition sera modifié afin qu'elle remplisse mieux son rôle de redistribution. Par ailleurs, toujours dans le pilier "égalité des chances", le projet de loi entend promouvoir l'accompagnement des élèves en difficulté par le développement de "dispositifs de réussite éducative" ainsi que l'accueil et l'intégration des personnes issues de l'immigration.

Un texte lacunaire mais une discussion enrichissante

Globalement, ce texte est satisfaisant. En effet, on ne peut que souscrire aux objectifs et à l'approche gouvernementale comme dans le cas de la simplifi-

cation de l'architecture des contrats aidés, de la remise à plat de la dotation de solidarité urbaine ou de la création de maison de l'emploi. Cependant, le projet gouvernemental était perfectible sur un certain nombre de points. Nous avons ainsi obtenu que la condition de recherche d'emploi soit considérée comme satisfaite pour les chômeurs accomplissant des démarches actives en vue de la reprise ou de la création d'une entreprise. Nous avons aussi renforcé les droits de la défense des chômeurs menacés de sanctions par les ASSEDIC. De plus, grâce à notre intervention, les chantiers et ateliers d'insertion, dont la qualité du travail sur le terrain n'est plus à démontrer, ont acquis une base législative.

Mais, au-delà de ces aménagements, le texte gouvernemental était lacunaire notamment sur la question difficile du surendettement. C'est pourquoi nous avons défendu et fait adopter un amendement important du rapporteur Valérie Létard qui prévoit que les dépenses de logement seront désormais prises en compte par les commissions de surendettement dans le calcul du "reste à vivre". Nous avons également souhaité que soit clarifié un certain nombre de points cruciaux tels que l'ouverture aux jeunes de moins de 25 ans des contrats d'accompagnement dans l'emploi ou l'évaluation du coût supporté par les collectivités locales et par les organismes d'HLM en matière de logement.

L'Etat devra tenir ses engagements

Enfin, nous le savons, en matière d'emploi ou de logement, les dispositifs mis en oeuvre ne porteront leurs fruits que si l'Etat tient ses engagements budgétaires et si tous les acteurs de terrain se coordonnent en harmonie, faute de quoi de grands décalages apparaîtront entre la lettre du texte et sa concrétisation effective. C'est pourquoi, par exemple, il est indispensable que le nouveau contrat d'avenir puisse être piloté alternativement par les communes, leurs établissements publics de coopération intercommunale ou par les départements. Plus généralement, l'Etat aura un rôle clef dans la mise en oeuvre de toutes les politiques portées par le projet de loi de cohésion sociale. Il devra jouer un rôle d'impulsion. En effet, la réforme ne sera jugée que par le terrain, c'est-à-dire à l'aune du taux de sortie des emplois d'insertion et l'abaissement durable du nombre de chômeurs, du nombre de logements aidés qui seront réellement construits ou de la réduction du nombre d'illettrés à la sortie de l'école. Pour que la cohésion sociale soit une réussite, l'Etat devra assurer le service après-vote !

Jean-Marie VANLERENBERGHE
(en collaboration avec Antoine Bueno)

La politique familiale, pilier du « social »

par Bruno BÉTHOUART

*Le social est menacé :
le combat pour la fraternité doit être repris avec détermination et réalisme.*

Puisque, comme l'affirmait Jehan Bodin, « il n'est force et richesse que d'hommes », la principale originalité de la France en matière de modèle social n'a-t-elle pas résidé dans le caractère pionnier, volontariste et très performant de la politique familiale des Trente Glorieuses ? Impulsée par les radicaux comme Edouard Daladier dans le Code du Travail, poursuivie sous Vichy, elle atteint, surtout dans les années cinquante, un haut niveau d'efficacité. Au-delà de cette assertion, ne serait-il pas finalement assez neuf de proposer une relecture de la crise de ce modèle français dans sa complexité socio-économique et dans son contexte européen à l'aune de ce filtre cher aux démocrates-chrétiens et quelquefois encore rejeté par principe puisqu'entaché d'un vice originel ; celui d'avoir servi le régime vichyste.

Un redressement grandiose

En 1950, le républicain populaire Pierre Schneiter, ministre de la Santé publique et de la Population, ose affirmer : « La France a la meilleure législation familiale ». Aidé de Jules Catoire, secrétaire d'Etat, il succède à ses collègues Robert Prigent et Germaine Poinso-Chapuis, la première femme ministre de la République française : d'autres MRP occupent le ministère : Paul Coste-Floret, Paul-Louis Aujoulat, André Monteil, puis sous la Ve République, Maurice Schumann, Jacques Barrot notamment ont en charge les affaires sociales. Les républicains populaires ont joué un rôle déterminant dans le soutien au redressement démographique : leur perte d'influence a coïncidé avec un lent reflux qui se poursuit actuellement. Certes, les difficultés présentes sont le fruit d'une combinaison de facteurs qui dépassent le cadre de la politique familiale. Cependant l'affaïssement démographique constaté dans notre pays, qui n'est pourtant pas

le cancre de la classe européenne en la matière, est le responsable principal du déséquilibre des comptes sociaux de la nation, source de la fragilité du pays ? Qui aujourd'hui ose, sinon à l'extrême droite et pour des motifs proprement xénophobes, affirmer que l'avenir de la France passe par une renaissance de sa démographie ? Et pourtant, rien n'est plus vrai dans une société en quête d'elle-même que d'oser avoir confiance dans son avenir en soutenant fermement les familles qui font des enfants, qu'elles soient d'origine française ou non. Le modèle social français ne date pas des années qui suivent la Libération mais il s'est appuyé en grande partie sur cette période d'unanimité, de confiance en l'avenir. Ce « déclic » psychologique lié à la solidarité dans les combats de la Résistance, à la volonté de relancer un pays en errance depuis 1940, a engendré une véritable audace familiale assortie d'une volonté de se mettre au travail pour rattraper le temps perdu. Des énergies, des initiatives impensables au cours des années d'entre-deux-guerres où les politiques étaient engluées dans des gestions à courte vue se sont libérées et ont donné un renouveau incontestable de la politique familiale en premier lieu, celle qui touche chaque Français quotidiennement affronté à la réalité économique.

L'intervention de l'Etat s'est manifestée par des nationalisations puis par le désir de renouer les relations professionnelles dans l'entreprise. Là encore, les démocrates-chrétiens, avec d'autres, se sont montrés très offensifs par l'entremise de Paul Bacon présent à douze reprises et sur neuf ans au ministère du Travail et de la Sécurité sociale. Bien entendu, il n'est pas question d'oublier les autres acteurs que sont Ambroise Croizat, le communiste, Daniel Mayer puis Albert Gazier, les socialistes ou les gaullistes qui suivent mais le MRP a joué un rôle indéniable pour définir ce fameux « modèle social » français. Celui-ci s'est donc appuyé sur un volontarisme familial à la base, sur une économie mixte où le public vient corriger les excès du privé, sur une volonté de dialogue social combinée à l'adaptation du Code du travail en faveur des salariés. Durant cette période des Trente Glorieuses naît également une belle espérance, celle de la construction européenne, traduite aussitôt dans les faits par la CECA, momentanément freinée par l'échec de la CED, revigorée par la CEE en 1957 à Rome. L'inspiration est clairement démocrate-chrétienne et s'appuie sur le principe d'une économie libérale conduite par une Haute autorité, composante politique qui équilibre et régule les rapports entre les forces de production selon le vœu de Jean Monnet auquel se rallient Schuman, De Gasperi, Adenauer et Spaak.

Atteinte au social

Les années soixante-dix, anticipées par le mouvement de mai 68, représentent un véritable tournant dans cette incontestable renaissance française au sein d'une Europe en devenir mais affectée, sous la période gaulliste, par une

remise en cause de l'orientation fédérale dans ses mécanismes politiques. Les deux crises pétrolières portent atteinte au modèle social qui, déjà sur le plan démographique, montrait d'évidents signes d'essoufflement. Dans une période marquée par la montée des contestations, des revendications à caractère communautariste ou sexiste, les maîtres de l'heure voient dans le libéralisme socio-économique mais aussi moral le moyen de débloquer les contraintes venues de l'extérieur et la clé pour sortir, selon l'expression usitée en ce temps, de « la société bloquée ». Tant sur le plan européen où le Royaume-Uni s'est intégré et a conforté le camp des partisans du libéralisme, que sur le plan français où la souplesse, la flexibilité semblent être la réponse la plus adaptée à une situation qui condamne les équilibres entre secteur public déficitaire et secteur privé concurrencé par les nouveaux pays industriels, la situation se détériore. Le diagnostic est criant de vérité : le chômage s'accroît en même temps que les déficits publics, la croissance disparaît ; voici venu le temps de la stagflation où, curieusement, le niveau de vie moyen des Français continue de progresser. En matière de sécurité sociale, le délicat compromis entre médecine libérale et prise en charge financière publique produit des effets pervers.

Dans cette période d'incertitude, de conduite délicate des politiques socio-économiques, certains maîtres-mots reviennent en leitmotiv : souplesse et adaptation au marché, mondialisation de l'économie, délocalisations, tentations xénophobes et faillite du modèle français d'intégration, ultra-libéralisme de l'Union européenne associé curieusement au constat des exigences tatillonnes d'une commission européenne obsédée par la norme. Et pourtant, malgré les remèdes de droite basés sur la relance de la production, la baisse des charges, l'assouplissement de la législation du travail, ou ceux de gauche qui redonnent du pouvoir d'achat, qui légifèrent sur les entreprises au grand dam du Medef et sur la durée du travail avec la contestée loi des 35 heures, rien ne permet d'affirmer que la France est sortie du tunnel. Pire, le dernier « rapport Camdessus » vient rappeler que la France, à cause de certaines rigidités, de blocages internes, commence dangereusement à décrocher du peloton des pays qui s'efforcent de sortir du piège dans lequel se trouve l'économie moderne. Les attaques contre le service public déjà sérieusement ébranlé par la privatisation partielle mais décisive de Télécom, par le désengagement de l'Etat dans d'autres sociétés nationalisées, par les premières approches d'une telle opération à l'EDF-GDF en attendant la SNCF, renforcent le constat de la crise du modèle social français au sein d'une Europe de plus en plus libérale dans ses objectifs. Le déficit d'Europe sociale devient un thème bien utile pour ceux qui veulent considérer que la faute ne ressort pas de l'hexagone.

Oser le volontarisme démographique

Et pourtant, lorsqu'on examine les choix socio-économiques faits par les différents gouvernements, au regard de la politique conduite en France durant les Trente Glorieuses, deux éléments ont disparu du champ des priorités : *la politique familiale et le cadrage de l'économique par les pouvoirs publics*. Certes, quelques gouvernements ont essayé de relancer le soutien aux familles mais à quel prix ! et sous quelle accusation de retour au natalisme ou, pire, à l'obscurantisme totalitaire du concept de la femme au foyer ! L'une des premières véritables mesures audacieuses, en ce temps de consensus « politiquement correct », ne serait-elle pas, pour les familles françaises et pour les familles étrangères installées en France, d'offrir une réelle possibilité d'élever correctement leurs enfants, et ainsi d'avoir envie d'en faire naître d'autres, plus nombreux, afin d'arriver, c'est le minimum, au seuil de renouvellement des générations et même bien au-delà si possible ? Est-ce impensable de permettre à la femme ou à l'homme, peu importe, d'abandonner provisoirement, son activité économique pour se consacrer à l'investissement et à la préparation de la France future qui doit disposer d'une répartition équilibrée de ses classes d'âge pour représenter une force politique et économique respectable et peser ainsi sur les décisions européennes et mondiales ? Oser pratiquer le volontarisme démographique en soutenant une politique familiale ambitieuse serait une nouveauté absolue dans l'armada de mesures socio-économiques prises en vain pour sortir du piège depuis près d'un demi-siècle. Une telle initiative s'inscrirait dans la grande tradition chrétienne du soutien à l'un des piliers de toute société, la famille et correspondrait à un geste démocratique puisque, les sondages le démontrent, cette institution est de loin la plus estimée des Français. Une vraie politique familiale offrant au couple le choix entre une prestation bien rémunérée pour élever les enfants et des dispositions fiscales favorables pour ceux qui préfèrent continuer d'exercer leur profession serait l'oeuvre novatrice par excellence dans ces temps de grisaille.

Mais être réaliste

L'autre mesure dont il n'est plus fait mention que par intermittence et par des défenseurs du « tout public » s'attache au retour de l'interventionnisme de l'Etat dans la législation du travail. Les spécialistes constatent une déliquescence à caractère inflationniste des dispositions législatives dans le droit du travail : le CDI est remis en cause au nom de la nécessaire flexibilité, les contrats de travail ne correspondent plus aux nouvelles formes d'activités atypiques. L'une des dernières tentatives, forte et courageuse dans les premiers temps de son esquisse, est la fameuse « loi des 35 h » sensée offrir des emplois supplémentaires et une réelle qualité du travail. Les premiers bilans remet-

tent en cause l'effectivité des mesures et traduisent pour le moins, en dehors de la satisfaction, surtout chez les cadres, de disposer de temps de récupération plus importants, une grande désillusion surtout dans les catégories à petits salaires. Sans accabler outre mesure les personnes qui ont conduit cette réforme avec quelques arrière-pensées ou espérances politiques mais aussi avec une disposition d'esprit généreuse, il apparaît assez clairement que cette mesure phare aboutit à une « fausse bonne action » volontariste. Comment, d'une part opérer une redistribution réelle et non artificielle, subventionnée, des emplois si l'on n'ose pas dire aux salariés français que c'est 35h payées 35 h ou 36 h ? Des sondages, durant la phase préparatoire, laissaient entendre que, devant la crise touchant pratiquement chacune des familles de France directement ou indirectement, la population était prête à ce sacrifice-investissement. Une déclaration des évêques de France sur les « nouveaux modes de vie » en septembre 1982 avaient pourtant bien ouvert la voie avec le courage nécessaire : elle avait recommandé de se contenter d'un salaire quand il était suffisant pour faire vivre un foyer et exigé une justice sociale plus affirmée en faveur des défavorisés. Une simple approbation polie, du bout des lèvres, s'était manifestée dans quelques milieux catholiques devant un ensemble de propositions qui, pour aujourd'hui et pour demain, rend opératoire le concept laïcisé de solidarité. Comment, d'autre part, oser lancer une telle opération de réduction de la durée du travail sans l'organiser au moins avec le noyau dur de l'Europe, celui qui a conçu ce système économique dans lequel notre économie s'inscrit ? L'interventionnisme de l'Etat doit en effet se pratiquer désormais au niveau le plus efficient ; l'étagé européen. C'est dans le cadre d'une Haute autorité politique européenne qu'il aurait fallu lancer le débat de la réduction du temps de travail pour offrir des créations d'emplois à la jeunesse. Or actuellement il n'existe pas d'instances politiques européennes de régulation sinon une commission essentiellement chargée de veiller au bon fonctionnement du marché libre mais qui ne pèse pas sur les orientations susceptibles de répondre aux défis du monde. Cette volonté d'une Europe plus intégrée, plus fédéraliste dans ses outils politiques correspond clairement au message des pionniers des années cinquante.

Pour sauvegarder enfin un système de sécurité sociale encore opérationnel, sans tomber dans la culture américaine attachée à l'individualisation de la gestion des retraites, la société française doit prendre à bras-le-corps la question de l'équilibre des comptes et plus globalement le rapport entre cotisants et retraités. La génération actuelle d'actifs paye et va payer pour les retraites de celle du « Baby Boom » dans des conditions difficiles. De plus, sans une politique familiale forte, ces actifs seront dans l'incapacité de se trouver pris en charge quand viendra le jour de leur retraite. L'engrenage peut alors toucher les géné-

ractions suivantes et accélérer le processus de chute irrémédiable : « la démographie est une bombe à retardement » selon la formule d'Alfred Sauvy. Comment susciter une réflexion salutaire sur cette question absente des débats médiatiques occupés par d'autres sujets de société tellement plus secondaires ? N'est-ce pas le moment d'oser *entreprendre une réflexion anthropologique mais aussi éthique, pour ne pas dire morale, sur la notion de Bien commun*, au sens thomiste du terme, c'est-à-dire sur « l'effort collectif à donner pour que chaque personne puisse s'épanouir et s'accomplir ». Ce grand débat permettrait de remettre des priorités dans la tête et le cœur des citoyens d'une société de consommation qui ne rend pas l'homme forcément heureux, il fournirait l'occasion de replonger dans des racines évangéliques qui ont permis, à l'époque de la chute de l'Empire romain, de rebondir sur une autre civilisation et, à plusieurs reprises dans notre histoire, de relancer une société en difficulté : le christianisme ne crée pas de civilisations nouvelles, rappelle l'historien Henri-Irénée Marrou, il les sauve. Le combat en faveur de la laïcité a permis, depuis un siècle, la « décléricalisation » de l'espace civil, faut-il pour autant refuser la saveur du sel apporté par les valeurs évangéliques et donc, sans jamais lâcher la liberté et l'égalité, redonner vie et consistance à la fraternité.

Bruno BÉTHOUART

PAUL VALÉRY

"Le civilisé des villes immenses revient à l'état sauvage, c'est-à-dire isolé, parce que le mécanisme social lui permet d'oublier la nécessité de la communauté et de perdre les liens entre individus, autrefois réveillés incessamment par le besoin. Tout perfectionnement du mécanisme social rend inutiles des actes, des manières de sentir, des aptitudes à la vie commune ».

(Tel quel)

Le « social » en France et aux Etats-Unis : la réalité des faits

par Nicolas LECAUSSIN

Les Etats-Unis sont abondamment décrits par nos médias comme un enfer « ultra-libéral ». Il faut y voir de plus près et regarder les chiffres.

Lorsque les « analystes » de l'Amérique parlent de pauvreté, ils n'oublient pas de faire allusion aux inégalités entre riches et pauvres. D'après eux – et c'est une antienne – le fossé entre les pauvres et les riches s'accroît régulièrement aux Etats-Unis. En 2002, d'après les statistiques sur la répartition des revenus américains en quintiles (c'est-à-dire en divisant la population en 5 groupes de familles) faite par le Census Bureau, le premier quintile (le plus haut) concentrerait 49,7 % du total des revenus (en moyenne, 84 320 dollars par an) et le quintile le plus bas n'en recevrait que 3,5 % (environ, 17 910 dollars/an). Ceci équivaut à dire que le premier quintile reçoit 14,5 dollars de revenus, tandis que le cinquième n'a qu'un seul dollar.

Sachons lire les statistiques

Mais ces statistiques sont biaisées¹ car elles ne tiennent pas compte de plusieurs aspects :

1/ Elles ne tiennent pas compte des impôts pour les plus riches et des redistributions pour les plus pauvres. En 2002, le gouvernement américain a redistribué environ 500 Mds de dollars en aide sociale (en argent, tickets de nourriture, aides au logement et sécurité sociale) et plus de 250 Mds de dollars en aide médicale pour les plus âgés. En tenant compte de cette redistribution, le

¹ Comme par hasard, les statistiques sur les inégalités sont publiées peu de temps avant les élections (un mois avant les dernières élections de novembre pour empêcher la réélection de George W. Bush). Or, elles montrent systématiquement que le fossé s'agrandit. Ce fut le cas par exemple en 1987 lorsque le CBO (Congress Budget Office) s'est livré à toute une série de manipulations pour montrer que le revenu de la famille moyenne américaine avait baissé pendant la période Reagan. Peu de temps après, les manipulations ont été révélées et le CBO a été obligé de faire une rétractation publique.

« fossé » entre le premier quintile et le dernier n'est plus de 14 à 1, mais de 8,60 à 1.

2/ Pour que les chiffres soient corrects, le nombre de personnes dans chaque quintile devrait être le même. Or, dans les statistiques du Censur, il y a moins de personnes comptées dans le quintile le plus bas car c'est dans ce quintile que figurent la majorité des familles monoparentales, et plus de personnes dans le plus haut. Concrètement, le plus bas ne contient que 14 % de la population, le plus haut en contient 25 %. Après ajustement, on passe d'une différence de 8,60 à 1, à une différence de seulement 4,2 à 1.

Quand toutes ces corrections sont faites, on s'aperçoit que l'écart entre les riches et les pauvres est identique à celui qui existe en France. Mais, au-delà des corrections des chiffres, le plus important est le fait que ces inégalités ne sont pas durables, ne sont pas figées. Aux Etats-Unis, on peut être « pauvre » aujourd'hui et plus riche demain, la mobilité étant impressionnante. C'est un pays qui offre aux jeunes des chances de réussite extraordinaires. Une étude réalisée par un think-tank étatiste (Urban Institute) en suivant l'évolution des revenus moyens des familles depuis les années 1970 montre que les revenus des plus pauvres ont augmenté de 77 % et ceux des plus riches de 18 %. Il ne faut pas oublier non plus que la société vieillit et qu'avec le vieillissement les différences de revenus augmentent. Les personnes qui ont entre 35-60 ans ont forcément plus de revenus que celles entre 25-34 ans, d'où des inégalités évidentes mais normales. Plus on vieillit, plus les revenus augmentent. Et avec la retraite, les revenus changent à nouveau, cette fois-ci vers le bas. L'inégalité ne signifie donc pas l'injustice.

Cette situation est possible parce qu'aux Etats-Unis, contrairement aux idées reçues, on redistribue plus aux pauvres qu'en Europe. Sans oublier le rôle de la « charité privée » dans la lutte contre la pauvreté qui est essentiel. *Les dons privés pour lutter contre la pauvreté s'élèvent en moyenne à 212 Mds de dollars par an ce qui représente presque l'équivalent du budget de l'Etat français et le nombre d'heures consacrées par les bénévoles à cette cause est d'environ 15 milliards d'heures par an.*

Une étude de l'OCDE ² a réalisé une comparaison de la redistribution dans 18 pays différents. Après avoir créé trois catégories de revenus allant du plus bas au plus élevé qui représentent 30 % (les plus pauvres), 40 % (la classe moyenne) et, respectivement 30 % (les plus riches) de la société, les auteurs

² Förster et Pearson (2002). Cités par Olaf Gersemann dans *Cowboy Capitalism. European Myths, American Reality*, Cato Institute, 2004.

ont pris en compte toute redistribution incluant de l'argent en liquide et autres avantages en nature. Ce qui nous intéresse, ce sont les revenus disponibles après redistribution et après impôts. Les résultats sont révélateurs :

- aux Etats-Unis, environ 65 % des impôts proviennent des 10 % les plus riches (en Allemagne, les 10 % les plus riches ne contribuent qu'à hauteur de 40 % du total des impôts).

- A l'inverse, 50 % des plus pauvres acquittent quand même 9 % du total des impôts en Allemagne et 8 % en France (aux Etats-Unis, ils n'acquittent que 4 %)

- Quant aux transferts vers les plus pauvres, les différences sont encore plus flagrantes : *aux Etats-Unis, la catégorie la plus défavorisée reçoit 41,4 % de la redistribution, tandis qu'en France, les plus démunis n'en reçoivent que 35 % (32 % en Allemagne).* De plus, en France, les 30 % les plus riches « récupèrent » 25 % des transferts (ils ne sont que 20 % aux Etats-Unis).

Redistribution des revenus

	Catégorie 1 : 30 % des plus pauvres	Catégorie 2 : 40 % du milieu	Catégorie 3 : 30 % des plus riches
France	35 %	40 %	25 %
Etats-Unis	42 %	38 %	20 %

Source : OCDE (2002)

La réforme sociale américaine

Lorsque les Etats-Unis ont mis en place la réforme sociale en 1996 en remplaçant le « welfare », l'assistanat de l'Etat-providence par le « workfare » qui encourage le retour au travail, les médias, les associations et un très grand nombre d'intellectuels ont immédiatement réagi en accusant les autorités (en l'occurrence, les démocrates) du désastre que cette politique allait représenter pour des millions de pauvres américains. On assistera, avaient-ils prédit, à des catastrophes humanitaires dans les villes pauvres, on verra des enfants errer dans les rues, des familles entières décimées et des centaines de milliers de nouveaux pauvres. Aucune de ces prédictions apocalyptiques ne s'est accomplie. Au contraire, la réforme du « Workfare » recueille presque l'unanimité aujourd'hui et aucun candidat à la Maison Blanche ne propose de la changer. En quoi consistait cette réforme ?

En 1996, le président Clinton signait la loi sur la réforme sociale. Préparée depuis longtemps par les think-tanks conservateurs ³, elle a finalement été adoptée par un président démocrate. Le très coûteux et inefficace système AFDC (Aid to Families with Dependent Children – Aide aux Familles avec Enfants) a été remplacé par le TANF (Temporary Assistance to Needy Families – Assistance temporaire aux Familles Pauvres). A travers ce nouveau système, les bénéficiaires doivent, en échange de l'aide reçue, effectuer un travail ou participer à des réunions organisées par les services sociaux pour reprendre confiance en eux-mêmes, apprendre à prospecter sur le marché du travail et approfondir leurs connaissances en informatique ; sinon, ils perdent leurs allocations. Cette réforme visait trois objectifs : 1/ réduire l'assistanat et augmenter l'emploi ; 2/réduire le nombre d'enfants pauvres et 3/ faire baisser la fraude et accroître la responsabilité des familles.

Aujourd'hui, même d'après le Census Bureau, la réforme du système social commence à porter ses fruits. Contrairement aux prévisions des étatistes, non seulement le taux de pauvreté n'a pas augmenté, il a, au contraire fortement baissé : le nombre de pauvres a baissé de 4,2 millions de personnes par rapport à l'année 1996, celui des enfants pauvres a reculé de 2,3 millions et, enfin, le nombre (-1,1 million par rapport au milieu des années 1990) d'enfants noirs se trouvant en situation de pauvreté n'a jamais été aussi bas dans toute l'histoire des Etats-Unis. Ainsi, *le taux de pauvreté est aujourd'hui de 8,8 %* (après redistribution), alors qu'il atteignait 10,2 % en 1996.

Les opposants à cette réforme soutiennent que la baisse de la pauvreté serait due à la forte croissance économique des années 1990 et non pas au succès des mesures prises. Faux, rétorquent ses défenseurs. En effet, depuis 1950 jusqu'en 2000, les périodes de récession alternent avec celles de croissance économique mais, à part un court laps de temps au début des années 1980, le taux de pauvreté est resté stable ou bien a augmenté de manière significative. Ce n'est qu'à partir de l'année 1995-1996 que la pauvreté recule.

Récemment (2002), le Congrès américain a voté le maintien du programme Workfare, en renforçant certaines dispositions : les Etats fédéraux devraient inciter plus les mères seules à prendre un travail ou à suivre une formation et encourager les campagnes d'information sur les risques de pauvreté pour les familles monoparentales.

³ En particulier, le Manhattan Institute qui a influencé de nombreuses politiques comme la lutte contre l'insécurité ou le workfare. A cet égard, une précision s'impose : les travaux de cette fondation sont connus grâce aux livres (de George Gilder et Charles Murray) que les politiques américains lisent ce qui n'est pas le cas de nos dirigeants plus préoccupés par la sortie de leurs propres livres ou par la création d'organismes administratifs inutiles.

Il y a vingt ans, le président Carter affirmait que « l'assistanat est l'ennemi de l'emploi et de la famille, injuste et dilapidateur de l'argent des contribuables ». En 2002, cette culture de l'assistanat, combattue par la société civile américaine et les fondations indépendantes, est sur le point de disparaître au profit du travail et de l'initiative personnelle. Le succès de la réforme est tel que même l'un de ses anciens adversaires, Wendell Primus (en 1996, il avait démissionné du poste de Secrétaire aux Affaires Sociales pour protester contre la décision de Clinton d'appliquer le Workfare), le reconnaît : « La réforme du système social fonctionne mieux que je ne l'aurais cru. Le ciel ne nous est pas tombé sur la tête. Il faut continuer sur cette voie ».

La déformation des faits concernant la pauvreté américaine est d'autant plus bizarre que la pauvreté en France s'aggrave et cela en dépit des prélèvements deux fois plus élevés qu'aux Etats-Unis. Un Rapport récent (octobre 2004) de l'Observatoire national de l'exclusion sociale montre que la pauvreté gagne du terrain depuis deux ans et touche environ 6,1 % de la population. Le nombre d'allocataires du RMI est en hausse de 10 % entre 2002 et 2003 et de 22 % depuis le début de l'année 2004, tandis que le nombre de mères seules avec deux enfants à charge et vivant avec 400 euros par mois est en constante augmentation. Un bilan plus que « mitigé » pour un pays où l'Etat est omnipotent et justifie le poids des impôts par le souci de la redistribution. Le pauvre américain est couvert (pour les soins) par un programme bien connu appelé Medicaid financé par de l'argent public. Ce système n'est sûrement pas parfait mais nous sommes mal avisés en France de le critiquer. Le gouvernement Jospin a été obligé de créer la CMU (Couverture maladie universelle) lorsqu'il a appris que 6 millions de Français (10 % de la population) n'avaient aucun accès aux soins en dépit de notre fameuse Sécurité sociale tant enviée par le monde entier.

Les chiffres sont impitoyables et montrent que ce n'est pas parce qu'un Etat prélève plus et dépense beaucoup que les « pauvres » en profitent. Tout cela est inutile sans une vraie réforme sociale.

Nicolas LECAUSSIN

Le « social model » de Tony Blair

par David WALKER

La volonté de « social » chez Tony Blair est soutenue par la volonté de moderniser le pays. Sans contradictions ?

Si, de l'étranger, il semble qu'il y a un modèle social du « Blairisme », une telle chose est moins évidente dans le pays. Il est difficile d'écrire un récit cohérent au sujet de Blair, parce qu'un chapitre est une avalanche de politiques sociales, bon nombre d'entre elles identifiables à la gauche du centre. Un autre ne se distingue guère du legs des conservateurs, de Mme Thatcher en particulier. L'épisode de l'Irak ne s'accorde pas facilement avec la division gauche-droite. Le Labour a suivi des politiques spécifiquement égalitaires, augmentant des paiements en espèces aux familles de faible revenu, apportant des aides aux écoles dans des secteurs pauvres, intervenant dans les universités pour augmenter les inscriptions d'étudiants issus de la classe ouvrière. Il a été, selon les normes britanniques, dur contre le crime comme jamais auparavant. La population des prisons a augmenté ; il y a plus de policiers que jamais auparavant ; les nouvelles lois ont accru la durée des peines ; elles ont instauré de nouvelles règles « de comportement anti social ». Les conservateurs ont eu du mal à suivre les initiatives successives contre le crime, actions qui relevaient traditionnellement du domaine du « centre ».

Un libéralisme bien trempé

Mais Blair est également fidèle au néo-libéralisme. Les mécanismes du marché ont été introduits dans les services publics et l'espace a été dégagé pour que le capital maximise son bénéfice avec des contrats d'Etat. Le Labour a été indifférent à l'accroissement de la propriété des étrangers dans l'énergie, dans les infrastructures, les finances, même dans le secteur politiquement sensible des médias. Embaucher et licencier reste plus facile au Royaume-Uni qu'ailleurs en Europe et Blair a lutté pour convaincre les petites et moyennes entreprises de son amitié envers elles. Les syndicats ont récupéré assez peu des protections légales qu'ils avaient avant les années 80.

La rhétorique au sujet d'une « troisième voie » depuis longtemps a été abandonnée et ce serait une erreur d'avoir trop attribué à Blair l'intention d'exagérer la cohérence de son « projet ». Ce que je peux faire de mieux ici est de noter les lignes de sa politique, avec quelques observations au sujet des résultats. Une mise en garde importante s'impose : c'est que Blair n'a pas été jugé sur la récession économique ; L'économie britannique s'est développée avec une régularité remarquable pendant la décennie passée - la plus longue période de croissance depuis la révolution industrielle, comme Gordon Brown, chancelier de l'Echiquier, aime à le préciser. Brown prône la confiance, en donnant aux entreprises les conditions de la stabilité macro-économique et - grande innovation en Grande-Bretagne - une politique monétaire qui est devenue prévisible et transparente depuis que la banque de l'Angleterre est devenue indépendante en 1997. Mais il faut s'interroger pour savoir si la synthèse particulière qu'est le Blairisme survivrait à une récession.

Blair s'est écarté des traditions du Labour en associant les « mesures concernant l'emploi » de type américain (workfare) à une vieille politique britannique de subvention des bas salaires (une curiosité notée par Alexis de Tocqueville lors d'une visite en Angleterre au début du 19ème siècle). Les chômeurs sont sujets à la pression administrative - ils sont convoqués à des entrevues avec des fonctionnaires ; les indemnités sont supprimées si un travail est refusé. Le résultat a été une augmentation de l'emploi et, en conjoncture favorable, des réductions de demandes d'allocation de chômage. Mais il subsiste du chômage caché, sous forme de demandes de pension pour incapacité. Cette politique a fonctionné en partie parce que l'embauche des employés à bas salaire a augmenté ; les familles avec emploi à bas salaire reçoivent des « crédits d'impôts » qui augmentent le revenu du ménage tout en permettant aux employeurs de réduire les salaires. Bien que les syndicats aient obtenu quelques changements dans la loi, par exemple en assurant leur droit à être reconnus sur les lieux de travail, leur « co-gérance » au Royaume-Uni ne se conforme pas au modèle européen des syndicats. La politique du parti travailliste a été recalibrée pour réduire la puissance des syndicats dans sa prise de décision interne. Les ministres du gouvernement subissent des grèves, par exemple récemment une grève faite par des syndicats de la fonction publique à propos de la suppression de certains emplois.

Une politique sociale active

Le libéralisme « à la Blair » sur le marché du travail a été cependant accompagné de politiques sociales actives. La dépense publique pour l'éducation et la santé a augmenté sensiblement, particulièrement depuis 2001. Les taux d'imposition fiscale ont augmenté légèrement en même temps que les emprunts du

Trésor. Une proportion de cette dépense sociale a été délibérément destinée à des familles et des secteurs considérés comme étant dans le besoin.

Le gouvernement de Blair a poursuivi une politique modérément égalitaire et certains pourraient indiquer qu'il a réussi à sauver « l'état providence ». Bien que les conservateurs n'aient pas réussi à vraiment démanteler « l'état providence » pendant leurs 18 années au pouvoir, des craintes subsistaient pour le futur. En 1997 les services publics semblaient minables. Le Labour s'est donné la mission de montrer qu'une dépense supplémentaire pourrait introduire « l'état providence » dans le 21^{ème} siècle. L'idée était de maintenir les classes imposables satisfaites parce que la « réforme » relevait surtout de l'emphase rhétorique. Blair et Brown ont effectué de grandes augmentations de dépenses pour les écoles et les hôpitaux, dont a beaucoup bénéficié la classe moyenne. En 2005, la dépense de santé au Royaume-Uni (la plus grande part à la charge de l'Etat) sera autour de la moyenne avant le pré-élargissement de l'Union européenne, réalisant une promesse qu'avait faite Blair. Le nombre de personnes contractant une assurance médicale privée pour la maladie a baissé alors que l'aide publique s'est améliorée.

Le Labour s'est également engagé à supprimer la pauvreté parmi les enfants d'ici 2020 et a accompli un progrès véritable vers cet objectif par divers arrangements pour les ménages à faible revenu avec enfants.

Mais le Labour a également cherché à rassurer les contribuables en expliquant que l'Etat est lui-même en train de changer, de devenir plus efficace. Les « modernisers » autoproclamés dans le gouvernement du Labour ont touché le secteur du marché pour avoir la même efficacité que lui. Les services publics de type privé ont augmenté. Des contrats ont été passés par l'Etat avec les entreprises privées pour construire des hôpitaux et des écoles qui sont alors loués de nouveau à l'Etat – ce qu'on appelle « Private Finance Initiative ».

Blair réduit souvent les objectifs de justice sociale du Labour par crainte d'alarmer « l'Angleterre moyenne ». Le Labour a dû maintenir satisfaites les classes imposables tout en redistribuant une partie de leur argent aux désavantagés. Les gens se sont rendus compte en partie de ce « coup de main ». Les scrutins ont montré quelle en est l'ambivalence : plus de 80% disent que la Grande-Bretagne était trop inégale ; pourtant ils sont réticents dès qu'il s'agit de payer pour rendre la société plus juste. Ils ont rarement entendu qu'une plus grande égalité ait été mise en oeuvre par quelqu'un au pouvoir. Une partie du modèle social de Blair, semble-t-il, reste sourde-muette à l'égard des objectifs de la gauche.

David WALKER

(traduit par Françoise Parenty)

La Troisième voie en Grande-Bretagne

par Ali KRIKEB

*« Ce qui menace l'état nation aujourd'hui, ce n'est pas le
changement mais le refus de changer dans un monde
de plus en plus ouvert et interdépendant »*

Tony Blair.

*Il faut tout changer si nous voulons rester les mêmes, c'est-à-dire dans le vrai
« social ». Comment cela se dit-il en anglais ?*

Tony Blair définit la « troisième voie » comme une voie politique qui entend moderniser la social-démocratie, en se voulant à la fois passionnée par son engagement en faveur de la justice sociale et des idéaux du centre gauche, tout en se montrant flexible, innovatrice et capable de se donner les moyens de réaliser ces objectifs. Elle fonde sa démarche sur les valeurs progressistes de démocratie, de liberté, de justice, d'obligation mutuelle et d'internationalisme. C'est une troisième voie parce qu'elle se situe de manière décisive à la fois au-delà de la gauche traditionnelle attachée à un Etat au rôle étendu, aux impôts élevés, et de la nouvelle droite qui traite l'investissement public, voire, souvent, les notions même de société et d'effort collectif comme des maux à éradiquer¹. Elle se fixe pour but ultime d'aider les citoyens à se frayer un chemin à travers les défis majeurs de notre temps : la mondialisation, les transformations de la vie privée, les relations avec la nature, les bouleversements scientifiques et technologiques...etc. La troisième voie entend aussi définir des liens nouveaux entre l'individu et la communauté, en repensant les droits et les devoirs de chacun, en partant du principe que « *pas de droits sans responsabilités* », qui à l'expansion de l'individualisme, fait correspondre une extension des obligations individuelles, et « *pas d'autorité sans démocratie* », car, estime-t-elle, devant le relâchement des traditions et des coutumes, *la démocratie reste la seule source de légitimité qui*

¹ « Nouvelle Europe, nouvelle société », *France-Forum*, n°15.

permet de rétablir l'autorité. Elle fait une relecture du principe d'Égalité, cher à la social-démocratie traditionnelle, perçu comme intégration et l'inégalité comme exclusion, en renvoyant l'intégration, dans son sens le plus large, à la citoyenneté, aux droits civils et politiques ainsi qu'aux devoirs qui s'imposent à tous les membres de la société, mais aussi à la capacité à saisir les opportunités et à participer activement à la sphère publique. Quant à l'exclusion, elle est vue sous deux aspects : l'exclusion de ceux qui sont au bas de l'échelle et coupés du flot des opportunités ; pour ceux-là, toutes les mesures susceptibles de rompre le cycle de la pauvreté devraient être poursuivies, comme les aider à acquérir des compétences et des qualifications professionnelles et à remettre à niveau leurs aptitudes. Investir dans l'éducation apparaît comme un impératif de cette politique et une condition première de la « redistribution des possibilités ». Le second aspect c'est l'exclusion volontaire des élites, « la révolte des élites », qui choisissent de se retirer des institutions publiques et de vivre séparés du reste de la société. Cette exclusion au sommet de l'échelle sociale, aussi nuisible à la sphère publique et la solidarité collective que celle qui touche les couches inférieures, ne peut être combattue que par la promotion d'une nation ouverte et cosmopolite, seule à même de favoriser, entre ces membres, l'idée d'appartenance à une même communauté et à contracter des engagements mutuels.

La « protection sociale positive »

Le nouveau travaillisme de Tony Blair rejette par principe et pour diverses raisons d'ordre politique, économique et moral, la recherche d'une meilleure égalité par la redistribution active de revenus. L'Etat-providence tel qu'il fonctionne est considéré comme foncièrement non démocratique dans la mesure où il repose sur une distribution unilatérale des bénéfices du haut vers le bas et n'accorde pas assez de place à la liberté individuelle, allant par moment jusqu'à créer des situations de « hasard moral »² chez des personnes qui finissent par s'accommoder des opportunités offertes par le système³. Pour remédier à ces « graves » carences, la troisième voie préconise un programme de réformes radicales en mettant en place des structures qui encouragent les titulaires de bas revenus à augmenter leur potentiel de rémunération à travers leurs propres efforts, et avec pour point d'orgue l'idée que l'adhésion de tous à l'égard des politiques sociales est primordiale. D'où la démarche qui consiste à prôner une « *protection sociale positive* » à laquelle les individus eux-mêmes ainsi que d'autres organismes non étatiques apporteraient leur contribution, en investissement, à chaque fois que cela est pos-

² Le « hasard moral », terme utilisé par les assureurs, s'applique à une personne qui se sert des prestations offertes par une assurance pour altérer son comportement, modifiant ainsi la nature des risques contre lesquels elle s'était assurée.

³ Anthony Giddens : *La troisième voie*. Le renouveau de la social-démocratie. Ed Seuil.

sible, dans le capital humain plutôt que dans le financement direct des mesures de soutien économique. Le but recherché étant de substituer à l'« Etat-providence », l'« Etat-investisseur social », en faisant jouer aux organismes associatifs du tiers secteur un rôle plus important dans le financement des services sociaux, où les dépenses dans la protection sociale ne seront pas seulement financées et distribuées par l'Etat, mais résulteront également d'un partenariat entre l'Etat et d'autres organismes, y compris les entreprises. Cette réforme de L'Etat-providence ne signifie pas, toutefois, le démantèlement du système de protection sociale qui doit continuer à jouer son rôle dans la répartition des richesses. Dans une société où règne l'assistance sociale positive, le contrat entre les individus et le gouvernement change de nature : l'autonomie et le développement de la personnalité individuelle, y apparaissent désormais comme des priorités majeures, et comme le fait remarquer Jérôme Gautié ⁴, on passe d'une approche focalisée sur les statuts à une approche centrée sur les *individus*, et en même temps et de façon indissociable, d'une approche statique à une approche *dynamique*. Il ne s'agit plus tant de protéger des situations acquises, que de sécuriser les trajectoires des individus tout au long de leur cycle de vie.

Sur le plan économique, la troisième voie se place clairement du côté de ceux qui préconisent des mesures incitatives et un certain libéralisme en encourageant les personnes à entreprendre et à créer, à charge pour l'Etat de leur offrir les conditions propices à cela, dans la droite ligne de la tradition libérale anglaise concernant la mission de l'Etat qui n'est pas de « *nourrir, loger et habiller* » les citoyens, mais de « *sécuriser les conditions leur permettant d'être capables par eux-mêmes d'acquérir tout ce qui nécessaire à une vie civique digne de ce nom* ». Cette politique économique qui ne doit négliger aucune des priorités comme l'éducation, les mesures incitatives, la culture d'entreprise, la flexibilité, la décentralisation, et la promotion du capital social, fait sienne l'idée que pour qu'un système économique performant perdure et apporte du travail et de la prospérité, il faut qu'il soit compétitif et pour cela, accepter que la flexibilité s'applique à la fois à la production, au capital et aux marchés du travail. Flexibilité ne saurait, néanmoins, être poussée trop loin sans se soucier de ses coûts sociaux, ni constituer une solution acceptable là où règne un taux de chômage élevé. Il reviendrait donc aux dirigeants de la promouvoir au cas par cas ! Le rôle de l'Etat consistant à investir dans les ressources humaines afin que les individus puissent disposer d'un « patrimoine » qui les constitue comme véritables « entrepreneurs » de leur propre vie, ainsi que dans les infrastructures nécessaires au développement

⁴ « Marché du travail et protection sociale : quelles voies pour l'après-fordisme », revue *Esprit*, Nov.2003

d'une culture entrepreneuriale afin d'encourager l'émergence d'une nouvelle économie mixte créatrice de synergies entre les secteurs public et privé en alliant le dynamisme du marché à l'esprit de l'intérêt public dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP), calqué sur le PFI (Private Finance Initiative) du gouvernement conservateur de John Major. Car une économie dynamique qui se caractérise par un taux élevé de création et de disparitions d'entreprises ne peut s'accorder avec une société où prédominent les comportements pour lesquels tout est acquis d'avance. Le principe général du PFI-PPP revient à confier à une entreprise privée la construction ou la gestion (parfois les deux) d'un établissement public dans des secteurs aussi variés que la santé, l'éducation, les infrastructures, les prisons. La concession est généralement donnée pour trente ans, période de temps mise à profit pour rentabiliser le projet. En cas de problème les banques ou l'Etat interviennent, ce qui réduit d'autant les risques pris par l'entreprise.

La troisième voie mise en pratique

L'une des questions essentielles à laquelle le gouvernement travailliste de Tony Blair a eu à faire face dès son accession au pouvoir en mai 1997, était comment créer un progrès économique durable sans pour autant sacrifier la cohésion sociale du pays qui risquerait d'être ébranlée par la fin du système de l'assistance sociale sans contrepartie. Le projet du gouvernement consistait à réorienter les fonds ainsi épargnés vers d'autres actions comme l'éducation, la santé ou les transports publics éprouvés par treize années de politique ultra-libérale de Margaret Thatcher entre 1978 et 1990, à l'origine d'une forte augmentation des inégalités, à cause d'une politique de privatisation des services publics outrancière et d'une lutte acharnée contre les syndicats pour plus de flexibilité et moins de protection. La situation s'était d'ailleurs à ce point dégradée, particulièrement au sein de la classe ouvrière, que Tony Blair fut amené à déclarer en 1996 : « *Je crois à une plus grande égalité, si le prochain gouvernement travailliste ne parvient pas à élever le niveau de vie des plus pauvres à la fin de son mandat alors il aura échoué* ». De fait, et dès son accession au pouvoir en mai 1997, son gouvernement s'est attelé à lancer des réformes dans les domaines, économique, social et politique, tout en s'astreignant à une discipline budgétaire qui veut que le gouvernement n'emprunte que pour investir et non pour financer les dépenses de court terme. L'institut d'études fiscales (IFS) a ainsi calculé que de 1997 à 2002, en moyenne annuelle et hors inflation, le gouvernement Blair a augmenté les dépenses publiques de 4,7% pour la santé (contre 3,11% pour les conservateurs), 3,8% pour l'enseignement (1,5%), 1,5% pour la sécurité sociale (3,5%) et a réduit le budget des armées de 0,6% contre 0,2% ⁵. Au même

⁵ Données extraites de « L'Angleterre de Tony Blair », revue *Esprit*, juillet 2002.

moment, des secteurs jusque là du domaine réservé de l'Etat comme le Service National de Santé (NHS) en décrépitude après des décennies de sous-investissement ou ayant fait l'objet d'une privatisation brutale comme celui des transports publics, devenus de véritables dangers et qui ont connu plusieurs accidents ferroviaires meurtriers. Il faut ajouter la formation professionnelle, l'Education, ouvertes à l'investissement privé dans le cadre du partenariat Public-Privée.

Sous la houlette du New Labour, la troisième voie pose comme préalable le fait que l'individu soit au centre de la politique économique et sociale, tout en l'encourageant à avoir une démarche active et d'entrepreneuriat. Elle considère que le meilleur moyen pour l'Etat de lutter contre l'exclusion sociale, revient à donner aux citoyens les moyens de s'aider eux-mêmes, axe principal du programme « *welfare-to-work* » ou « *workfare* », qui vient s'opposer au « *welfare state* » cher aux conservateurs et aux travaillistes traditionnels. Pour atteindre un tel objectif, le Premier ministre Tony Blair s'est engagé à mettre fin à la culture de dépendance et aux aides sociales directes et sans conditions par l'introduction de mesures d'encouragement à l'emploi. Dans un marché du travail plus incertain et plus exigeant, il prend acte du fait que les personnes changeront plus souvent de travail et considère que l'Etat doit jouer un rôle essentiel dans la mise à disposition des outils nécessaires à la réussite des individus. Cette démarche a débouché sur la mise en œuvre d'un certain nombre de mesures telles que la création de nouveaux contrats d'aide au retour à l'emploi au bénéfice de groupes jusque-là marginalisés comme les jeunes et les chômeurs de longue date, les parents isolés et les handicapés ; la mise en place d'un salaire minimum, l'institution d'un crédit d'impôt, le WFTC (Working Families Tax Credit), destiné aux familles salariées afin de rendre le travail plus profitable. Ainsi les familles dont le salaire à plein temps ne dépasse pas 100 livres par semaine se voient garantir un revenu d'au moins 180 livres, et celles dont les revenus n'excèdent pas les 220 livres par semaine sont totalement exemptées d'impôts. Une des mesures phares, et sans doute la plus médiatisée, du gouvernement de Blair, est le programme de lutte contre le chômage des jeunes. Pour en saisir la portée, il faudrait revenir au fond de la doctrine économique travailliste qu'est le keynésianisme. Pour les Keynésiens, le chômage est dans une large mesure « involontaire », en ce sens que les chômeurs sont censés reprendre un travail au salaire en vigueur dès que l'occasion s'en présente. C'est dans cette optique qu'a été lancé le programme « *New Deal* », à l'adresse prioritairement des jeunes chômeurs âgés de 16 à 18 ans. Ce programme stipule que lorsqu'un chômeur y est éligible, c'est-à-dire avoir pour cela des allocations chômage pendant au moins les six derniers mois, il bénéficie en premier lieu d'un programme d'aide à la

recherche d'emploi s'étalant sur quatre mois. Si au bout de ce laps de temps, la recherche d'emploi n'a pas abouti, la personne considérée est alors dans l'obligation de choisir l'une des quatre options suivantes : 1/ - Travailler dans une entreprise qui a signé un contrat « New Deal », ce qui lui permet de recevoir pendant six mois une subvention de £60 par semaine et par jeune embauché. Le jeune chômeur peut aussi recevoir directement une aide s'il souhaite pour cela s'établir comme travailleur indépendant ; 2/ - Si leur niveau d'instruction apparaît comme un sérieux obstacle à tout emploi éventuel, les jeunes bénéficiaires ont droit à une période de formation pouvant aller jusqu'à un an ; 3/ - Le jeune chômeur a aussi la possibilité de demander à effectuer un travail d'intérêt général dans une association de protection de l'environnement ; 4/ - Finalement, si aucune des options précédentes n'a abouti, il peut choisir de travailler pour un organisme de bienfaisance. Dans les trois dernières options, les bénéficiaires du programme continuent de percevoir leur allocation chômage. Si à l'échéance un jeune chômeur n'a toujours pas retrouvé du travail, il continuera à toucher les allocations chômage, mais si auparavant il a refusé de choisir entre l'une des options mises à sa disposition il les perdra, et aucune autre option lui permettant simplement de continuer à toucher les indemnités de chômage n'est envisagée. Ainsi, selon la nouvelle doctrine travailliste, toute personne valide doit travailler ou du moins faire la preuve d'une démarche active de recherche d'emploi, afin que nul ne vive sur les deniers publics ou ne profite impunément de l'argent des contribuables sans contrepartie.

Considérant qu'« *apprendre constitue la clé de la prospérité* », le gouvernement travailliste s'est aussi attelé à faire de l'instruction des adultes un de ses axes de réformes prioritaires. La principale initiative consiste à promouvoir la formation continue, en cherchant à casser le lien systématique et exclusif entre l'apprentissage et l'école, et en faisant valoir que l'instruction se poursuit tout au long de la vie et non exclusivement au début de celle-ci. Un projet « Université pour l'industrie » (UFI) est donc né dès 1998 avec pour mission de mettre en ligne de toutes les données sur les programmes d'enseignement et de formation disponibles dans les différentes régions, complété par un service téléphonique « *Direct Enseignement* ».

L'intégration par le travail, entre obligation et autoritarisme

Les critiques dirigées à l'encontre de la troisième voie font souvent mention de l'absence de toute idéologie et de toute doctrine solide et cohérente pouvant sous-tendre son action, en mettant à l'index son « balancement pragmatique » entre le socialisme populiste et le libéralisme conservateur assimilé à de l'opportunisme, son programme n'étant en réalité qu'un mélange mal

assorti de mesures empruntées à des systèmes politiques aussi variés que contradictoires. Quant à certaines des mesures prônées par le « New Deal », qui imposent la nécessité de travailler pour tous ceux qui sont aptes à le faire avec des mesures coercitives en direction des éléments réfractaires à l'adresse des plus récalcitrants, elles dissimulent mal un certain dirigisme que d'aucuns voient comme de l'autoritarisme, que d'ailleurs ne cachaient pas Peter Mandelson et Roger Liddle, deux autres théoriciens de la troisième voie, en avertissant qu'« *il est urgent que la Grande-Bretagne mette en place un nouveau contrat entre la société et les jeunes (...) pour les aider à trouver leurs marques dans le monde des adultes, mais avec les sanctions contre ceux qui refusent de saisir la chance qui leur est offerte de remplir leur part du contrat* ». Les citoyens britanniques se trouvent donc désormais liés à l'Etat par un nouveau pacte social qui leur donne des droits mais qui leur impose aussi des devoirs assez stricts. Tony Blair souligne qu'il faut libérer les citoyens du piège de la pauvreté et de la dépendance afin de les conduire vers la dignité et l'indépendance. L'introduction du salaire minimum en 1999 est assurément un symbole fort, mais cette mesure destinée à améliorer la situation d'au moins deux millions d'employés sous-payés, exclut néanmoins une partie de la population : les jeunes de 16 à 18 ans exerçant une activité professionnelle. L'intégration sociale par le travail, qui est un des thèmes favoris de Tony Blair, pour qui une formation solide et adaptée favorisera l'obtention d'un emploi et permettra une meilleure intégration sociale, n'est malheureusement pas accessible à tous, et surtout pas aux catégories des chômeurs âgés. De même, la notion d'« employabilité », selon laquelle chacun doit être en mesure d'entretenir ses aptitudes à travailler, se former et s'adapter dans un environnement en perpétuelle évolution et dans ce contexte hautement concurrentiel risque de faire de nombreuses victimes.

Ainsi à quelques mois de l'échéance électorale de 2005, probablement en mai ou juin, à l'issue de laquelle Tony Blair espère être reconduit à son poste pour un troisième mandat consécutif, le bilan politique de son action depuis 1997 fait l'objet de toutes les attentions bien que beaucoup de choses restent encore à faire, et ce malgré une situation de quasi-plein emploi, et des services publics de transport et de santé qui commencent à relever la tête. L'idée d'un partenariat public-privé pour faire entrer une dose d'efficacité et dynamiser les services publics, là où cela est possible, semble faire son chemin parmi les dirigeants des pays occidentaux dont les budgets accusent des déficits cycliques et des endettements publics abyssaux ; la réforme de l'Etat-providence, hérité de l'après-guerre, ne choque plus que les nostalgiques des Trente Glorieuses tant l'avenir paraît incertain pour les futures générations du fait du bouleversement de la pyramide des âges ; la subordination des droits aux

obligations fait de plus en plus d'adeptes au fur et à mesure que l'insécurité et la perte du sens civique gagnent du terrain...etc. Et sur bien d'autres sujets encore, il est indéniable que nous vivons une époque charnière, qui fait que les solutions d'hier, qu'elles soient de gauche ou de droite, se révèlent de moins en moins adaptées, suggérant par-là une impérieuse et nécessaire refonte de nos idées et de notre approche des défis qui nous attendent. La troisième voie telle que mise en pratique, avec courage et détermination, en Grande-Bretagne par le *New Labour* de Tony Blair, bien qu'elle demeure encore « *a work in progress* », ne constitue pas forcément la panacée, mais il n'en demeure pas moins que c'est une des expériences politiques globales de gouvernement les plus originales de ces cinquante dernières années.

Ali KRIKEB

J.-K GALBRAITH

« Le système industriel est maintenant parvenu, par une large manœuvre d'encerclement, à déborder le mouvement ouvrier. Il a mis fin à certaines de ses fonctions les plus importantes et rétréci considérablement son champ d'action. Quant aux activités que conservent les syndicats, il les a très largement assujetties à ses propres fins ».

(le Nouvel Etat industriel

L'Agenda 2010 en Allemagne et le « social »

par Michael ZENNER

*L'Allemagne se lance dans une réforme ambitieuse.
Elle veut transformer son modèle social pour le sauvegarder.*

Entre 2000 et 2003, l'économie allemande a été en régression. Cette situation était due, outre à la mauvaise conjoncture internationale, à des problèmes structurels : *des coûts non salariaux élevés ; une faible demande intérieure ; la faiblesse des investissements ; les mutations démographiques de notre société ; le déficit du système de santé ; la difficulté des placements sur le marché de l'emploi.*

La réponse de l'Agenda 2010, présenté au Bundestag le 14 mars 2003 par le chancelier Schröder, a pour objectif de mettre en oeuvre, par le biais d'un train de mesures à la fois macroéconomiques et microéconomiques, des projets de réformes destinés à relancer la conjoncture et à mobiliser les ressources économiques en renforçant l'autonomie. Étymologiquement, le terme « Agenda » signifie « ce qui est à faire ». Ainsi, par le biais d'un train de réformes, l'Agenda 2010 fait la synthèse de ce qui doit être fait afin d'assurer l'avenir de l'Allemagne.

L'Allemagne doit s'imposer face à une concurrence internationale de plus en plus âpre. Un nouvel essor doit être donné à l'économie. Les chômeurs doivent à nouveau trouver un emploi et pouvoir subvenir eux-mêmes à leurs besoins. Le marché de l'emploi doit devenir plus flexible, les obstacles à l'emploi doivent être supprimés. Les systèmes de sécurité sociale doivent rester performants et pouvoir être financés malgré une proportion croissante de personnes âgées : il ne faut pas en demander trop à la génération suivante. Les charges salariales doivent rester tolérables pour l'économie et les salariés.

L'objectif est que l'Allemagne améliore sa position à moyen terme, à savoir d'ici 2010, dans tous les domaines porteurs d'avenir : l'économie, l'éducation et la recherche. Avec l'Agenda 2010, l'Allemagne apporte une importante contribution nationale à la stratégie de Lisbonne de l'Union européenne.

I. Quels sont les points essentiels de l'Agenda 2010 ?

L'an dernier, le Gouvernement fédéral a de nouveau élargi les marges de manoeuvre des citoyens et des entreprises en adoptant un certain nombre de réformes structurelles.

1. Economie

La politique ne peut pas créer d'emplois. Elle peut cependant contribuer à l'accélération du moteur économique de l'Allemagne. Ceci constitue la condition préalable à de nouveaux emplois. L'Agenda 2010 apporte des allègements des charges salariales annexes, une nette baisse des impôts, des incitations aux investissements et supprime la bureaucratie inutile. Grâce à la réforme de leurs finances, les communes disposent d'une plus grande marge de manoeuvre pour leurs investissements. Accroître la force d'innovation constitue une autre priorité. Deux nouveaux programmes de crédit de la Kreditanstalt für Wiederaufbau (Institut de crédit pour la reconstruction), l'un pour la modernisation des logements privés et l'autre pour les communes, contribuent à créer de nouveaux emplois et à améliorer la qualité de vie locale. Les nouvelles formes d'emplois et de travail indépendant ainsi que les aides de réintégration innovantes accordées par les agences pour l'emploi donnent un nouvel élan au marché de l'emploi. Les demandeurs d'emploi sont davantage encouragés, mais on leur demande aussi davantage en contrepartie. Le placement des chômeurs s'en trouvera accéléré.

2. Impôts

Depuis le 1er janvier 2004, les citoyens allemands, tout comme les entreprises, bénéficient d'importants allègements fiscaux. Les contribuables ont davantage d'argent dans leur porte-monnaie : ils paient au total 15 milliards d'euros de moins d'impôts sur le revenu. Le taux d'imposition de base a été abaissé en 2004 à 16 pour cent, le taux d'imposition maximum à 45 pour cent. La part non imposable du revenu passe à 7 664 euros. Aucun impôt n'est dû à concurrence de ce montant. Cet allègement fiscal stimule la consommation, encourage les investissements des entreprises et engendre une plus grande croissance et davantage d'emplois.

A compter du 1er janvier 2005, les citoyens bénéficieront d'un nouvel allègement d'environ 6,5 milliards d'euros. Le taux d'imposition minimum sera alors

abaissé à 15 pour cent et le taux d'imposition maximum à 42 pour cent. Il y a cinq ans, le taux d'imposition minimum s'élevait encore à 26 pour cent et le taux d'imposition maximum à 53 pour cent. Tous les contribuables bénéficient de cette baisse des impôts. Mais elle profite avant tout aux salariés et aux familles ayant des revenus faibles et moyens ainsi qu'aux petites et moyennes entreprises.

3. Emploi

Le Gouvernement fédéral a modernisé le marché de l'emploi par le biais de toute une série de lois. Les lois Hartz ouvrent de nouvelles possibilités d'emploi. Les agences de placement de personnel, les « Personal-Service-Agenturen » et les « Job-Centers », accélèrent et améliorent le placement des demandeurs d'emploi. A l'aide de mesures d'encouragement spécifiques accordées aux créateurs d'entreprise – allocations dans la phase de création d'entreprise et micro-entreprises, des milliers d'anciens chômeurs se sont installés à leur compte. Les mini-jobs connaissent aussi un grand succès. Le programme « Capital pour l'emploi » permet aux petites et moyennes entreprises d'embaucher plus facilement des chômeurs à durée déterminée grâce à un paquet de mesures de financement pouvant aller jusqu'à 100 000 euros. Des investissements créant de nouveaux emplois ou bien garantissant les emplois existants sont financés depuis le 1er mars 2004 par le nouveau programme « Capital pour l'emploi et les investissements ».

L'Office fédéral pour l'emploi de Nuremberg est devenu une agence de prestations de services moderne et s'appelle désormais l'Agence fédérale pour l'emploi. À compter du 1er janvier 2005, les allocations de chômage et l'aide sociale pour les demandeurs d'emploi aptes à exercer une activité et ayant besoin d'une aide seront regroupées en une nouvelle « sécurité de base pour les demandeurs d'emploi » (Allocation de chômage II). La situation familiale du bénéficiaire de l'aide sera prise en compte plus efficacement que par le passé. On pourra donc toucher une somme plus importante qu'auparavant. Exemple : pour une famille de trois personnes, le montant exonéré mensuel maximum s'élève dans les länder de l'Ouest à 207 euros et à 199 euros dans les länder de l'Est. Ceci incite à accepter un emploi.

4. Santé

Avec la réforme de la santé adoptée en automne 2003 par le Gouvernement et la CDU et entrée en vigueur au 1er janvier 2004, la qualité des soins médicaux en Allemagne, traditionnellement élevée en comparaison avec la situation internationale, est préservée. La réforme contribue à la baisse des coûts. Une plus grande concurrence dans le système de santé et davantage de responsabilité personnelle des assurés soulagent les caisses d'assurance maladie.

Ceci a une répercussion positive sur les taux de cotisation auprès des caisses d'assurance maladie obligatoire. En 2004, la réforme de la santé soulage l'assurance maladie obligatoire de 10 milliards d'euros. L'allègement annuel s'élèvera, jusqu'en 2006, à 23 milliards d'euros. En 2004, le taux de cotisation moyen doit être abaissé à un niveau nettement inférieur à 14 pour cent et passer à moins de 13 pour cent à partir de 2005. Les mesures adoptées contribuent à maintenir la possibilité d'un financement du système de santé à l'avenir. Toutes les parties concernées – à savoir les fournisseurs de prestations médicales, les caisses d'assurance maladie, les assurés et les patients, y contribuent. Les charges nécessaires sont équitablement réparties.

5. Retraite

Les personnes peuvent compter sur le maintien de leurs moyens de subsistance pour leurs vieux jours. L'assurance retraite obligatoire reste le pilier le plus important à cet effet. Elle doit cependant être complétée par un autre pilier : la prévoyance privée. Dans le cadre d'une première étape de réforme importante, le Gouvernement fédéral a déjà introduit en 2002 un complément à la retraite obligatoire couvert par le capital et encouragé par l'État – à savoir la retraite dite « Riester ». La procédure de demande va être nettement simplifiée afin de la rendre encore plus attrayante. Par ailleurs, les cotisations à l'assurance retraite vont être progressivement exonérées sur le plan fiscal. Les salariés bénéficient ainsi d'une plus grande marge de manoeuvre financière qui permet de souscrire une prévoyance supplémentaire Riester. Afin de compenser le déficit de plusieurs milliards de la caisse des retraites, le Gouvernement fédéral a mis en oeuvre des mesures à effet immédiat, à moyen terme et à long terme. Elles garantissent les bases financières de l'assurance vieillesse. Ces décisions permettent de maintenir le taux de cotisation à l'assurance vieillesse à 19,5 pour cent. Ceci rend les charges salariales annexes stables et soutient la politique de l'expansion et de l'emploi.

6. Formation

Le Gouvernement fédéral veut que tous ceux qui aspirent à une formation et qui sont aptes à la suivre obtiennent une place d'apprentissage. Conjointement avec les associations du secteur économique et les syndicats, le Gouvernement a mis en oeuvre une offensive en matière de places d'apprentissage. Le manque de places d'apprentissage a ainsi pu être considérablement réduit en 2003. L'offensive en matière de places d'apprentissage se poursuit cette année. Le Gouvernement fédéral attend de l'économie qu'elle honore son devoir de formation des jeunes. Il mise sur l'intérêt propre des entreprises et sur leur sens des responsabilités. En effet, celui qui dispense une formation aujourd'hui pose les bases de la compétitivité pour l'avenir.

7. Education et Recherche

Au cours des cinq dernières années, le Gouvernement fédéral a augmenté de plus de 25 pour cent les dépenses pour l'éducation et la recherche, qui atteignaient ainsi plus de 9 milliards d'euros en 2003 et 9,7 milliards d'euros en 2004. Cependant, seule une réforme complète de l'éducation peut remédier aux faiblesses de notre système éducatif. Le Gouvernement fédéral considère comme indispensables l'instauration de normes nationales obligatoires en matière d'éducation, l'amélioration de la formation des enseignants et la création d'une Agence nationale et indépendante pour l'éducation. Ces mesures ont pour vocation de relever le niveau de performance de tous les élèves. Le Gouvernement fédéral concentre par ailleurs sa promotion de la recherche sur des domaines à l'avenir particulièrement prometteur. La priorité est ainsi accordée aux technologies de l'information et de la communication ainsi qu'à la biotechnologie. Le critère primordial doit être de savoir si ces mesures de la promotion ont des effets bénéfiques sur la croissance et l'emploi et si oui, et de quelle manière. L'année 2004 est l'année de l'innovation en matière de recherche, d'éducation et de développement.

III. Quels sont les résultats ?

En 2004, l'économie allemande affiche une nouvelle fois une croissance modérée, oscillant entre 1,5 et 2 % et portée par les exportations. De premiers signes semblent cependant indiquer une reprise de la conjoncture intérieure et une augmentation des investissements. L'attractivité de l'Allemagne en tant que site d'investissement pour les technologies de pointe s'accroît encore et l'Allemagne occupe ainsi la troisième place derrière les États-Unis et la Chine. L'assurance retraite a pu être consolidée et le taux de cotisation de 19,5 % du revenu a pu être maintenu. La réforme de la santé a eu pour effet une baisse sensible des frais de santé. Les caisses maladie devraient d'ailleurs baisser leurs cotisations en 2005. La réforme fiscale a sensiblement soulagé l'économie et les consommateurs privés. Les investissements dans la formation, c'est-à-dire les investissements orientés vers l'avenir, ont considérablement augmenté. Le marché du travail montre les premiers signes d'une lente reprise.

Ces premiers résultats très positifs de la réforme la plus profonde qu'ait connue la République fédérale d'Allemagne depuis sa création montrent que l'Agenda 2010 a su instaurer un processus de réforme dynamique, la base d'une croissance durable et une évolution positive vers la sécurité, le bien-être et l'équité.

Michael ZENNER

Fonction publique : une syndicalstructure ?

par Gérard VANIER

Le rôle des syndicats est un des dogmes du social. Dans l'Administration il a souvent conduit à l'instauration à nouveau de ces privilèges supprimés en 1789.

Dans un régime démocratique, les organisations syndicales de la fonction publique jouent un rôle majeur : celui de contre-pouvoir placé à un point stratégique, au sein même de l'Etat. Dans le savant équilibre imaginé par Montesquieu, le contrôle de l'exécutif par le Parlement et par le pouvoir judiciaire se révèle en pratique insuffisant ; l'expérience l'a montré. La marge de manœuvre légitimement laissée à l'administration pour traduire dans la vie quotidienne la politique décidée par la représentation nationale, l'étendue des pouvoirs aux mains des bureaux des ministères peuvent donner aux fonctionnaires hautement ou petitement gradés la tentation d'utiliser leur autorité dans un sens qui n'est pas forcément celui du service public. Contre cette dérive possible, le parlementaire ne peut pas manier à tout coup le gros bâton de la responsabilité gouvernementale et le magistrat risque en bien des cas d'intervenir trop tard. Le délégué syndical, lui, est bien placé pour voir et pour agir. Son métier est de relayer les aspirations ou les critiques du fonctionnaire de base et la structure syndicale est là pour que ce dernier ne se retrouve pas seul face à l'imposante machinerie de la hiérarchie administrative.

Des convergences qui demeurent virtuelles

Des esprits rigoureux pourraient objecter que le rôle d'un syndicat est de défendre l'intérêt de ses mandants, non de concurrencer le Parlement. En pratique, cependant, il se révèle que si les deux aspects ne se situent pas sur le même plan, ils ne peuvent pas être totalement dissociés. Le Parlement ne doit se prononcer que sur les grandes orientations ; il n'est pas interdit au

délégué syndical de dire que la pratique quotidienne ne correspond pas à ces orientations.

Pour avoir, par exemple, présidé de nombreux conseils de discipline (car l'administration n'est pas toujours laxiste), j'ai constaté que, presque toujours, l'erreur ou la faute personnelle de l'agent, quand elle est avérée, est en même temps l'indice d'un mauvais fonctionnement du service. De ce point de vue, les arguments avancés par les représentants du personnel pour excuser le fautif apportent à la hiérarchie un éclairage utile pour redresser la situation. De même, les commissions d'avancement permettent (ou le devraient si elles jouaient véritablement leur rôle) de contrebalancer les préférences volontiers ciblées de certains chefs soucieux de se constituer une clientèle parmi leurs collaborateurs. L'intérêt du fonctionnaire et celui de l'administration convergent plus souvent qu'on ne l'imagine. En défendant le premier, un syndicat ne nuit pas forcément au second.

Cette convergence idéale ne se réalise malheureusement pas assez souvent. Le dialogue social dans la fonction publique accroche mal. Il convient d'en rechercher les raisons.

Thorez et Debré trahis

Ces raisons ne se trouvent pas dans la prétendue inadaptation du statut général de la fonction publique. Contrairement à ce qu'en disent des gens qui n'ont pas pris la peine de le lire ou qui n'ont pas eu l'occasion de le pratiquer, ce code, grâce en soient rendues à Maurice Thorez revu par Michel Debré, constitue un remarquable outil de modernisation dans un esprit de dialogue social. Ce n'est pas le lieu ici d'en faire la démonstration car le problème est tout simplement que ce code n'est pas appliqué, parfois dans ses dispositions mêmes, mais, surtout, et c'est encore plus grave, dans son esprit. Qu'il s'agisse de l'avancement au mérite (réel) des affectations permettant l'adéquation du profil aux responsabilités du poste, des sanctions éventuelles à l'égard d'un comportement inadmissible, tout cela existe dans le statut mais dans la pratique, la mise en place de systèmes quasi anonymes, fondés sur une addition de points et privilégiant l'ancienneté aboutit à un résultat scandaleux à la fois du point de vue du service public et de la justice : on affecte dans les postes les plus difficiles les agents ayant le moins d'expérience et, pour être promu, le plus sûr moyen est d'attendre son tour en prenant le moins de responsabilités car qui dit initiative dit risque.

Le revers de la montée en puissance des syndicats

Comment en est-on arrivé là ? On assiste aujourd'hui, dans le dialogue

entre l'administration et les organisations syndicales de fonctionnaires, à une paralysie croissante parce que ce dialogue est devenu une cogestion, or, celle-ci outre qu'elle usurpe la mission du pouvoir politique, constitue un obstacle au dialogue car on ne peut bien gérer qu'avec des objectifs toujours convergents et si des convergences existent, il subsistera toujours des terrains de contestation puisque c'est précisément la vocation des syndicats d'être une force d'opposition.

La situation actuelle des organisations syndicales de la fonction publique est paradoxale. L'accroissement de leur puissance a eu pour effet de réduire leur champ d'action réel. D'institutions revendicatives et contestataires elles sont devenues une technostucture, une « syndicalstructure » avec tous les conservatismes qui s'y attachent.

Contrairement au secteur privé et avec des différences selon les ministères, le taux de syndicalisation peut encore y être élevé, par exemple dans l'Education nationale ou dans la police. Surtout, ces organisations disposent d'une structure extrêmement forte : des bataillons de détachés, permanent ou à temps partiel, et une logistique financée en tout ou partie par l'administration selon des barèmes fixés par la loi mais souvent relevés à titre de bonne manière intéressée de la part de directeurs du personnel avisés. Les plus importantes possèdent aussi un réseau de mutuelles et organismes sociaux qui dispensent des prestations variées. Elles sont, pour certaines, devenues elles-mêmes des administrations impressionnantes. Du coup, elles connaissent les tentations du pouvoir pour le pouvoir et en arrivent à mettre au second plan leur vocation première. *Il s'agit moins de défendre l'intérêt de tel ou tel agent ou catégorie que de faire la preuve de sa puissance*, d'éliminer un adversaire. Le syndicat devient un enjeu de pouvoir. Les délégués permanents font carrière, ils deviennent des professionnels et tendent à s'éloigner de leur mission : refléter les aspirations de leur base, pour imposer une ligne venue du haut. Ils peuvent alors être les inspireurs, les courroies de transmission ou le vivier de recrutement d'un parti politique.

Ce changement d'objectif peut conduire un syndicat à se mettre en contradiction avec lui-même. Deux exemples peuvent l'illustrer, choisis, pour ne vexer personne, dans une période déjà ancienne.

Depuis longtemps, les syndicats de policiers dénonçaient le déplorable état de l'école des gardiens de la paix de Vincennes. Ils avaient raison. En 1981, la direction générale de la police nationale lança donc un projet de reconstruction et les plans d'une très belle école pour 500 élèves furent mis au point sur

le site d'Etiolles dans l'Essonne (la surface de Vincennes était insuffisante). Il ne restait plus qu'à construire, pour un montant de 100 millions de francs de l'époque ; les crédits nécessaires étaient en place. C'est alors que le syndicat majoritaire s'aperçut qu'en déménageant de Vincennes à Etiolles l'école risquait de perdre quelques gradés qui étaient d'actifs agents recruteurs auprès des élèves. On saisit habilement le prétexte de critiques émises par le maire contre le projet pour faire annuler ce dernier. Il en coûta, en pure perte, pour dédommager l'architecte, cinq millions au contribuable. Une revendication syndicale avait été torpillée par ses propres promoteurs et, en 2004, l'école de Vincennes fait toujours l'objet de critiques.

A la même époque, les organisations syndicales de la police protestaient contre le nombre de policiers employés à des tâches purement administratives. Là encore ils avaient raison. Sous l'impulsion de M. Christian Bonnet, la police nationale décida de recruter des agents administratifs pour remplacer les policiers bureaucrates. La mesure était d'autant plus intéressante qu'avec le budget nécessaire pour recruter deux policiers, on peut recruter trois agents administratifs, soit 50% de plus. Hélas ! A quelque temps de là, les policiers s'aperçurent que les emplois ainsi créés apportaient des adhérents au syndicat majoritaire chez les agents administratifs, lequel avait eu le mauvais goût de se séparer de celui des policiers en tenue. On mit fin à une politique intelligente demandée par les syndicats eux-mêmes.

Une cogestion paralysante

La cogestion s'explique par le goût du pouvoir chez les syndicalistes qui s'appuient sur la puissance de leur logistique et sur leur capacité de blocage. Quelques fonctionnaires du ministère de l'Economie et des Finances ont pu faire échec à une réforme qui, chose rare, simplifiait la vie des Français tout en faisant gagner de l'argent à l'Etat. La fusion de la Direction des Impôts et de la Comptabilité publique a été torpillée. Cette cogestion débouche sur un résultat pervers. Etre à la fois partenaire co-gestionnaire et adversaire revendicatif met les syndicalistes dans un état schizophrène auquel ils ne voient qu'une sortie : le « toujours plus »... Depuis plusieurs décennies, les revendications des organisations syndicales de la fonction publique portent à la fois et sans ordre prioritaire sur des fonctionnaires plus nombreux, mieux payés, avançant plus vite et plus facilement dans leur carrière, choisissant leur affectation, travaillant moins longtemps et partant plus tôt à la retraite. Du coup, on atteint un seuil de blocage, la moindre mesure coûte un prix démesuré. L'augmentation d'un point de l'indice dans la grille des traitements de la fonction publique n'apporte qu'une amélioration minime au pouvoir d'achat de chaque agent mais coûte 820 millions d'euros au budget de l'Etat. Aucun gou-

vernement, aussi pusillanime, ne peut plus se permettre une augmentation du nombre des fonctionnaires, elle mettrait en quasi faillite les finances publiques. Du côté des horaires, il paraît difficile aujourd'hui d'envisager une nouvelle diminution. Quant aux avancements, les rendre trop rapides et faciles transformerait l'administration française en armée mexicaine.

Un risque de glaciation

D'un côté comme de l'autre, les marges de manœuvre se rétrécissent, le dialogue devient difficile, chacun se crispe sur ses positions. L'administration invoque l'impossibilité de faire plus, du coup, les organisations syndicales s'opposent à toute réforme qui, dans ces conditions, risque de se traduire par la remise en cause de certains avantages sans l'espoir d'une contrepartie. Cet état de crispation atteint des excès. Avant de mettre en application les trente-cinq heures dans les préfectures, le ministre de l'Intérieur voulut savoir, au moins, comment fonctionnait leur régime de travail hebdomadaire. Dans un département, les instances parisiennes d'une fédération interdirent à leurs délégués locaux de rencontrer les inspecteurs venus se documenter. Il fallait avant tout éviter que ne soit connue la situation réelle. On atteint le degré zéro de l'esprit de dialogue. (Finalement, après discussion, l'interdiction fut levée).

Lorsque le même ministère voulut lancer, dans quelques préfectures, l'expérience de la globalisation des crédits destinée à donner plus de souplesse aux gestionnaires locaux, un syndicat s'opposa au principe même d'une expérimentation. C'est là l'ère de la glaciation qui commence, il faut figer le service public. Au moment même où « le social » secoué par la mondialisation est sommé de s'adapter à tous les niveaux !

Choisir la qualité plutôt que la quantité

Ces exemples montrent a contrario où il convient de chercher les voies du dialogue. Celui-ci commence par une appréciation juste du rôle de chacun : à l'administration de proposer et finalement de décider, aux syndicats de faire eux aussi des propositions, contre-propositions ou suggestions, de discuter, d'éclairer, de contester, mais pas de décider.

Pour négocier, l'administration a besoin de munitions. Actuellement, elle n'en a pratiquement plus et ce sont les fonctionnaires qui en subissent les conséquences. Il n'est plus possible de procéder à la fois à une augmentation du nombre des fonctionnaires et à une revalorisation pourtant légitime de leur situation individuelle. *Le choix est incontournable : la qualité ou la quantité.* La politique des syndicats devrait donc consister, pour regagner un ter-

rain de négociation, à choisir celui de l'approche qualitative des problèmes et non plus la crispation sur le déplorable tour de bête que sont aujourd'hui trop de procédures de gestion. C'est un champ d'action autrement plus valorisant. Dans le fonctionnement des services comme dans le déroulement de leur carrière, il y a de multiples ressources de valorisation au profit des agents de la fonction publique à condition de ne pas poser comme préalable la sempiternelle demande de moyens supplémentaires. Un bon gestionnaire sait trouver l'argent nécessaire ; il est vrai qu'il faut pour cela s'attaquer le plus souvent à quelques privilèges. C'est là un des domaines de convergence où l'apport des représentants du personnel peut être précieux à l'administration tout en allant dans le sens de l'intérêt des agents.

Le dialogue a besoin de souplesse

Une autre voie de retour vers le dialogue est de rapprocher les interlocuteurs. Seules les questions de principe devraient se traiter à l'échelon national. Localement, les discussions sont plus concrètes, plus dénuées d'arrière-pensées puisqu'elles engagent des intérêts moins généraux. Les solutions s'en trouvent facilitées. Il n'est pas normal qu'un directeur départemental de la sécurité publique se soit vu annuler, sur interventions des instances nationales d'un syndicat, l'accord sur les horaires qu'il avait signé avec ses délégués locaux et qui donnait satisfaction aux deux parties.

De ce point de vue, l'idée bien pensante selon laquelle il faut réduire le nombre des corps de fonctionnaires est une erreur. Que des corps à effectif squelettique soient regroupés avec d'autres est, certes, souhaitable. Mais quand un même corps atteint plusieurs milliers d'agents répartis sur tout le territoire, et surtout s'il est interministériel, sa gestion devient forcément bureaucratique et même inéquitable car les délais de réponse sont tels qu'on les contourne en anticipant la décision et en mettant ensuite les services gestionnaires devant le fait accompli. *A vouloir tout superviser, on ne contrôle plus rien.* Gérant le personnel d'une administration qui comportait pas mal de corps techniques spécifiques relevant généralement de syndicats catégoriels, j'ai pu, à l'instigation ou avec l'aide de ces syndicats y mener à bien, de façon relativement aisée, des réformes qui n'ont pourtant pas mis en péril les grands équilibres de la fonction publique. Les mesures au coup par coup sont plus souples, touchent mieux leur cible et coûtent finalement moins cher. Dans la même administration, le dialogue avec les représentants des corps ministériels était autrement tendu et difficile.

Dans le même ordre d'idées, on peut se demander s'il ne conviendrait pas de revoir les règles de la représentativité syndicale. Une organisation bien

implantée localement est un interlocuteur qui dialogue mieux qu'une fédération présente sur l'ensemble du territoire mais très minoritaire dans certains secteurs.

Enfin, il est incontestable que la limitation de la durée des détachements permanents (par exemple, pas plus de trois successivement et un minimum de cinq ans d'activité avant un tel détachement) serait un facteur de démocratisation syndicale. Mais il faudrait, pour prendre une telle mesure, que les politiques donnent l'exemple.

Si elles raisonnent en termes de pouvoir, au moins à court terme, les organisations syndicales de la fonction publique ont intérêt à constituer une « syndicalstructure » et à pratiquer la politique du toujours plus. Si elles recherchent l'efficacité au bénéfice des fonctionnaires, elles ont intérêt à défendre une politique de qualité qui implique la baisse du nombre des fonctionnaires et une plus grande confiance dans leurs délégués locaux.

Gérard VANIER

Les Semaines Sociales : le centenaire

par Jean AUBRY

Du 23 au 26 septembre 2004, les Semaines Sociales de France « et leurs amis européens » ont solennellement célébré à Lille le centenaire de leur fondation, à Lyon, par le Lillois Adéodat Boissard et le Lyonnais Marius Gonin, et, preuve d'une vitalité et d'une vigueur intactes, choisi de traiter d'un sujet majeur au début de ce premier siècle d'un nouveau millénaire : « **l'Europe, une société à inventer** ».

Une personne ou une institution a besoin de temps à autre de se ressourcer en se penchant sur son histoire - singulièrement, comme l'a fait observer René Rémond, lorsqu'on appartient à une religion « fondée sur la mémoire ». Il lui revenait de souligner dans son intervention tout ce qu'avait d'insolite et d'improbable l'événement que fut, en 1904, la création des Semaines Sociales : en ce début du XX^{ème} siècle, l'élan social qu'avait donné à l'Eglise l'encyclique « *Rerum Novarum* » était retombé net avec la mort de Léon XIII, la crise entre l'Eglise et l'Etat en France atteignait son paroxysme avec l'expulsion des congrégations et, bientôt, la loi de 1905 qui se voulait alors explicitement une « loi de rupture ».

Les fondateurs, dans la ligne directe des traditions chrétiennes et sociales propres aux deux villes de Lyon et de Lille, assuraient avec les Semaines un support à des idées et des comportements, à l'époque très minoritaires dans l'Eglise, mais novateurs et promis à une riche descendance : il suffit d'évoquer quelques-uns des thèmes moteurs de l'action catholique tout au long du XX^{ème} siècle, « sociaux parce que catholiques », « tout le christianisme dans toute la vie », aucune activité sociale n'échappe à un jugement moral, nécessité d'une présence active du chrétien dans la société (devoir « d'engagement ») et donc nécessaire éducation du discernement, nécessaire conjonction des intellectuels et des hommes d'action, nécessité d'un vrai dialogue entre clercs et laïcs...

Pour autant, l'histoire des Semaines ne fut pas un long fleuve tranquille. Comment aurait-elle pu l'être parmi tant de tragédies, de catastrophes, de barbarie sans cesse renaissante... Mais, plus que des deux guerres mondiales - qui n'interrompirent que pour peu d'années l'activité des Semaines - le coup, qui d'abord parut fatal - et qui le fut, effectivement, pour tant d'autres institutions, mouvements, courants d'idées et tant de mœurs établies - vint de mai 1968. Les Semaines, elles aussi, semblèrent ne pas devoir s'en remettre. Mais, après de longues années de silence et d'incertitude, elles ont ressuscité, progressé de nouveau sous l'impulsion de Jean Gélamur, de Jean Boissonnat, de Michel Camdessus (les lecteurs de *France-Forum* ont pu suivre les dernières étapes de cette renaissance), pour aboutir à cette sorte d'apothéose de la session 2004, caractérisée par le nombre record de participants (plus de 4000) et leur plus grande diversité d'âge, de nationalité, d'appartenance religieuse. Grâce à l'ingéniosité déployée pour permettre le déplacement et le logement de délégations sans grands moyens financiers, à l'enthousiasme et à la ferveur avec lesquels ont été suivis les travaux et débats de la session - entretenue par la présence, dans une église voisine, de la communauté de Taizé, accueillant en permanence les semainiers désireux de se recueillir avec elle, les Semaines ont pris cette fois un sérieux « coup de jeune ».

Désormais au clair sur leur originalité et leur mission essentielle - discerner ce que doit être le regard chrétien sur les réalités humaines de notre temps et sur l'avenir à construire, tâche immense qui requiert bien entendu lucidité et humilité, partage permanent de cette recherche avec d'autres -, et large place ayant été faite - comme il était légitime - à la célébration d'un riche passé, la session de 2004 se devait, comme toutes les précédentes, de revenir à l'actualité et au souci de l'avenir. Une fois de plus, les Semaines ne se sont pas trompées sur le défi majeur du moment en choisissant pour thème : « *L'Europe, une société à inventer* ».

Occasion extraordinaire à saisir en effet - Michel Camdessus y a insisté - que de faire vivre la citoyenneté européenne inscrite dans le projet de Traité constitutionnel de l'Union, que d'inventer de concert entre Européens un « vivre ensemble », un projet pour l'Europe et pour le monde, à partir des diversités qui font la richesse de cet ensemble - religieuses, historiques, culturelles... -, et qu'il faut, bien sûr « laisser fleurir ».

D'entrée de jeu, les Semaines ont refusé de se laisser piéger par le débat franco-français du moment en prenant officiellement position pour le Oui au projet de Traité constitutionnel, comme certains le lui demandaient. Elles ne sont pas un parti politique, et s'engager sur ce terrain les aurait détournées de leur objectif, autrement plus ambitieux.

Très vite, les y ont ramenées les témoignages, largement concordants, de quelques grands acteurs de la construction européenne. Jacques Delors, Romano Prodi, qui ont tous deux exercé la présidence de la Commission, Jean-Claude Juncker, Premier ministre du Luxembourg, et Pascal Lamy, commissaire sortant (qui furent l'un et l'autre à un moment donné pour la Commission des « présidentiables » tout à fait crédibles), ont tous insisté sur l'obligation pour l'Union de s'ouvrir aux problèmes de l'universel, de se mettre en mesure de peser significativement sur les décisions du monde en vue de corriger des inégalités de luttes contre la pauvreté dont la persistance, a fortiori l'expansion, ne sont plus tolérables. Jacques Chirac dans une longue lettre adressée aux Semaines n'écrivait-il pas : « Aujourd'hui nul ne peut ignorer le monde. Nul ne peut s'en dire innocent ».

Force est de constater que jusqu'ici, l'Europe n'a rempli qu'imparfaitement cette mission. Il est nécessaire, les mêmes orateurs l'ont souligné, que sa voix se fasse de plus en plus entendre. Pascal Lamy déplore l'absence d'une politique étrangère commune. Jean-Claude Juncker estime indispensable de renforcer son pôle économique pour mieux coordonner mais non pour se substituer aux politiques économiques des Etats membres qui ne pourront jamais être les mêmes. Romano Prodi a même souligné « qu'il y a beaucoup à faire pour protéger et développer les identités nationales et locales des nouveaux Etats membres ». Et, bien sûr, entre autres exigences, fort à faire aussi, au sein de l'Union, pour donner l'exemple, en réduisant dans des délais raisonnables les disparités entre Etats membres, en se dotant d'une véritable et grande politique de l'immigration, en mettant en œuvre les réformes courageuses qui s'imposent pour assurer la pérennité des régimes de protection sociale qui sont un des éléments positifs du « modèle européen ».

La circonstance était suffisamment solennelle pour que l'Eglise catholique délègue à cette session, aux côtés de l'envoyé spécial du Pape, le cardinal Etchegaray, quelque vingt-cinq cardinaux ou évêques venus de divers pays européens. Mais, lucidité et humilité obligent, œuvrer à des projets aussi ambitieux pour l'Europe impose une coopération de plus en plus étroite entre toutes les confessions chrétiennes d'Europe.

De fait le nombre et la qualité des représentants des diverses Eglises à la session de Lille ont donné le signe clair d'une volonté commune de s'engager dans cette voie. Déjà, lors des précédentes sessions, d'éminentes personnalités protestantes avaient joué un rôle important : en 2004 catholiques et protestants de plusieurs pays d'Europe, orthodoxes (dont le métropolite représentant le patriarche orthodoxe pour la Roumanie et toute l'Europe latine), un évêque anglican (occupant le 3ème rang dans la hiérarchie de cette Eglise – dont on sait que le 1er est tenu par la Reine) - sont intervenus... Sans doute faut-il déplorer le scandale que constitue la division persistante de l'Eglise unique qu'avait fondée le Christ. Du moins leur présence et leurs propos ont-ils manifesté que, sans vouloir attendre que se règlent en d'autres lieux les querelles théologiques, leur volonté de mener des actions communes visant à construire un monde plus conforme aux exigences chrétiennes. « Nous sommes trop riches, et les Africains trop pauvres », tel a été par exemple le cri d'alarme de l'évêque néerlandais, vice-président de la Conférence épiscopale de son pays, tout à fait hostile à l'édification d'une « Europe forteresse ».

Signe encourageant : plusieurs exemples ont été donnés de l'enrichissement mutuel, fût-ce au sein d'une même Eglise, dû à la multiplication, facilitée par l'appartenance à la même Union, des contacts entre fidèles des divers pays européens dont les sensibilités et les histoires sont si différentes...

*
* *

Concrètement, quels ont été les apports les plus significatifs d'une session qui, centenaire et l'entrée de l'Union européenne dans l'âge adulte, grâce à l'élargissement et à des institutions mieux rodées, devait marquer un tournant important dans la vie de leur organisation ?

Il est acquis, en premier lieu, que les travaux des Semaines deviendront de moins en moins franco-français et de plus en plus européens. Déjà est programmée une grande rencontre franco-allemande à Sarrebruck en mai 2006. Tout laisse à penser également que la préoccupation œcuménique sera de plus en plus présente.

Dans les Actes de la session 2004 qui seront publiés au printemps prochain, les semainiers pourront, au sein de la masse de renseignements, de réflexions, de débats, trouver ce qui leur permettra de nouvelles avancées dans leurs domaines respectifs de recherche intellectuelle, d'action ou de responsabilité.

Pour améliorer encore la qualité de ce matériau, les Semaines ont expérimenté en 2004 une nouvelle technique : pendant une journée entière les semainiers, répartis en six forums, traitant chacun un thème différent, se sont donné la possibilité de l'approfondir, la synthèse de leurs conclusions étant présentée le lendemain en assemblée plénière. Le levain dans la pâte est par nature peu visible, mais son rôle est irremplaçable. Il est clair en tout cas que les Semaines, qui privilégiaient en 1904 la question sociale, se polarisent en 2004 sur la question mondiale. Elle appelle une réponse dont on sait, depuis une certaine rencontre à Emmaüs il y deux mille ans, que seul le partage lui confèrera une authenticité chrétienne. Reste qu'il ne s'agit pas de rêver mais d'incarner. A quoi se sont employées « avec une patience géologique », les Semaines depuis un siècle, parfois non sans succès - retenant les leçons d'un Jean-Paul II pour qui « une foi qui ne pense pas n'est rien » et - pour prendre une référence laïque, d'un François Bloch-Lainé : « Mesurer, peser, n'est pas manquer de foi », conclusion de son livre *Ce que je crois*.

Il faudra donc dégager des ressources pour l'aide au développement : pourquoi pas une taxe sur le commerce des armes, ou un service civil des jeunes que pourrait faciliter l'existence d'un statut européen du volontariat... ? Justement, par chance, l'Europe existe désormais et s'offre à nous, selon Michel Camdessus, comme « l'espace privilégié de l'espérance humaine ».

Jean AUBRY

WALTER BENJAMIN

« Aucune loge d'honneur n'est aussi inabordable que le billet d'entrée à la libre nature de Dieu ; même elle – dont nous avons pourtant appris qu'elle se prodigue si volontiers aux vagabonds, aux mendiants, aux gueux et aux chemineaux – elle réserve au riche son visage le plus consolant, le plus paisible, le plus pur, lorsqu'elle pénètre à travers de hautes et larges baies dans ses salles fraîches et ombrées ».

(Brèves ombres)

Le devoir d'Etat

par Maurice BLIN

*La religion et l'Etat font ménage, bon ou mauvais ?
La question se pose à nouveau avec acuité quand il s'agit,
avec la croissance de l'Islam, d'un ménage à trois.*

La présence d'une minorité importante de confession musulmane au sein de la société française pose un problème difficile. Comment en effet obtenir d'une religion qui imprègne et modèle la vie quotidienne du croyant, le respect d'une laïcité qui fonde au contraire une société tolérante et pluraliste sur des valeurs où la religion n'a pas sa place ?

Certes, la question des relations entre religion et politique ne date pas d'aujourd'hui. Déjà au Moyen Age, le Pape et l'Empereur s'étaient affrontés. A l'époque moderne ce fut la rivalité entre Rome et les rois. En France, elle connut avec la Révolution de 89 puis sous la III^{ème} République un tour particulièrement aigu et aboutit à la séparation définitive entre l'Eglise et l'Etat, entre le croyant et le citoyen, entre la foi qui relève du domaine privé et la raison appelée à régir seule la cité. Elle avait pour but de mettre un terme aux querelles et guerres de religion qui l'avaient, à maintes reprises, divisée. Et ce but a été atteint.

Du moins en apparence. Car la sève religieuse qu'on avait cru tarie continua de sourdre et d'imprégner une politique qui espérait s'en être à jamais débarrassée. A gauche, celle-ci prit très vite un tour prophétique et missionnaire où s'exprimait une vocation religieuse refoulée. Ce fut aussi le catholicisme social de Lacordaire et de Lamennais, l'aventure du Sillon avec Marc Sangnier ou du Mouvement républicain populaire dont le programme s'inspirait des enseignements de l'Eglise. Quant au socialisme, il fut longtemps dominé par un communisme qui prétendait travailler à rien moins qu'au salut de l'humanité.

La fascination que, durant la seconde moitié du XXème siècle, ce dernier exerça sur les intellectuels français ne s'explique pas autrement. Sous l'égide d'une raison qui devait unir les hommes s'épanouissait en réalité une passion du salut proprement religieuse. Les accents prophétiques d'un Jack Lang célébrant en 1981, au lendemain de l'élection de François Mitterrand à la Présidence de la République, « le passage de la nuit à la lumière » en resteront la formulation inoubliable.

Cette résurgence en France de l'instinct religieux au cœur même de la laïcité peut étonner. *En fait, elle est une revanche de l'histoire sur l'idéologie.* Tout a été dit sur les mérites de la monarchie créatrice et rempart de la nation contre la menace extérieure ou le désordre intérieur, protectrice du peuple contre l'ambition des Grands, éditrice de monuments qui font de Paris l'une des plus belles villes du monde. Elle a inspiré les arts. Relayée par la Révolution, elle a été à l'origine d'écoles célèbres qui ont illustré et servi l'économie. L'on peut donc comprendre que cet Etat à la vocation politique, militaire, technique, culturelle qui a beaucoup apporté à la France ait pu être l'objet d'un respect presque religieux. Ce dernier était d'ailleurs proche de celui dont la société traditionnelle avait longtemps entouré l'Eglise.

L'Etat héritier de l'Eglise

Cependant la bourgeoisie voltairienne ou rousseauiste fondatrice de l'Etat moderne, avait dans le même temps combattu au nom des Lumières cette même Eglise qui soutenait l'Etat d'hier. Et, à la fin du XIXème siècle, avec la IIIème République, leur affrontement va déborder l'idéologie et devenir politique. Cet Etat qui avait vécu durant des siècles en symbiose étroite avec l'Eglise restait en effet imprégné de ses principes. Il allait donc s'inspirer de son exemple. Comme le proclamaient les conventionnels de 1792, il avait lui aussi à générer « un homme nouveau ». C'est ainsi que l'école primaire gratuite et obligatoire, accueillant sur un pied d'égalité tous les enfants allait remplacer l'Eglise dans l'une de ses fonctions essentielles, l'éducation. La République mit ainsi concrètement en œuvre au plan culturel et dès la plus tendre enfance, les principes d'égalité et de fraternité entre des hommes unis par la raison, principes que l'Eglise n'envisageait jusqu'alors qu'au plan surnaturel.

Cette rivalité entre l'Etat et l'Eglise dura car la République était convaincue qu'elle avait pour mission de réaliser par la politique ce que la religion s'était contentée de proclamer au plan du dogme. Il revenait désormais à l'Etat de prendre en charge le citoyen dans tous les domaines qui, outre l'enseignement, correspondent à ses besoins et à ses droits tels le travail, le logement, la santé, la formation professionnelle, etc...

Poussant à la limite le modèle évangélique, l'Etat moderne mènera donc à son tour une lutte incessante contre l'inégalité entre les citoyens. Mais il alla plus loin encore. En pardonnant au pécheur, le Christ effaçait la barrière qui le séparait du juste. Toutefois, il attendait de lui et le repentir et la foi. A son image, la société d'aujourd'hui manifeste, elle aussi, une extrême « tolérance » à l'égard de l'individu, fut-il indifférent à ce qu'on appelait autrefois du nom sévère de « devoir d'état », c'est-à-dire à sa dette envers une société dont il a beaucoup reçu. Mais, contrairement à l'Eglise, elle ne lui demande ni repentir ni réparation. Porteur de droits, fier de sa singularité, l'individu moderne est alors sans devoir.

La réforme protestante

On comprend mieux l'ampleur de ce bouleversement quand on le compare avec celui que la Réforme avait, en son temps, apporté dans la relation entre le religieux et le politique. *Avec elle, la gratuité devient le privilège et le domaine exclusif de Dieu qui décide souverainement et seul du salut du croyant.* Dès lors, libéré du souci de « faire » son salut, ce dernier peut se consacrer à ses activités spirituelles ou matérielles sur le mode de l'échange et de la réciprocité avec autrui. Ainsi naquit une éthique sociale, laborieuse, vigilante, pragmatique, attentive au résultat, passionnée d'éducation et de responsabilité. Elle contraste ainsi violemment avec le socialisme généreux mais utopique, distributeur et non créateur, image sécularisée d'un Dieu bienveillant et tout-puissant. Celui-là même dont la France s'est fait une spécialité.

Au contraire du protestantisme qui distingue rigoureusement le religieux et le politique, le sacré et le profane, le gratuit et l'utile, s'est opéré dans les pays de tradition catholique comme la France un mélange explosif entre le spirituel et le temporel, entre la grâce qui donne et la loi qui impose, entre le pardon et la sanction. Il allait trouver dans la « révolution culturelle » à la française de 1968, ennemie de tout interdit, une ultime et flamboyante consécration. Certes déjà, avec l'Antigone de Sophocle, il y a près de vingt-cinq siècles, on avait assisté au conflit entre une sœur qui donne sépulture à son frère pourtant rebelle à la loi de la cité et Créon, son roi qui la défend. Comme si *l'acte* chez le coupable n'atteignait pas *l'être*. Cependant, si Antigone émouvait, Créon rassurait. En effet, que deviendrait la cité sans lui ?

Cette question sans réponse est, semble-t-il, au plus profond du malaise français. L'Etat cède chaque jour un peu plus sous le poids des « attentes », cette forme laïcisée, c'est-à-dire passive, de l'espérance, qu'il lui est intimé de satisfaire. Il lui est demandé de « changer la vie » et d'alimenter nos rêves. *Or, si ce fut et reste la vocation d'une Eglise, ce ne pourra jamais être celle de l'Etat.*

La solidarité obligatoire à quoi se réduit aujourd'hui la justice sociale peut déclencher revendications ou appétits. Elle ne fera jamais une fraternité.

L'exemple de la Suède

Il est intéressant de constater qu'à l'inverse des peuples, tels la France, chez qui l'Etat s'épuise à satisfaire des exigences qui le dépassent, ceux du Nord, à la suite de la Réforme, s'en sont définitivement détachés. L'Eglise, mère aimante, indulgente, dispensatrice de grâces et de bienfaits y a cédé la place à une société de croyants, riche des seules capacités que chacun met au service des autres. Fondée sur le contrat, sur la réciprocité entre ce qu'il apporte à autrui et ce qu'il en reçoit, elle repose non plus sur le *don* mais sur l'*échange*.

Le cas du prêt à intérêt est à cet égard instructif. Le riche qui l'accorde au pauvre oblige sans doute ce dernier mais il lui offre d'abord la possibilité d'échapper à sa condition de débiteur. Il est moins assistance qu'appel à la responsabilité, à ce qu'il *fera* pour effacer ce qu'il *est*. Cette convergence des volontés peut prendre le nom d'Etat. Mais loin de surplomber la communauté, celui-ci en émane, fonctionne sous son regard, reste soumis à sa critique.

Ainsi s'explique l'aisance avec laquelle la Suède protestante, haut lieu du socialisme gestionnaire et responsable, a entrepris de mesurer l'utilité, les performances, la légitimité des agents qui la servent. Elle en a réduit le nombre de 20 % et substitué sans dommage, partout où c'était possible, le contrat à l'emploi à vie. Du même coup, elle a réduit la dépense publique, accru l'investissement productif, libéré l'emploi privé et résorbé fortement le chômage.

A l'origine de cette expérience convaincante, on retrouve un fait de culture : *le comportement politique des peuples est le reflet et l'effet de leur tradition religieuse*. Dans les pays acquis à la Réforme, l'Etat, à distance d'une Eglise qui se voue à d'autres tâches, a été désacralisé, sécularisé, bref laïcisé. Il ne relève plus de la gratuité mais de l'utilité et de l'efficacité. Il est au service du citoyen auquel il doit des comptes.

* *

*

On retrouve ainsi entre l'histoire de la France et celle de l'Islam qu'elle abrite aujourd'hui une étrange similitude. Ramener l'Islam à la raison, c'est-à-dire le convaincre du bien fondé de la distinction entre le sacré et le profane, le religieux et le politique, l'absolu et le relatif, c'est ce à quoi s'emploient ses responsables les plus lucides. Et il faut s'en féliciter.

Or, cette attitude rappelle étrangement celle du Pape conseillant autrefois aux catholiques français de se rallier à la République au nom de la règle selon laquelle le dogme religieux se situe au-delà de tout régime politique. Ce dernier lui est donc indifférent dès lors qu'il ne met pas en péril les valeurs qu'il défend. Mais, la leçon ne vaut pas moins pour une société française menacée aujourd'hui par les deux plaies contradictoires et complices de l'utopie et de la permissivité. Pour intégrer ses minorités, il faut être respecté. Pour être respecté, il faut être fort. Et on ne l'est que dans la fidélité à ses propres principes.

C'est ainsi que le défi de l'Islam nous rappelle à nos devoirs.

Maurice BLIN

KARL MARX

« Tous les heurts de l'histoire ont leur origine dans le conflit des forces productives et du mode de commerce. Au demeurant, pour conduire à des heurts dans un pays, il n'est pas nécessaire que ce conflit soit poussé à bout dans ce pays même. La concurrence avec des pays où l'industrie est plus développée, par suite d'une extension du commerce international, suffit pour produire un conflit analogue ».

(L'idéologie allemande)

La fin du « beurre et des canons »

par Marc VARANGOT

Avec des accents céliniens l'auteur dénonce et annonce les troubles monétaires et financiers que prépare l'administration de Bush aux Etats-Unis et dans le monde.

Les chiffres récents de l'économie américaine, l'évolution de la situation pétrolière et irakienne nous renforcent dans la vision que les Etats-Unis sortiront prochainement de la période de « beurre et canons » qui a caractérisé le premier mandat de l'administration du président Bush junior.

Nous avons décrit l'an dernier ¹ la fuite en avant monétaire et fiscale de l'Amérique, fortement aggravée par les événements tragiques du 11 septembre 2001 et l'interprétation qu'en a faite l'administration Bush : licence de faire la guerre sans la rigueur économique et fiscale qu'elle implique : orgie « patriotique » de dépenses et diminutions de recettes fédérales. Bref, le « beurre et les canons » : le couple Bush-Greenspan, l'un et l'autre, soumis à réélection, le deuxième dépendant du premier, ont procédé, sans précédent, à « l'overdose » de crédit, de dettes et de déficits.

L'exemplaire « déficit jumeau »

A l'arrivée de Bush Jr., en janvier 2001, l'administration Clinton laissait un surplus fédéral budgétaire de près de 200 milliards de dollars et un déficit externe du même ordre. Le « déficit jumeau » où il est convenu, improprement d'ailleurs, d'additionner les deux sommes, était à peu près nul. Quatre ans après, les chiffres récents sont les suivants : le déficit du budget fédéral, sans ceux des états et municipalités, Californie et New York en tête, et sans budgéter tout le coût de l'Irak, un collectif est annoncé de 70 milliards de dol-

¹ *France-Forum*, n° 11 "Les réformes à cloche-pied", 3^e trim. 2003.

lars, s'approche d'un rythme annuel de 500 milliards de dollars. Le déficit de la balance commerciale a pris un rythme mensuel de plus de 50 milliards de dollars : celui de la balance des comptes est pire avec les intérêts d'une dette externe qui dépasse 2500 milliards de dollars. Le « déficit jumeau » consolidé s'approche aujourd'hui d'un rythme annuel de 12% du Produit National Brut. La dégradation est sans précédent : même pendant les guerres d'Indépendance, de Sécession, mondiales, l'Amérique avait une épargne forte. Elle est nulle aujourd'hui. La dette globale américaine, cavalerie hypothécaire en tête, augmente depuis deux décades deux fois plus vite que le PNB : elle dépasse aujourd'hui trois fois et demi le PNB annuel.

Malgré la démagogie de son programme électoral qui se propose plus de beurre et de canons, la réélection de Bush junior marque fort probablement le début de la fin de l'overdose par les excès même envisagés : à la permanence réaffirmée des réductions d'impôts, tout en promettant la division par deux du déficit budgétaire actuel, s'ajoute le coût du projet de privatisation des retraites où le passage du système de répartition à la capitalisation implique, à moyen terme, un énorme trou d'air dans les recettes publiques. Par ailleurs, le nouveau Congrès républicain votera avec enthousiasme les augmentations de dépenses civiles et militaires mais aussi les diminutions de recettes programmées, poursuivant l'orgie du premier mandat Bush : démagogie historique, le Président n'a pas une seule fois opposé son droit de veto à aucune dépense, dans l'envol du déficit budgétaire.

« Liberty is on the march »

Mais c'est l'escalade militaire qui, par son coût humain et financier, accapara toute l'attention de la nouvelle administration et décidera probablement de son sort. Sitôt oint du suffrage populaire, qui lui manquait, le Président affirme son programme au Moyen-Orient : laisser « marcher la liberté » derrière les « bombes intelligentes », transformant ainsi l'enlisement irakien en guêpier où, de « captures décisives » en « opérations terminales », de « ralliement du pays profond » en « élections triomphales », les appels « ultimes » d'hommes et de fonds trouveront leur reflux dans la population américaine, le beurre fondant à la chaleur des canons.

Le nombre de victimes irakiennes est estimé à environ 100 000. Il devance, provisoirement, le nombre d'insurgés que celles-ci entraîneront par volonté de vengeance ; les généraux américains, muselés par nécessité électorale, « estimaient » encore récemment la résistance à « 500 terroristes essentiellement étrangers », de frontière sinon de religion. Ils mettent les chiffres à jour : 20 000 « nostalgiques de Saddam », tout « étranger » dilué. On ne connaît pas,

(toujours la transparence), le nombre d'Irakiens et autres musulmans qui apprécient sur place, comme l'on sait, le changement de régime des prisons du tyran déchu, à la filiale cubaine de Guantanamo.

La liberté en marche, par un chemin de traverse, en est à l'état de siège en Irak, où, sous occupation étrangère, se prépare une élection de maréchal qui verra, jusqu'à nouvel ordre, les « bons » rassurés et les « méchants » tremblants. Cependant, au fil des jours se vérifiera l'appétit séculaire des « cœurs et des esprits » musulmans pour le modèle jeffersonnien, dont le bras séculier les édifie : il ressemble à celui des chrétiens pour les valeurs islamistes !

Nous avons exprimé nos doutes l'an dernier sur les fondements idéologiques et la « pensée par souhaits » qui président au « remodelage » du Moyen-Orient et décident de l'expédition irakienne. Ils nous paraissent aussi nouveaux et profonds que ceux de Godefroy de Bouillon et Saint Louis dont l'Histoire nous relate les résultats... inégaux. L'enlisement mène à l'escalade dans une région que le pétrole, les fanatismes et les armes de destruction massive, répartis aujourd'hui dans quatre pays, transforment en poudrière. Des millions de jeunes musulmans sont au chômage : ils ont accès aujourd'hui aux moyens audiovisuels et voient, de Faluja à Gaza, tomber les projectiles libérateurs du ciel sur leurs coreligionnaires qui n'ont, pour l'instant, que des armes légères et suicidaires : le vivier de kamikazes est effarant pour le « monde civilisé ».

L'embrasement général est contenu par un « remodelage » beaucoup plus ancien, plus réaliste et moins hypocrite quand Franklin Roosevelt, prenant la suite de l'Intelligence Service, s'érigea en protecteur du grand démocrate pétrolier Ibn Séoud d'Arabie. Depuis, dynastes et militaires sont soutenus par le démocratique CIA et le département d'Etat sans enlisement. Le Shah d'Iran fut restauré par le petit-fils du grand Théodore Roosevelt à la tête de la CIA locale puis « remodelé » comme l'on sait. Le dictateur Nasser fut sauvé par Eisenhower contre trois démocraties, s'il en est : les Bush privilégiaient les saoudiens puis Saddam Hussein contre les ayatollahs ou Ben Laden contre les soviétiques. De Jordanie en Egypte, du Pakistan en Arabie Saoudite, l'ancien remodelage tient par la faculté, depuis Sadate, qu'ont les dirigeants autocrates d'échapper aux attentats périodiques dans des régimes où la liberté est depuis longtemps en marche sans sa boussole. Tout nouveau « remodelage » y sera fort imprévu, si l'on agite quotidiennement un chiffon rouge au regard du taureau musulman.

Nous avons l'an dernier à TV Bloomberg déploré le chemin que prenaient les troupes d'invasion américaines, vers Bagdad au lieu de Téhéran, puisqu'il

fallait, comme disait Churchill, après Eisenhower, à propos de l'enlèvement asiatique : « plonger dans l'eau, pour combattre un squal » , autant ne pas se tromper de requin ! Le piège irakien fixe une armée américaine, qui, sans la conscription, manque d'effectifs, n'en déplaie à M. Rumsfeld. Cette armée fait le travail des ayatollahs iraniens, les débarrassant de Saddam, qui n'était pas comme eux messianique et n'avait pas, lui, de missiles dissuasifs. Rien n'empêche l'Iran d'affirmer son rôle ancien de promoteur islamiste, du Liban en Irak et ailleurs, le « grand Satan » enlisé et dissuadé bientôt par une « bombinette » nucléaire : les ayatollahs n'ont qu'à souffler sur le feu religieux. Comment la « coalition » sortira-t-elle de l'enlèvement irakien où l'Iran joue l'usure et possède des frontières tant à l'Est qu'à l'Ouest sur les pays occupés. L'Iran pétrolier est courtisé par Russes, Chinois, Européens pour qui il n'est pas le centre de « l'axe du mal ». Il reste la pensée qui se construit sur des souhaits : la jeune garde iranienne prend le pouvoir demain : la libération du pays voisin l'a rendu... jeffersonnienne... comme les Irakiens ! Tel son père, Bush junior nous demande de « lire sur ses lèvres » qu'il ne rétablira pas la conscription et que le beurre accompagne les canons. Ce n'est pas rassurant : les deux cent milliards de la « liberté » à ce jour feront bientôt figure de hors d'œuvre !

Des canons sans beurre ?

L'aggravation de l'overdose, fatale en matière de stupéfiants, fait croire au consensus, comme au sapeur Camembert, qu'en matière fiscale et monétaire « quand la borne est passée il n'y a plus de limites ». L'Amérique, pour ses fins de mois, utilise plus de 80% de l'épargne des autres : il reste moins de 20% autochtone. L'overdose est une cause profonde de la hausse du prix du baril de pétrole, autant que le terrorisme, l'Irak ou la demande chinoise : avec la baisse du dollar qu'elle déclenche, et qui commence à peine, pourquoi des producteurs, arabes ou non, devraient-ils vendre, aux conditions de prix et de quantité d'un client goinfre, un produit périssable dont les réserves augmentent moins que la demande. Il représente l'essentiel de leurs ressources nationales, lorsque l'acheteur galvaude systématiquement sa monnaie de paiement par sa politique fiscale, monétaire, étrangère ? A cinquante dollars le baril de pétrole, en valeur réelle, n'est pas plus cher aujourd'hui qu'il y a trente ans. Ce ne sont pas, au demeurant, les chocs pétroliers qui dans les années soixante-dix firent baisser le dollar de 50% contre yen et mark et monter l'once d'or de trente cinq à huit cent cinquante dollars : c'est le contraire. Nixon, en 1971, séparant le dollar de toute référence métallique solda sur le dos de ses fournisseurs (« le dollar est votre problème, pas le nôtre ») la période de « beurre et canons » de Johnson : escalade du Vietnam et programmes sociaux. La guerre du Kippour en 1973, vite achevée, fut le prétexte et non la cause des

chocs pétroliers qui suivirent : le plus haussier à l'OPEP était le Shah d'Iran, protégé du département d'Etat, et non belligérant, mais expert en monnaie fondante.

Par ailleurs, pourquoi les banques centrales asiatiques voudraient-elles et pourraient-elles aligner éternellement leur laxisme monétaire sur celui de Washington ? La Chine est aujourd'hui le plus gros acheteur d'obligations du Trésor américain et de celles des deux officines de cavalerie hypothécaire Freddie Mac et Fannie Mac dont on commence à découvrir les exploits. Une légère hausse des taux d'intérêts chinois dernièrement a attiré autant d'attention que celles de Washington : combien de temps la surchauffe chinoise permettra-t-elle de lier le yuan au dollar par indigestion de dettes américaines ? L'inflation est politiquement explosive pour le régime chinois. En outre, comment réagirait aujourd'hui l'Américain si, enhardie par ses indispensables créances, la Chine débarquait à Taïwan ?

Jacques Rueff, le grand prophète de la fin du dollar-gold standard de Bretton Woods plaisantait sur l'inflation de dollars des années 60, avec le « beurre et canons » vietnamien, en ces termes : « Si mon tailleur crédite mon compte à chaque nouveau costume, j'en commanderai beaucoup ». On ne connaît pas la réponse du tailleur mais l'on présume que le grand économiste a dû depuis s'habiller en confection.

A quand la crise ?

La démagogie fiscale et monétaire a épuisé ses munitions et ses sophismes aux Etats-Unis : le dollar et le marché obligataire dicteront la diète après l'overdose, sans la permission de Messrs Bush ou Greenspan. Bush, comme Greenspan, n'est d'ailleurs plus éligible : la fuite est moins tentante, la place dans l'histoire américaine plus urgente. Il aura, tôt ou tard, le courage de faire de nécessité loi : la promesse contradictoire de diviser le déficit fédéral en deux, confrontée à l'escalade irakienne, garantit l'inéluctable reniement des sophismes fiscaux : le « read my lips » vaudra encore bien plus pour le fils que pour le père et le parjure sera conforme. La vieille panacée de l'augmentation d'impôts déguisée, tarte à la crème séculaire employée dernièrement par Reagan, c'est la « simplification » du code fiscal. On agite un projet de « flat tax » à taux nominal unique et alléchant, mais elle repose sur son corollaire : la fin des abattements fiscaux. La ploutocratie américaine ne paie pas des impôts aux taux affichés mais suivant ses abattements fiscaux : près de six mille lobbyistes en vivent à demeure à Washington. Le coup de pied dans la fourmilière fait toujours long feu. On se rabattra peut-être sur un autre serpent de mer, plus probable : une variété de TVA qui sera d'un bel effet sur un

consommateur surendetté et sans épargne, et peut-être avant cela les nouveaux conscrits mettront-ils la croix en l'air ? C'est peu probable car les canons s'arrêteront, comme au Vietnam, lorsque les nouveaux croisés, conscrits et taxés, réfléchiront et passeront de l'arrogance à la fuite, probablement brutalement. L'américain moyen comprendra, si fier de son économie technologique et « virtuelle », qu'une matière première de base, avec les « sept sœurs »² ou l'OPEP, se vend finalement au prix de marché, comme les ordinateurs ou les téléphones dont on ne dicte pas le prix par la conscription militaire. Il comprendra aussi que la liberté intellectuelle, la seule qui vaille et qui innove, n'impose pas des livres de prière. Tout cela peut prendre du temps et dans l'intervalle, il faut être défensif.

L'histoire boursière américaine, un peu biblique, montre la correction périodique d'excès, corollaire de l'avidité et du dynamisme national, dont nous avons aujourd'hui l'exemple exceptionnel. La déflation de l'overdose sera, plus que de coutume, sévère pour les actifs boursiers immobiliers et pour le surendettement ménager : ce ne sera pas « différent cette fois-ci », comme Wall Street aime le faire croire. 2005 sera chaud !

Marc VARANGOT

² Les sept plus grandes compagnies pétrolières du monde.

La chronique des lettres

par Philippe SÉNART

- **Michel Mohrt** : Sur le rocher de Ker Velin
- **Gabriel Matzneff** et son double

La guerre, l'Amérique, la Bretagne, ce sont les trois thèmes nourriciers de l'œuvre de Michel Mohrt. Soldat vaincu qui ne s'est jamais guéri de la défaite de 1940, observateur un peu ironique de la « révolution nationale », mais à la libération, découvrant des vertus à un régime qu'il contestait quand il existait, Michel Mohrt, fidèle sans être dupe, toujours aux côtés de ceux qui perdent, déjà avec les Vénètes contre Jules César, se sent solidaire des réprouvés et des proscrits. Il est parti pour l'Amérique quittant la France « sans regrets » en s'écriant comme Chateaubriand : « Et que me fait la patrie si elle est injuste ! » A la dernière page de *Mon royaume pour un cheval*, roman d'une jeunesse démobilisée et exilée, publié en 1949, un homme, dans la foule new-yorkaise demande à Alain Monier qui ressemble beaucoup à Michel Mohrt : « Etes-vous Français ? » Il hésite un moment, puis répond « Oui ». Déjà, la France le rappelle et il rapportera d'Amérique, publié en 1951, *Les Nomades* où il apparaît qu'il n'a été outre-Atlantique qu'un « passant ». Il a écrit plus tard dans *Deux Indiennes à Paris* le roman de deux Américaines expatriées ayant fait d'Amérique en France le parcours inverse du sien : « C'est triste de

mourir loin de son pays. C'est dans son pays qu'il faut mourir ». Seulement, ajoute-t-il, « c'est dans ce pays qu'il faut d'abord vivre ».

Dans *Le Serviteur fidèle*, beau roman qui fait suite à *Mon royaume pour un cheval* et aux *Nomades*, publié en 1953, aujourd'hui réédité ¹, Michel Mohrt qui n'avait écrit dans *Deux Indiennes à Paris* que le roman de l'anti-émigré, nous ramène à son pays natal, la Bretagne. Trop étroit pour ce rêveur, il en étendra l'empire, dans une croisière mythique sur les côtes d'Irlande. *La Prison maritime* en est le journal de bord. Mais il fallait à Michel Mohrt, errant en touriste nostalgique à travers les ruines de l'Histoire, dans un temps, dit-il, où « tout s'en va » et où l'on assiste à la liquidation d'une civilisation dont les valeurs ont été falsifiées, un point de fixité où trouver un refuge et où pouvoir résister. Ce point fixe, il l'a appelé, dans un livre où il a rassemblé ses souvenirs d'enfance, « la Maison du Père ». C'est dans la baie de Lesguivy, dressée sur un roc au dessus de l'océan, Ker Velin, la maison du Vieux Moulin, qu'il nomme aussi, dans *Le serviteur fidèle*, le Moguerou.

¹ Albin Michel

On fait connaissance ici avec le personnage qui domine de sa stature, même quand il en semble parfois absent, l'œuvre de Michel Mohrt, c'est son grand-père. Il est campé dans *La Maison du père* « très grand, le visage fin, terminé par une barbe à l'impériale, portant des vestes de velours côtelé, des cravates de chasse dans lesquelles il piquait une fleur de lys ». Quand il présidait la table de famille, buvant son vin dans le verre de cristal qui lui était réservé, Michel Mohrt nous dit qu'il avait grand air. Né à Paris, il se souvenait de la Commune. L'horreur de la semaine sanglante l'avait converti à la monarchie. Son mariage le naturalisa breton. C'est lui qui bâtit la maison du Moulin, plantant sur ce roc sans terre les arbres dont la famille issue de lui tirerait la sève. « Une famille, c'est une maison », a écrit Michel Mohrt.

Du promontoire de Ker Velin, la vue s'étend sur un pays qui, depuis des siècles, peut-être le septième où un raz de marée a submergé la côte et englouti la ville d'Ys, n'a pas changé. Michel Mohrt a sous les yeux la même crique, le rocher prêt à s'écrouler est toujours debout. Le drame familial qui se déroule dans *Le Serviteur fidèle* peut-il menacer les fondations d'un ordre de la nature dans lequel l'homme n'a fait que s'insérer ?

Lorsque le grand-père disparaît, la servante au cœur fidèle restera la mémoire de la famille. C'est la vieille Tine, elle se nomme ailleurs Marie du Bilou, mais sous sa coiffe du pays de Lannion, nous la reconnaissons. Nous reconnaissons aussi les autres acteurs du drame, les petits-

enfants, avec leur ami Louis Scranff (il apparaît dans *La Prison maritime*). Le village où nous sommes est celui-là même dont nous lisons la chronique dans les *Moyens du bord*, un roman où la fiction ne naît que du souvenir, avec ses personnages pittoresques, les hobereaux royalistes, les vieilles filles à la cape jaune et qui ont trop de goût pour la chartreuse verte. Nous y sommes entraînés dans des processions triomphales aux accents de cantiques bretons que Michel Mohrt qui a une belle voix chante à tue-tête. Le drame familial qui vient bouleverser cette tranquille chronique est élargi aux dimensions tragiques de l'époque dont Michel Mohrt a été le « témoin ». La « guerre civile » dont il a narré un épisode dans le roman auquel il a donné ce titre, la séculaire guerre franco-française qui a opposé francs et gaulois, armagnacs et bourguignons, ligueurs et huguenots, patriotes et aristocrates et qui a fait dire à Guizot, dans son *Essai sur le Gouvernement de la France*, que celle-ci renferme deux nations aux prises l'une avec l'autre, elle seule risque de porter atteinte à la figure de l'immuable pays auquel Michel Mohrt a confié son destin.

De ce village au bord de l'océan, « là où finit la terre », celui qui s'appelle dans *La Guerre civile* Olivier de Trieux et dans *Le Serviteur fidèle* Jean-Yves ou Jean Efflec, c'est en se jetant à la mer qu'ils ont tenté de fuir la France où, en 1944, ils avaient pris le mauvais parti. « La mer m'a toujours attiré en me faisant peur » écrit Michel Mohrt dans un livre de souvenirs, *Vers l'Ouest*. « Quand j'étais enfant, je regardais pendant des heures la ligne d'horizon... et je me disais qu'un jour je franchirai cette

ligne ». Mais l'enfant songeur, dans sa chambre de Ker Velin, sentait aussi « la présence hostile de la mer » battant les rochers et dont il entendait la longue plainte. Jean-Yves, comme Olivier du Trieux, y a disparu. « Une famille, c'est une maison. Sans famille pas de maison ». La sœur de Jean-Yves, seule désormais, n'aura plus qu'à la fermer. « On liquide et on s'en va », c'est le titre d'une nouvelle de Michel Mohrt. *Le Serviteur fidèle* se termine sur un point d'interrogation. Sans famille, « que va devenir cette belle propriété ? »

Michel Mohrt répond lui-même à cette question le jour où, de son observatoire retrouvé de Ker Velin, Guillaume Lecormier, dans *Les Moyens du bord*, voit avec joie son fils prendre, dans la procession de la bénédiction de la mer, en chantant les mêmes cantiques, la place qu'il y occupait lorsqu'il avait le même âge et où il avait succédé à son propre père. La maison, face à la mer hostile (?) et dont la complicité est maintenant profondément ressentie occupe, elle aussi, la même place dans le paysage immuable. Une continuité s'y est enracinée dans le peu de terre qu'il lui faut, une tradition y est restaurée, une permanence y est établie. Il y a dans l'œuvre de Michel Mohrt une page merveilleuse, c'est celle où s'élève de l'océan de tous les naufrages, beau symbole d'éternité, le chant confiant du *Salve Regina*...

Si l'on ignore que Gabriel Matzneff est un adepte fervent de la diététique, dont il tient de Lord Byron qu'elle est une philosophie de l'existence, on s'étonnera qu'il ait réuni sous le titre farfelu de *Yogourt et*

yoga ² quelques-uns de ses articles tirés de *Combat* et du *Monde*, mais aussi de différents journaux et revues orthodoxes, où il a mis le plus de sa spiritualité. « La diététique est la voie royale, le chemin de la connaissance, la clef de la sagesse ». Il cite à l'appui de son dire Saint Jean Climaque. Il y a en Gabriel Matzneff un Romain de la décadence, qui fait des lectures de Petrone aux dames patronnesses de l'émigration russe, mais aussi un chrétien qui ne craignait pas d'aller parler des Pères de l'Eglise, sur les estrades de la convention des institutions républicaines où, seul, François Mitterrand était capable de le comprendre. Dans un article de la revue orthodoxe *Contacts* en 1962 (il avait vingt-cinq ans), il demandait : « Qu'attendons-nous pour fonder un monastère », et il aurait voulu faire de ce monastère un Taizé orthodoxe. Chrétien militant, il avait l'âme d'un croisé. N'a-t-il pas fondé une association pour la délivrance de Constantinople ? Quand il est allé en Russie, ce fut d'abord pour y retrouver les racines de sa foi. Khrouchtchev l'a embrassé sur la bouche, mais il ne la lui a pas fermée. Revenu en France, il écrivit que les maîtres de la jeunesse russe n'étaient ni Marx ni Engels, mais Berdiaeff, Chestor, Siniavsky, le P. Boulgakov... Il est le premier à avoir osé parler de ceux que l'on a appelé les « dissidents ». Avant Jean-Paul II, il a donné un sérieux coup d'épaule dans le rideau de fer.

C'est un tout autre visage de lui qui apparaîtra dans le fameux Journal dont le dernier volume paru, *Calimity Gab* ³ se rapporte à l'une des périodes les plus sombres

² La Table Ronde

³ Gallimard

de sa vie. Gabriel Matzneff tient dans des petits carnets noirs la chronique quotidienne de ses aventures amoureuses. Par quelle conspiration d'anges malicieux a-t-il été détourné de la Terre promise à laquelle ce chevalier de la Croix était voué ? A la suite de quelle aventure avortée de sainteté ? Il faut lire son roman, *Isaïe réjouis-toi*. Les pharisiens se voilant la face dénoncent en lui un chrétien dévoyé. Mais le Diable, en lui tendant des embuscades auxquelles il succombe, ne fait que le justifier. Sans Dieu, le Diable n'existerait pas. Gabriel Matzneff pourrait dire : « j'ai rencontré le Diable, Dieu existe ». « Serai-je damné ? », gémit-il à la face du Dieu qui a réjoui sa jeunesse et qui désespère sa vieillesse. Ce Journal, ce sont ses Confessions. Il y montre ce qu'il nomme « une image noir-

cie, et moche de moi ». C'est le double dans lequel, comme son maître Byron, il dit se déguiser pour aller, « archange aux pieds fourchus », explorer les ténèbres. Mais il espère peut-être encore en tirer quelque lumière. Il y a en lui, dans ce déguisement d'emprunt (?) sous la belle prestance qu'il affiche avec ostentation, le besoin de s'humilier, un désir d'expier. C'est un héros de roman russe. Dix minettes (bien comptées) entrelacent autour de son lit les figures d'un ballet érotique au travers duquel, « forçat de l'amour », dit son compatissant ami Philippe de Saint Robert, il tire sa chaîne. Il s'est mis dans son journal, par anticipation, au Purgatoire. S'y rachètera-t-il de son Enfer ?

Philippe SÉNART

VIENT DE PARAÎTRE

Henry Branthomme et Jean Chélini

Les pèlerinages dans le monde
à travers le temps et l'espace

Ed. Hachette Littérature, 24,50 euros

Le dictionnaire du sens interdit

par André LE GALL

INFORMATION. Informer, c'est enquêter, rechercher, recouper, examiner, éclaircir, éclairer, renseigner. Le problème est qu'en France, sur certains sujets, l'information a dégénéré depuis longtemps en désinformation. Personne n'a oublié l'inoubliable correspondance de presse du 17 avril 1975 qui débutait ainsi : « La ville est libérée ». Les Khmers rouges venaient d'entrer dans Phnom Penh. Pour ne considérer que ce siècle-ci, personne non plus n'a oublié l'incroyable, mise en scène médiatique montée entre les deux tours de la présidentielle de 2002, exercice grandeur nature de prise en main d'une population, réquisition de la jeunesse scolaire pour des mouvements de rue au mépris de toute déontologie, contrefaçon de résistance tournant à la parodie fautive qu'aucun risque vienne conférer à ces démonstrations la moindre légitimité héroïque, farce d'autant moins justifiable que les tours et les détours de l'Histoire peuvent un jour nous ménager des conjonctures où la liberté, effectivement en péril, pourrait mériter de véritables mobilisations. La même clameur aura retenti tout au long de l'été 2004 pour devenir dans les premiers jours de novembre un tumulte d'imprécations contre l'Amérique de George Bush. Car, malgré les injonctions et les admonestations, l'Amérique a réélu George Bush avec 3,7 millions de voix d'avance. Ah ! Je déprime ! Ben non je ne déprime pas ! Ce qui, sans me faire déprimer, m'interpelle au niveau du vécu, c'est la fiabilité décidément très aléatoire du discours qui s'écoule de nos haut-parleurs médiatiques, c'est le trouble pathologique qui affecte ce discours-là dans son rapport à la réalité, à la vérité, et qu'aucune expérience appa-

remment ne parvient à guérir. Ici le discours a été obscurci par la réaction d'hostilité frénétique que les références de George Bush aux valeurs que l'Amérique a héritées de la Bible ont fait naître. Tout un inconscient collectif en proie aux convulsions de l'apostasie se révèle à nous, jour après jour. Au regard de cette passion structurante, qu'importent les faits ! N'en doutons pas, une nouvelle circonstance va bientôt surgir qui donnera à nouveau l'occasion de faire taire les faits.

HONTE. C'est un sentiment qu'on avoue en murmurant. On ne le proclame pas. Avouons donc en baissant la voix notre honte lorsque, Français, nous avons lu au début de 2004 que la France estimait « agressif » et « dangereux » le référendum organisé par les autorités de Taiwan pour conforter l'identité et la sécurité de l'île face aux 5 ou 600 missiles pointés sur elle par la Chine continentale ; notre honte lorsque Paris et Pékin ont ordonné des manœuvres navales concertées en mer Jaune ; notre honte, à nouveau, lorsqu'en octobre 2004 la France a déclaré que l'embargo européen sur les armes à destination de la Chine communiste n'avait « aucune justification » ; notre honte, enfin, lorsque la France, ayant qualifié en janvier l'exercice de démocratie référendaire à Taiwan de « grave erreur » et d'« initiative irresponsable », est venue, à l'automne, confirmer son plein soutien au régime à parti unique qui asservit le continent et sa défiance à l'égard du système pluraliste à élections libres en vigueur à Taiwan.

André LE GALL

Notes de lecture

Le Sursaut, Vers une nouvelle croissance pour la France

Rapport de Michel Camdessus

Le rapport qu'a remis Michel Camdessus à Nicolas Sarkozy le 19 octobre dernier est d'une importance considérable. D'autres avant lui, tels Roger Fauroux ou Nicolas Baverez ont lancé un cri d'alarme à propos de ce qui apparaît de plus en plus comme une menace, imminente, de déclin.

Michel Camdessus apporte en plus sa vision d'ancien Directeur général du Fonds monétaire international. Il a été confronté pendant douze ans aux drames du sous-développement de nombreux pays et du déclin d'anciens pionniers de la prospérité, comme l'Argentine. Il parle aussi avec toute la sensibilité qu'il vient de montrer à Lille en tant que Président des Semaines Sociales, à l'égard des problèmes humains et sociaux.

Le diagnostic n'apparaîtra peut-être pas bien nouveau. Il en est d'autant plus terrifiant. Le temps passe, mais les réformes trépassent. Les propositions de Michel Camdessus doivent être examinées avec d'autant plus d'attention. Elles ne paraissent pas difficiles à être mises en marche. Pourtant elles se heurtent déjà aux objections de principe et aux ratiocinations mesquines. Ces suggestions feraient preuve « d'ultra-libéralisme », de « naïveté », de « légèreté » etc... Tout l'attirail idéologique y passe. Le sens pratique n'est même pas évoqué. Le déclin français apparaît ainsi comme intellectuel avant d'être matériel.

Le rapport Camdessus est à prendre au sérieux (et en main) par des hommes politiques désireux d'agir plutôt que de parler.

Charles DELAMARE

La Documentation Française, 2004, 10 euros

Histoire des Gauches en France **Sous la direction de Jean-Jacques Becker et Gilles Candar**

« Les hommes et les femmes se distinguent par ce qu'ils montrent et se ressemblent par ce qu'ils cachent » affirmait Alain. Avec les deux auteurs le lecteur part à la découverte de la gauche française, des gauches pour parler le langage des deux professeurs. En 80 leçons ils nous invitent à ce tour de gauche un peu inhabituel et le promeneur peut s'arrêter en chemin, flâner ou brûler les étapes.

En dehors des chemins connus de tous, nous avons choisi les chemins de traverse. Être de gauche, c'est souvent être socialiste. Mais comment ? Avec Jean Jaurès ou Léon Blum, en mettant l'avènement de la démocratie sociale dans le prolongement et par les méthodes de la République ? Ou avec Lénine, en rejetant la République bourgeoise comme répressive et mystificatrice et en réclamant une nouvelle Révolution ?

Mais être de gauche, c'est aussi prendre ces chemins de traverse : Gilles Candar nous rappelle opportunément qu'il y eut

un bonapartisme de gauche oublié des livres d'histoire traditionnelle, souvent peu tendres avec l'épopée napoléonienne. C'est Guizot qui rappelait que « le bonapartisme est à la fois une gloire nationale, une garantie révolutionnaire et un principe d'autorité » ce qui, dans la première moitié du XIX^e siècle l'ancrait bien davantage à gauche qu'à droite. « Si le Rhin était une mer, si la vertu était toujours le seul mobile, si le mérite parvenait seul au pouvoir, alors je voudrais une République pure et simple » ajoutait le prince Louis Napoléon Bonaparte, futur Napoléon III. Les contradictions furent les plus fortes et la rencontre entre le souvenir impérial et la gauche politique française fut plus virtuelle, partielle ou inachevée que concrétisée.

Yves Billard, dans une réflexion voisine, nous invite à nous resouvenir des gaullistes de gauche, eux aussi oubliés de l'histoire officielle. René Capitant en est sans doute la figure la plus emblématique : il ne craignait pas d'étayer ses propos de citations de Marx dont il reprenait les concepts de « plus-value » et « d'aliénation » tout en refusant celui de « lutte des classes ». Il en appelle même à « une révolution pacifique, conduisant à l'union sociale, et non à la guerre des classes, par ce qu'elle renversera le principe de l'ordre capitaliste.

Mais ces gaullistes de gauche se nomment aussi Louis Vallon, l'homme de l'amendement et de l'association capital-travail et David Rousset, un intellectuel venu du trotskisme lui qui ajoutait : « La révolte est au commencement. La révolte est à la fin. Cette folie de la vérité et de la justice ; voici ce qu'il faut tenir éveillé contre l'érosion du temps. Puissions-nous

maintenir intacte cette ferveur jusqu'au jour de notre mort ».

Mais la limite de l'épure est proche : le gaullisme de gauche est d'abord gaulliste, il ne mord pas sur la gauche. Aux heures glorieuses de l'Union démocratique du travail, il ne rassemble que 2500 militants et n'obtient que 15 députés à l'Assemblée Nationale.

Plus éloigné dans le temps, plus oublié encore des spécialistes et souvent ignoré par la démocratie sociale d'inspiration chrétienne, Christophe Prochasson ressuscite la figure de Philippe Buchez (1896-1865) qui incarna si bien le socialisme chrétien des années 1840, la seule tentative de socialisme, pensée et réfléchi à partir de la pensée chrétienne à l'inverse de tout ce qui fut ensuite la gauche chrétienne. Il marqua son temps en s'affichant tout à la fois homme de science et de progrès, tout épris de positivité, et homme de Dieu, imprégné de spiritualité catholique. Il en appela à l'association ouvrière contre la solution communiste venue du babouvisme. Les idées associationnistes visaient à rassembler chaque métier dans une organisation propre comportant une répartition de la main-d'œuvre et une unification des salaires qui restituait à l'ouvrier le produit intégral de son travail. C'était le temps où le socialisme n'était pas réductible à une doctrine unique, encore moins à un dogme.

Enfin les auteurs n'esquissent pas un chemin semé d'embûches : il y eut aussi une gauche coloniale française puissante dans les années 1880 de Jules Ferry à Guy Mollet. Elle défendait le principe de la mission civilisatrice de la République des

Lumières à des populations soumises à un régime tribal. Albert Sarraut et Marius Moutet en furent les figures de proue : l'empire colonial inaliénable était alors un rempart ultime contre la menace fasciste.

Mais il y a tant et tant d'autres découvertes à faire dans ce double ouvrage référence. La gauche française demeure complexe, diverse et plurielle. « Ce qui importe avant tout, c'est la continuité de l'action » disait le socialiste Jean Jaurès. Le libertaire Paul Signac concluait « l'Age d'or n'est pas dans le passé, il est dans l'avenir ».

Albert KALAYDJIAN

Ed. La Découverte, 2004 – les 2 volumes 69 euros.

France : la réforme impossible ? **de Nicolas Tenzer**

Ce livre dissimule mal une certaine inquiétude : celle du haut fonctionnaire, au cœur de l'appareil d'Etat, placé à un poste d'observation privilégié, donc parfaitement à même de voir ce qui ne va pas, prompt à formuler le bon diagnostic et qui vit dans la crainte (la hantise ?) que l'Etat n'évite pas le pire, un jour, faute d'avoir engagé et mené à bien certaines réformes en temps opportun. Son essai tient un peu de la profession de foi, du manifeste en faveur de la réforme. C'est même un mode d'emploi, une pédagogie de la réforme qu'il propose au lecteur, puisque le livre est conçu comme un memento, un manuel pratique de la réforme. Aussi part-il d'un postu-

lat délibérément optimiste : « Aucune réforme n'est a priori impossible à faire en France ». Il note que la réforme pose un problème de volonté politique : encore faut-il qu'elle soit réellement présente, pour la faire.

Dans ces conditions, il est vital que l'Etat dispose d'une véritable stratégie pour piloter le changement, qu'il soit administratif et/ou social. D'où l'intérêt et l'actualité de deux propositions qu'il avance pour mieux accompagner ce nécessaire changement : d'une part, le projet de création d'une délégation générale à la stratégie (par transformation du Commissariat Général au Plan) ; d'autre part, la création d'une structure de pilotage de la réforme de l'Etat différente des expériences que l'on a connues, à ce jour, avec un secrétaire général à la réforme de l'Etat qui serait doté d'une administration spécifique et qui dépendrait du Premier ministre.

Comment redonner de la crédibilité à l'idée de réforme, comment redorer son blason ? Cette question, Nicolas Tenzer ne manque pas de se la poser...et d'y apporter des réponses qui ont au moins le mérite du bon sens. Si la réforme doit venir d'en haut, elle doit aussi commencer par s'appliquer à ceux qui prétendent la faire, l'imposer à la société et à l'Etat. Il n'hésite pas à poser une question qui paraîtra tabou à certains : « Comment exiger des sacrifices tant que demeureront certains privilèges en haut de l'échelle qu'aucune utilité sociale ne justifie ? ». Aussi la réforme doit-elle cultiver le souci de l'exemplarité et, du reste, l'un des préalables essentiels de toute réforme concerne la capacité à réformer l'action même de gouverner. Combien de gouvernements français ont-ils été capables de se

remettre en question de la sorte, ces dernières décennies ? La légitimité de la réforme tient essentiellement en deux mots : justice et efficacité. Car ce sont elles deux qui permettent de faire passer une réforme dans les faits, dans l'opinion publique. Il importe donc qu'en toute circonstance l'Etat cultive de telles vertus. Pour autant, et si la réforme veut apparaître légitime, il va lui falloir intégrer de plus en plus le facteur international et européen. Voilà pourquoi l'auteur consacre tout un développement sur le thème : « Organiser notre influence ». Il s'agit, bien sûr, d'organiser notre influence dans le monde. C'est la raison pour laquelle il convient à la fois d'organiser la diffusion de l'information (en jetant les bases d'une diplomatie partagée) et de définir une stratégie au niveau de l'Etat (pour qu'il soit habité par une pensée stratégique). C'est à ces conditions que pourront être dégagés les objectifs fondamentaux que doit poursuivre toute action de réforme.

L'ouvrage, stimulant et incisif (sur le fond comme sur la forme) sera lu avec profit par tous ceux qui, à l'image de Nicolas Tenzer, refusent de désespérer de la réforme, de baisser les bras. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle il termine sur une touche d'optimisme : « Gardons-nous d'être autre chose que les propagandistes d'un avenir qui peut être heureux ». Il y faut simplement de la détermination, de la vaillance... et de la persévérance. Mais, comme le disait Jacques Cœur : « A cœur vaillant, rien d'impossible ».

Christian SAVÈS

Choc ou dialogue des civilisations ? **de René Lenoir**

Les civilisations se sont toujours entrecroisées. L'Astèque Moctezuma ou le Gaulois Vercingétorix ne nous contrediraient pas. René Lenoir, si. Pas en se référant à l'Histoire, mais en contestant l'utilisation qu'en fait Samuel Huntington. Pénétré des valeurs judéo-chrétiennes il démontre qu'il n'y a pas de fatalité à l'affrontement, au contraire il y a promesse d'enrichissement mutuel dans l'évolution présente.

Le dialogue des cultures, affirme-t-il, constitue le meilleur contre-poison à la maladie infantile du mondialisme. Il est en marche. « Même les Touaregs ont changé leurs itinéraires pour capter les émissions de télévision sur leurs postes à piles » remarque en passant cet excellent connaisseur de l'Afrique. Partant de la vitalité des sociétés civiles, évoquée avec le tranchant de la lumière par Pierre Aubenque dans notre dernier numéro (Nouvelle Europe, nouvelle société), René Lenoir indique le chemin, au bout duquel se profile la solution aux actuelles discordes : la société civile planétaire. Elle est en mouvement. Ces réflexions roboratives nous entraînent dans la bonne direction, avec alacrité, plaisir et conviction.

Charles DELAMARE

Ed. Yves Michel, BP3, 05300 Barret S/Méouge

René Lenoir : Inspecteur général des Finances, ancien secrétaire d'Etat à l'action sociale, ancien directeur de l'ENA.

Flammarion, 265 p. 17 euros.

Appauvrissez-vous ! **de François de Witt**

Seul un descendant direct de Guizot, comme l'auteur de cet essai, pouvait oser mettre cul par-dessus tête le célèbre slogan du ministre de Louis-Philippe : « enrichissez-vous, par l'épargne et le travail ». Les temps ont bien changé ! De nos jours, l'allongement de la vie, considérable par rapport au XIX^e siècle bouleverse les données de l'économie individuelle et familiale. Peu de nos concitoyens en ont pris réellement conscience.

C'est pourquoi François de Witt exerce son esprit critique, et humoristique, aux dépens des anciennes et vulnérables traditions. Epargner jusqu'à sa mort est une mauvaise réponse à la crainte persistante de l'aliénation de la vieillesse. Le temps est venu du grand partage. Autour de 75 ans il faut se décider à devenir généreux... et réaliste ! Le viager moderne, par exemple, doit être rapidement mis en place comme le souhaite Gilles de Robien. Il permettra de mobiliser en faveur des anciens une partie de ces biens de main-morte que représentent les patrimoines immobiliers. Ils sont maintenant défendus, enrichis jusqu'à leur dernier souffle par des sortes de fourmis humaines. Elles économisent au profit d'héritiers souvent ingrats et d'un Etat toujours avide de récolter par l'impôt sur les successions la part du lion, du vieux lion.

Les avantages acquis sont un boulet, nous explique l'auteur. La vieillesse réduite à la défense de ceux-ci est un naufrage. « Que le nouveau siècle soit dominé, au moins numériquement, par les seniors ne fait plus aucun doute. Mais que feront-ils de leur pouvoir ? »

Qu'ils vivent ! qu'ils emploient le temps qui leur est offert, non plus à compter sou par sou, mais à s'ouvrir à la spiritualité, à arbitrer de l'avoir contre de l'être. « N'ayez pas peur », nous dit de Witt. Il parle en expert de la gestion des patrimoines. Le titre du livre ne doit pas faire illusion. L'auteur donne des conseils très précieux et très pratiques. Mais dans son inspiration il rejoint Jean-Paul II. Il en appelle à cette réserve de spiritualité, et de progrès moral pour l'humanité, qui s'accumule dans cette masse d'individus auxquels le surcroît de vie a été donné.

Une lecture décapante pour cette nouvelle Europe, qui parce qu'elle est vieille, de plus en plus, deviendra meilleure, de plus en plus.

Charles DELAMARE

Ed. Bourin. 19 euros

François de Witt, chroniqueur à France Info. Il a dirigé des magazines économiques et financiers, comme « La Vie Française ».

Les richesses de la pauvreté **par un chartreux**

Pour beaucoup la pauvreté est un scandale. Car le commun des mortels, c'est-à-dire l'athée qui se croit un intellectuel, oublie de distinguer la pauvreté de la misère. Il a aussi la mémoire courte. Durant des siècles l'homme a cherché à survivre et à « avoir ». La société de consommation n'est que la poursuite de cette soif d'avoir sous d'autres formes, que l'on veut plus élevées. Mais suivre la voie de la pauvreté c'est quitter l'ordre de l'avoir pour celui de l'être. Dans notre société de consommation la quête est à la poursuite du toujours plus, afin de

cacher nos peurs, notre désarroi. C'est par la Croix que le pauvre devient riche. Le pauvre est dans le Vrai.

Un chartreux, maître des novices, puise là dans la Bible, les Pères, la tradition monastique et son expérience. Par exemple, dans les psaumes, le pauvre est opposé non au riche mais à l'orgueilleux. Au fil de l'Ancien Testament, s'opère le passage de la pauvreté (*anawah*) comme réalité concrète à une attitude spirituelle devant Dieu et devant les hommes. Ce chartreux nous accompagne et nous propose de surmonter notre peur de manquer. Il montre comment les richesses de tous ordres entravent et restreignent l'être. La pauvreté n'est pas un but en soi ; elle est au service de l'Amour. Dans la Trinité, tout est commun aux trois.

Dieu lui même s'est fait pauvre. Il s'est fait homme. Il nous invite à une attitude d'humilité, à tendre la main. Car « mendier le Christ aux autres, c'est leur demander d'être eux-mêmes comme ils sont, c'est leur demander qu'ils soient et qu'ils deviennent comme Dieu les veut ». Et d'ajouter que si nous sommes moins hommes, nous sommes moins Christ. Alors que la pauvreté choisie libère. Un chemin de détachement s'ouvre devant nous ... le pauvre c'est nous-même sans notre masque.

Ce livre facile à lire nous invite à nous laisser enrichir par la pauvreté de Dieu, dont la miséricorde n'a pas de limite. De belles pages à méditer afin de relire sa journée de travail au moment du bilan du jour.

Luc PINSON

Presses de la Renaissance, 221 p. 15 euros

Allemagne, chronique d'une mort annoncée

de Yves-Marie Laulan

Nous gardons de l'Allemagne, explique l'auteur, une image anachronique et fausement idéalisée. Or ce pays est en train de mourir, comme économie, comme nation, comme peuple. Mais il ne le sait pas. Ses voisins non plus. Car le mal est invisible. C'est un effondrement démographique vieux de 30 ans déjà, qui ronge son économie, ses capacités de défense, ses forces vives et son envie de vivre. Comment expliquer ce drame ? Par le passé allemand, riche de drames et de tourmentes, certes, mais surtout parce que les Allemands ont perdu la foi en eux-mêmes et en leur avenir. L'Allemagne risque de disparaître en tant que nation constituée. Le couple franco-allemand réduit à la fable de l'aveugle et du paralytique, est condamné : l'Europe et la construction européenne avec un « trou noir » en formation à son épicentre, vont se désagréger.

Telles sont les sombres prédictions qu'inspire à Yves-Marie Laulan sa hantise du péril démographique en Europe. Elles auraient rempli de joie les maurrassiens et tous les nationalistes français qui depuis 1871 détestaient l'Allemagne. Maintenant la France, attelée à la même charrette que celle-ci, ne peut que souhaiter son redressement. Il se produira quand les élites allemandes auront pris conscience de la nécessité de faire face avec vigueur et détermination aux problèmes internes de leur pays. Les réformes initiées par Gerhard Schröder sont un premier signe de ce sursaut. Les Français, dans leur intérêt et dans celui de l'Europe devraient coordonner beaucoup plus étroitement leur action avec celle de leur voisin

et ami. Le déclin est d'autant moins une fatalité quand on s'attaque à ses causes et à ses effets en compagnie d'un bon camarade.

Charles DELAMARE

Ed. F.X. de Guibert, 20 euros

Fitna **de Gilles Kepel**

Fitna, ce mot arabe désigne la guerre au cœur de l'islam. Dans un long prologue de 60 pages Kepel commence par exposer l'histoire du Moyen Orient depuis 1945 bien utile pour comprendre la position actuelle des principaux protagonistes. Après ce rappel, il nous donne un ensemble de clefs pour comprendre cet Orient compliqué, décidément allergique aux idées simples et notamment à celles que l'on regroupe aux Etats-Unis sous la notion de révolution néoconservatrice. Celle-ci qui se vante d'avoir gagné la guerre froide contre Moscou pense qu'il s'agit maintenant d'appliquer la même stratégie au monde islamique « Le parallélisme des dangers entre communisme et Islam donne aux stratèges de Washington l'illusion qu'ils peuvent se dispenser d'analyser la nature de la menace islamiste. Mais la comparaison est trompeuse car elle suggère que le monde de l'islam est aussi centralisé que feu le bloc soviétique. Il n'en est rien. Il comporte une pluralité de centres en compétition acharnée pour l'hégémonie sur les valeurs politico-religieuses ». Cette compétition au sein même de l'Islam est de nature proprement idéologique et Kepel nous en décrit les thèmes et les acteurs.

Les deux principaux sont bien entendu le Saoudien Ben Laden mais aussi et peut-être surtout l'Égyptien Zawahiri. Ils constatent d'abord l'échec des combats menés contre le régime de Moubarak en Egypte, ou contre le pouvoir algérien, l'échec aussi des tentatives pour faire de la Bosnie une base islamiste. Ils décident donc d'abandonner les attaques contre « l'ennemi proche » c'est-à-dire les pouvoirs à leurs yeux corrompus établis dans la région et de se concentrer sur ce qu'ils appellent « l'ennemi lointain », c'est-à-dire les Etats-Unis, et l'Occident en général. Dans cette nouvelle stratégie des attaques spectaculaires reprises par tous les médias doivent semer la panique chez l'ennemi, galvaniser les fidèles et susciter des vocations de martyrs prêts au suicide pour la cause. C'est ainsi que des attentats ciblés ont successivement visé un croiseur américain, des ambassades américaines et bien entendu les tours de Manhattan le 11 septembre, événement fondateur, sorte de big-bang originel.

Dans son livre « Les cavaliers sous la bannière du Prophète » Zawahiri place ce mouvement dans la suite des événements historiques qui avaient permis aux cavaliers arabes de détruire l'empire Sassanide avant de se retourner contre la deuxième superpuissance de l'époque : Byzance. Ils considèrent que dans la lignée de leurs glorieux ancêtres, les guerriers arabes ont préparé l'éclatement de l'Empire Soviétique en chassant d'abord les Russes d'Afghanistan (même si c'est avec des armes américaines). Ils doivent maintenant s'attaquer aux Etats-Unis. A ce rappel historique s'ajoute une préoccupation presque marxiste : le souci d'entraîner les masses. A ses yeux c'est ce qui explique le succès de la révolution islamiste dans le monde chiite iranien, mobili-

sant les masses populaires déshéritées et les commerçants du bazar pour abattre le Chah alors que l'on n'a rien observé de tel dans les pays sunnites.

Cette mobilisation des candidats à la « jihad » s'est faite au début dans les camps d'entraînement organisés par les talibans en Afghanistan. Ceux-ci ont d'abord constitué la base « Al-Quaïda ». Mais rapidement ce terme a désigné les nombreux réseaux islamistes de par le monde, prêts à la « jihad ». Comme le dit drôlement Kepel « Al-Quaïda » s'est pour ainsi dire franchisée : Ben Laden devient le logo des petites boutiques du terrorisme islamiste qui travaillent sous licence mais sont gérées par des micro-entrepreneurs indépendants. On a vu ce dont ils étaient capables lors de l'attentat de Madrid, censé punir l'Espagne pour son engagement au côté de Bush... et pour la reconquête de Grenade !

Face à cette évolution la réaction de Washington apparaît inadéquate. L'armée américaine a fait en Afghanistan une éblouissante démonstration de sa virtuosité technique mais les stratégies de Washington se sont avérées incapables à éliminer le réseau qui maintenant constitue l'essentiel d'Al-Quaïda. Voici ce que Bush déclarait devant l'OTAN le 6 novembre 2001 : « Nous ne marquerons pas de pause tant que les groupes terroristes globalisés n'auront pas été trouvés, arrêtés et défaits. Et ce but ne sera pas atteint tant que toutes les nations du monde n'auront pas cessé d'héberger et de soutenir pareils terroristes à l'intérieur de leurs frontières ». Impuissante face à des réseaux l'Amérique ne peut utiliser sa force militaire que face à un Etat baptisé voyou pour la circonstance. Cet Etat sera l'Irak

appelé à jouer le rôle d'un abcès de fixation. Du côté américain on connaît les plans des néo-conservateurs qui envisageaient depuis longtemps de renverser Saddam Hussein, d'introduire la démocratie en Irak, assurant ainsi la sécurité d'Israël et un accès à d'abondantes sources de pétrole de façon à être moins dépendants d'une Arabie Saoudite de plus en plus suspecte. Du côté de Zawahiri la prise de Bagdad par les Américains est comparée à la prise de Bagdad, capitale du califat abasside, par les Tatars voici sept siècles...

Le résultat du heurt entre ces deux conceptions du monde est que la chute de Saddam Hussein qui n'avait jamais collaboré avec Al-Quaïda a pour conséquence d'attirer en Irak tous les islamistes candidats à la « Jihad », faisant de ce pays une véritable boîte de Pandore. C'est l'intérêt principal de ce maître-livre de nous faire mesurer l'abîme qui sépare les idéologies opposées des néo-conservateurs américains sur lesquels nous avons quelques idées et l'idéologie totalement étrangère à la mentalité occidentale qui a inspiré l'attentat du 11 septembre. Mais ce n'est pas le seul. C'est une mine de renseignements sur l'Arabie dans l'œil du cyclone. On y apprend par exemple que la hausse des prix du brut au début des années 80 couplée avec les encouragements des religieux a provoqué une expansion démographique inouïe. L'indice de fécondité avait atteint 8,26 enfants par femme saoudienne. Il faut dire qu'en 1981 grâce à la rente pétrolière le produit intérieur brut par tête en Arabie Saoudite avoisinait celui des Etats-Unis avec 28.600 dollars ! Vingt ans plus tard le PIB par tête est descendu à 7.000 dollars et l'indice de fécondité des femmes saoudiennes a baissé de moitié mais ce sont enco-

re 600.000 personnes par an qui se présentent sur le marché du travail, du chômage ou du « Jihad ».

Des informations étonnantes apparaissent aussi sous le titre « la bataille d'Europe », chapitre qui décrit les différentes mouvances de l'Islam dans nos banlieues et notamment les deux branches du salafisme (jihadiste d'un côté, quiétiste de l'autre) qui se livrent à de furieuses polémiques théologiques auxquelles l'internaute curieux pourra accéder en activant le terme « Salafi » sur internet.

On peut d'ailleurs reconnaître les Salafistes de stricte obédience à leur tenue particulière et les observer par exemple sur la dalle des cités HLM d'Argenteuil où, comme le note Kepel, « on a parfois un peu de mal à se rappeler qu'on se trouve dans l'Hexagone ».

René FOCH

Ed. Gallimard, 400 p. 23,50 euros

L'autre mondialisation **de Dominique Wolton**

L'information nous rappelle l'auteur, ne crée pas la communication. La mondialisation est le reflet d'un modèle politique et culturel, celui de l'Occident. Ce sont les conditions de réception, c'est-à-dire les cultures, qui font la différence. Comment éviter que les déstabilisations provoquées par la mondialisation n'entraînent des replis communautaristes ? Pendant des siècles, la culture et la communication ont été des valeurs

de progrès. Le restent-elles quand elles deviennent aussi des marchandises ? Avec l'ouverture des frontières, la télévision, la démocratisation des voyages et plus récemment Internet, le monde devient un « village » universel. C'est ce que veulent faire croire les puissantes industries de la communication. Nous serions tous citoyens du monde, multi-branchés, capables d'assimiler les héritages les plus divers, bricolant dans la bonne humeur une sorte de culture mondialisée. Rien de plus vain que cette prétention cosmopolite.

Pour affronter un monde toujours plus ouvert et donc plus incertain, il faut au contraire être confiant dans son identité, prêt à se confronter à d'autres valeurs. Ce n'est pas parce que l'Autre est aujourd'hui plus accessible qu'il est plus compréhensible. C'est même précisément l'inverse. Curieusement, alors qu'on ausculte à la loupe la mondialisation économique, on oublie de penser cette « autre mondialisation » dont dépendent pourtant la paix et la guerre de demain : la mondialisation culturelle. Le cœur du propos est de savoir à quelles conditions organiser au niveau mondial, la cohabitation pacifique des cultures ? Soit on arrive à lier de manière satisfaisante communication, mobilité, identité et culture, soit on sous-estime la complexité du problème. Il faut alors s'attendre à un retour de l'identité, qui est l'un des principaux enjeux actuels selon l'auteur. À contre-courant des idées reçues, l'auteur risque des propositions qui ne surprendront que les mentors de la pensée unique.

Luc PINSON

Flammarion, 211 p. 20 euros

Les auteurs

Jean AUBRY, *Trésorier payeur général honoraire*

Bruno BÉTHOUART, *Professeur d'Histoire contemporaine à l'Université du Littoral Côte d'Opale*

Maurice BLIN, *Agrégé de philosophie, sénateur des Ardennes*

Henri CATHERIN, *Syndicaliste CFDT, membre du Comité directeur de l'Union Européenne des Travailleurs démocrates Chrétiens*

Charles DELAMARE, *Ancien président de banque*

Ali KRIKEB, *Cadre d'entreprise*

Nicolas LECAUSSIN, *Chargé d'études à l'iFRAP (Institut français de recherche sur les administrations publiques,) rédacteur en chef de Société Civile*

André LE GALL, *Ecrivain, ancien Elève de l'ENA*

Christian SAVÈS, *Politologue, écrivain.*

Philippe SÉNART, *Critique littéraire*

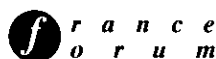
Gérard VANIER, *Ancien Elève de l'ENA, ancien Haut fonctionnaire*

Jean-Marie VANLERENBERGHE, *Sénateur, maire d'Arras*

Marc VARANGOT, *Economiste, ancien directeur chez J.P.Morgan-Private Banking*

David WALKER, *Editor au Guardian Public*

Michael ZENNER *Ministre chargé des Affaires économiques et européennes à l'Ambassade d'Allemagne à Paris*



Directeur de la publication : **Charles Delamare** — Gérant : **Catherine Bruno** — Comité de rédaction : **Jean Chélini, Charles Delamare, Nicolas Krausz, Jacques Mallet, Jean-Pierre Prévost** — Secrétariat-abonnement : **Thérèse Desplanques** — Maquette : **Jean Plonka** — Rédaction : 133 bis, rue de l'Université, 75007 Paris - Téléphone : 01.53.59.20.60 - Fax : 01.53.59.20.59 - e-mail : france-forum@udf.org — Commission paritaire : 0905 k 83488 — Impression : Roto Presse Numéris - 36-40, bd Robert Schuman, 93190 Livry-Gargan.

La fin du social ?

Social : le chantier est ouvert PAR CHARLES DELAMARE

Vers une atomisation du social ? PAR CHRISTIAN SAVÈS

Social : de quoi parle-t-on ? PAR HENRI CATHERIN

La loi sur la cohésion sociale PAR JEAN-MARIE VANLERENBERGHE

La politique familiale, pilier du « social » PAR BRUNO BÉTHOUART

Le « social » en France et aux Etats-Unis : la réalité des faits PAR NICOLAS LECAUSSIN

Le « social model » de Tony Blair PAR DAVID WALKER

La troisième voie en Grande-Bretagne PAR ALI KRIKEB

L'Agenda 2010 en Allemagne et le « social » PAR MICHAEL ZENNER

Fonction publique : une syndicalstructure ? PAR GÉRARD VANIER

Dossiers et études

Les Semaines Sociales : le centenaire PAR JEAN AUBRY

Le devoir d'Etat PAR MAURICE BLIN

La fin du « beurre et des canons » PAR MARC VARANGOT

Sommaire détaillé page 3